

NOUVELLE COLLECTION A L'USAGE DES CLASSES

---

# RÈGLES FONDAMENTALES DE LA SYNTAXE GRECQUE

par Moritz SEYFFERT & Albert von BAMBERG

TRADUCTION FAITE SUR LA 14<sup>me</sup> ÉDITION ALLEMANDE

par Ch. CUCUEL

Élève de l'École Normale Supérieure

REVUE ET ANNOTÉE

par O. RIEMANN

Maître de conférences à l'École Normale Supérieure



PARIS  
LIBRAIRIE C. KLINGKSIECK

11, RUE DE LILLE, 11

1883



167635

Bibliothèque Maison de l'Orient

3



## PRÉFACE

---

Le travail qu'on offre ici au public est destiné à servir de complément à la petite Grammaire grecque que M. Tournier et moi avons publiée l'an dernier (1). Il s'adresse d'une part aux élèves des Lycées qui voudraient pousser l'étude du grec un peu au-delà de ce qui peut être strictement nécessaire pour le baccalauréat, et d'autre part aux élèves des Facultés qui se prépareront à la composition de grammaire exigée aujourd'hui pour la licence littéraire. Ils trouveront ici un résumé élémentaire, mais cependant assez détaillé et en général assez complet, de la syntaxe suivie par les prosateurs attiques.

Ces *Règles fondamentales de la Syntaxe grecque* (*Hauptregeln der griechischen Syntax*, 14<sup>e</sup> éd., 1882) ont été rédigées à l'origine par Moritz Seyffert, connu surtout pour ses travaux de grammaire et de stylistique latines, puis complètement remaniées, à partir de la 11<sup>e</sup> édition, par M. Albert von Bamberg (aujourd'hui directeur du gymnase d'Eberswalde). M. von Bamberg est l'un des philologues qui connaissent le mieux, à l'heure qu'il est, la question des formes et de l'orthographe attiques et les travaux auxquels cette question a donné

(1) *Premiers éléments de grammaire grecque*, Paris, Hachette, 122 p. in-8° (*Notions élémentaires de syntaxe*, p. 91-122).

lieu (1); il a publié une petite Théorie des formes grecques (*Griechische Formenlehre*, 15<sup>e</sup> éd., 1882), qui se distingue, parmi les grammaires grecques employées en Allemagne, par le soin scrupuleux que l'auteur a apporté à ne donner que des formes sûres et se rencontrant chez les prosateurs attiques. Outre ce livre sur les formes, qui est un remaniement d'un ouvrage déjà ancien de G. Franke, et outre les Règles de syntaxe dont nous donnons ici la traduction, M. von Bamberg a encore rédigé, pour les élèves, un petit travail, très commode et très bien fait, sur les principales formes homériques (*Homerische Formen*, 3<sup>e</sup> éd., 1880); ces trois ouvrages réunis forment une des meilleures grammaires grecques élémentaires qui existent (2). Pour ce qui est, en particulier, de la petite syntaxe, c'est un des livres de ce genre (3) qui ont eu le plus de succès en Allemagne, comme le témoigne le nombre considérable d'éditions qu'elle a déjà eues.

(1) Voy. les *Comptes-rendus* qu'il a fait paraître sur cette question dans les *Jahresberichte des philologischen Vereins zu Berlin* (supplément de la *Zeitschrift für Gymnasialwesen*) : 1874, p. 616 et suiv., 1877, p. 1 et suiv., 1882, p. 190 et suiv. Je profite de cette occasion pour remercier M. von Bamberg de la façon bienveillante dont il a parlé de mes articles sur le dialecte attique.

(2) Tous les trois sont publiés à Berlin, chez J. Springer, sous ce titre commun : *Griechische Schulgrammatik*, par A. von Bamberg (trois fascicules, se vendant séparément).

(3) Il existe en Allemagne d'autres résumés de la syntaxe grecque qui sont aussi très recommandables; je peux citer : J. Saube et E. Frohwein, *Hauptregeln der griechischen Syntax*, Gera et Leipzig (Kamitz), 2<sup>e</sup> éd., 1873 (39 pages), et Fr. Holzweissig, *Griechische Syntax*, Leipzig (Teubner), 2<sup>e</sup> éd., 1881 (67 pages).

La présente traduction a été faite par M. Charles Cucuel, mon élève; je l'ai ensuite revue et j'ai cru devoir y faire un certain nombre de modifications et d'additions. Comme je voulais que l'édition française pût servir, non seulement aux élèves des classes supérieures des Lycées, mais encore aux candidats à la licence, il m'a paru nécessaire d'ajouter quelques notes, destinées surtout à ces derniers, et qui devront être, en général, négligées par les élèves moins avancés (1). D'autre part, un assez grand nombre de changements de rédaction ou de disposition m'ont semblé utiles pour rendre la lecture de l'ouvrage plus commode au public français (2). Il s'est rencontré enfin quelques passages où je ne partageais pas tout à fait les idées de M. von Bamberg et où j'ai pris sur moi de me substituer à lui pour l'énoncé de la règle; nulle part, du reste, je n'ai fait de changements modifiant la pensée même de l'auteur sans en avertir par une note (3).

(1) Ces notes sont signées [O. R.]. C'est par erreur que cette signature manque après la note (1) de la p. 51 et après la note (3) de la p. 86.

(2) On a cru bien faire en ajoutant la traduction française de tous les exemples grecs, qui, pour la plupart, ne sont pas traduits en allemand dans l'original.

(3) Il est souvent difficile de décider si le génitif ou le datif grec est un génitif ou un datif véritable, ou bien s'ils représentent l'un un *ablatif*, l'autre un *locatif* ou un *instrumental* primitif. Ces questions obscures ne s'éclairent un peu que si on compare la syntaxe grecque avec la syntaxe des langues qui ont gardé à la fois l'ablatif, le locatif et l'instrumental. N'étant moi-même nullement linguiste, je m'en suis rapporté, pour cette partie, à R. Delbrück, *Syntaktische Forschungen*. — IV. *Die Grundlagen der griechischen Syntax*, Halle, 1879.

Les renvois aux *Premiers éléments de grammaire grecque* signifient qu'au paragraphe indiqué on trouvera quelque remarque, quelque exemple, quelque explication, etc., pouvant servir soit à compléter, soit à éclaircir la règle donnée par M. von Bamberg.

Paris, le 26 mai 1883.

O. RIEMANN.

## ERRATA

---

- P. 17, dernière ligne, lisez : « *inversa*. »
- P. 34, 1<sup>re</sup> ligne de la note (1), lisez : ὁ τῶν πολεμίων πόθος; —  
1<sup>re</sup> ligne de la note (2), lisez : εὖρος (avec un esprit *δοιχ*).
- P. 57, 2<sup>e</sup> ligne, lisez : « communiquer. »
- P. 82, 10<sup>e</sup> ligne, lisez : ἡράσθη.
- P. 89, 3<sup>e</sup> ligne de la note (2), après le mot « *future* », ajoutez : « par rapport au temps marqué par le verbe principal. »
- P. 92, note (2), lisez : §§ 146-147.
- P. 101, 6<sup>e</sup> ligne, lisez : « les propositions affirmatives ou interrogatives indépendantes. »
- P. 122, 6<sup>e</sup> ligne, lisez : ἀποκτείνῃ τίς τινα.
- P. 124, 4<sup>e</sup> ligne du texte et dernière ligne de la note (1), remplacez « perdu » par « mort ».
- P. 127, 3<sup>e</sup> ligne de la note (2), lisez σῶν.
- P. 148, 8<sup>e</sup> ligne, lisez : ἐκθῆναι.
- P. 183, 3<sup>e</sup> ligne de la *Remarque*, lisez : οὐδέ
- P. 185, 4<sup>e</sup> ligne de la note (2), lisez : « une espèce de proposition indépendante, etc. »

Voici enfin trois remarques que je regrette de n'avoir pas ajoutées :

P. 34, *remarque à ajouter à la fin de la note (1)* :

« On construit avec le génitif *objectif* même des substantifs dérivés de verbes qui gouvernent le *datif* : ὑπέμνον τὴν τῶν κρείσσων δουλείαν, « ils supportaient d'être assujettis à de plus puissants qu'eux » (on dirait : δουλεύειν τοῖς κρείσσονιν). » [O. R.]

P. 91, *remarque à ajouter en note à la fin du § 83* :

« Chacune des formes λύων (λελυκώς), λύσας et λύσων peut également s'employer en parlant d'une situation *passée*, *présente* ou

à venir, selon que le verbe principal est au passé, au présent ou au futur; mais, d'autre part, chacune de ces formes exprime une relation de temps nettement définie par rapport au moment que marque le verbe principal, et cette relation de temps change complètement, suivant qu'on met λύων (λελυκώς) ou λύσων ou λύσας. Au contraire, la relation de temps qui existe entre une proposition principale et une proposition secondaire au subjonctif, à l'optatif ou à l'infinitif reste, *en général*, absolument la même quelle que soit la forme modale employée dans la proposition subordonnée, que ce soit λύω ou λύσω ou λελύκω, λύοιμι ou λύσαιμι ou λελύκωμι, λύειν ou λύσαι ou λελυκέναι. La relation de temps entre les deux propositions ressort, en pareil cas, du sens même de la phrase, mais elle n'est pas indiquée par la forme grammaticale employée. » [O. R.]

P. 101, note (1), 2<sup>e</sup> alinéa, *addition à intercaler à la fin de la liste des propositions complétives :*

« 5<sup>e</sup> Les propositions complétives, *négligées par M. von Bamberg*, qui commencent par ἔτι signifiant *ce fait que....*; par exemple : ἀπορήσει δὴ μάλιστα ἐποίησε τὸν τε Θεβαΐον καὶ τοὺς μετ' αὐτοῦ ταῦτα πράττοντας ἔτι Μαντινέας... ὀλίγους τινας πάνυ εἶχον, « ce qui rendit fort perplexes le Thébain et ceux qui l'aidaient, ce fut *cette circonstance que*, parmi leurs prisonniers, ils n'avaient que très peu de Mantinéens » (le sujet de ἐποίησε est la proposition tout entière ἔτι..... εἶχον). » [O. R.]

## CHAPITRE I. — DE L'ARTICLE

### Article pris au sens démonstratif (1).

§ 1. — L'article conserve quelquefois, dans la prose attique, le sens *démonstratif* qu'il avait à l'origine; c'est ce qui a lieu dans les locutions suivantes :

ὁ μὲν — ὁ δέ (2), « l'un — l'autre » (à tous les cas);

τὸ μὲν — τὸ δέ et τὰ μὲν — τὰ δέ, « d'un côté — de l'autre »;

au nominatif ὁ δέ, « mais lui... », et à l'accusatif, dans une proposition infinitive (3), τὸν δέ, « mais que lui... »; de même encore, dans une proposition infinitive, καὶ τόν, « et que lui... » (au nominatif, on dit καὶ ὅς, « et lui... », cf. § 160, *Rem. I*);

τὸν καὶ τόν, « telle personne et telle autre », τὸ καὶ τό, « telle chose et telle autre »;

πρὸ τοῦ, « avant cela, auparavant. »

(1) Cf. Tournier et Riemann, *Premiers éléments de grammaire grecque*, § 113. [O. R.]

(2) Quand l'article est ainsi employé comme *pronom*, il convient de l'accentuer : ὁ μὲν, οὗ μὲν, ὁ δέ, οὗ δέ. [O. R.]

(3) Exemple : τὸν δέ (ou καὶ τόν) ἀποκρίνασθαι λέγεται, etc., mot à mot : « mais on dit que lui répondit, etc. » [O. R.]

### Article joint aux substantifs.

§ 2. — L'article se joint aux noms communs :

a) tantôt dans un sens *individuel*, pour désigner une personne ou un objet déjà connu ou déterminé par le sens général de la phrase : φυλάττεσθαι δεῖ τὸν ἄνθρωπον, « il faut nous garder de l'homme dont je vous parle » (de Philippe), cf. § 136 a;

b) tantôt dans un sens *général*, pour désigner toute une classe de personnes ou d'objets : ὁ ἄνθρωπος θνητός ἐστιν, « l'homme est mortel », c'est-à-dire « tous les hommes sont mortels » (cf. § 136 b).

§ 3. — Les noms propres n'ont pas besoin d'article. Toutefois, cette règle souffre des exceptions :

a) S'il s'agit de désigner une personne comme étant *connue* ou comme *ayant été déjà mentionnée* auparavant, on joint l'article au nom propre, ou, s'il y a une apposition, à cette apposition. Ex. : Σωκράτης ou bien Σωκράτης ὁ Ἀθηναῖος, « Socrate, le philosophe bien connu », « Socrate, dont nous avons déjà parlé », ou bien : « Socrate, celui d'Athènes. »

b) Les noms de pays prennent d'ordinaire l'article : ἡ Ἑλλάς, ἡ Ἀσία.

c) Les noms propres de fleuves ou de montagnes, s'ils sont du même genre que le nom générique qui les accompagne, se placent entre l'article et ce

nom générique : ὁ Εὐφράτης ποταμός, « le fleuve de l'Euphrate », τὸ Πήλιον ὄρος, τὸ Αἰγάλεων ὄρος, « le mont Pélion, le mont Ægalée » ; mais il faut dire (ὁ) Πίνδος τὸ ὄρος, (ἡ) Γεράνεια τὸ ὄρος, parce que Πίνδος est du masculin, Γεράνεια du féminin.

§ 4. — On trouve employés *sans article* quelques noms communs, parce qu'ils ont reçu dans l'usage la valeur de noms propres : tels sont : βασιλεύς, « le roi de Perse, le Roi par excellence, le grand roi » (μέγας βασιλεύς), ἐν ἄστει, « dans la Ville par excellence, dans Athènes. »

§ 5. — L'article manque encore :

*Souvent* devant les noms concrets qui expriment des relations de parenté (1), comme πατήρ, μήτηρ, γονεῖς, ἀνὴρ, γυνή, παῖς, ἀδελφός (par exemple παῖδες καὶ γυναῖκες, « femmes et enfants ») ;

*Souvent* devant des noms abstraits, et, en particulier, devant les noms de vertus ou de vices, d'arts ou de sciences, quand on parle d'une manière générale, comme ἀρετὴν, τέχνην, λόγους ἀσχεῖν, « pratiquer la vertu, pratiquer tel ou tel art, l'éloquence », μουσικὴν μανθάνειν, « apprendre la musique » ; — ou

(1) Cette omission de l'article se rencontre surtout lorsqu'on parle d'une manière générale (δικαίον ἐστὶ γονεῶς τιμᾶν, « il est juste d'honorer ses parents ») ou lorsqu'il y a une énumération de deux termes au moins (voy. l'exemple cité dans le texte). — On omet encore *souvent* l'article devant les mots Θεός, ἀνθρώπος σώμα, ψυχή, quand on exprime une pensée générale. [O. R.]

devant les accusatifs de relation ὄνομα, γένος, μέγεθος, πλῆθος, etc. (voy. § 27);

*Toujours* enfin dans certaines expressions générales qui désignent le temps ou le lieu, comme : ἄμ' ἡμέρα, « avec le jour »; ἄρ' ἔω, « dès l'aurore »; ἄμ' ἡλίω ἀνίσχονται, « dès le lever du soleil »; μέχρι δειλῆς, « jusqu'au soir »; ἀφ' ἑσπέρας, « depuis le soir »; διὰ νυκτός, « pendant toute la nuit », etc.; ἐν δεξιᾷ, ἐν ἀριστερᾷ, « à droite, à gauche »; κατὰ μέσον, « au milieu »; ἐπὶ δόρυ et ἐπὶ ἄσπίδα, « vers la droite, vers la gauche » (dans la langue militaire); κατὰ γῆν καὶ κατὰ θάλατταν, « sur terre et sur mer »; κατ' ἀγρούς, *ruri*, etc.; de même dans l'expression μέσαι νύκτες, « minuit », et (voy. § 46) dans les indications générales de temps qui se mettent au génitif.

### Article avec les noms accompagnés d'une détermination.

§ 6. — Lorsqu'un substantif est déterminé par un adjectif qualificatif ou un participe, par un adjectif possessif (§ 14 a), par le génitif d'un autre substantif, par le génitif d'un pronom réfléchi (1) ou d'un pronom démonstratif (cf. § 14 a et b), par un adverbe remplaçant un adjectif, ou enfin par une préposi-

(1) Cette règle ne s'applique donc pas au génitif des pronoms personnels non réfléchis, cf. *Rem.* II. [O. R.]

tion suivie de son complément, ces différentes déterminations du nom se placent, soit entre l'article et le substantif, soit après le substantif, mais en répétant l'article. Exemples : 1° Ὁ σπουδαῖος μαθητής, « l'élève appliqué »; ἡ τῶν Περσῶν ἀρχή, « le royaume des Perses »; ὁ νῦν χρόνος, « le temps présent »; αἱ ἐγγυτάτω κῶμαι, « les bourgs les plus rapprochés »; ἡ ἐν Λεύκτροις μάχη, « la bataille de Leuctres »; — 2° Ὁ μαθητής ὁ σπουδαῖος, ὁ δῆμος ὁ τῶν Ἀθηναίων, ἡ ἀρχή ἡ τῶν Περσῶν, etc.

REMARQUE I. — On trouve plus rarement le substantif précédant sans article une détermination accompagnée de l'article : περὶ ψυχῶν τῶν ὑμετέρων ἀγών ἐστιν, « ce sont vos vies qui sont en jeu. »

REMARQUE II. — Le génitif d'un substantif peut aussi se placer devant l'article du substantif qui le gouverne ou bien après ce substantif, sans répéter l'article : τῶν Περσῶν ἡ ἀρχή ou ἡ ἀρχή τῶν Περσῶν. Ces deux manières de placer le génitif sont les seules qu'on emploie lorsque le génitif a le sens *partitif* (§ 31 bis, δ); ainsi l'on dira : ὁ δῆμος τῶν Περσῶν, si l'on veut opposer le commun du peuple aux ὀμότιμοι (*nobles*). Le génitif des pronoms personnels non réfléchis se place de la même manière que le génitif partitif (cf. § 14 a).

### Absence d'article devant l'attribut.

§ 7. — Le substantif, quand il est attribut, ne prend pas d'article. Τὸ θαυμάζειν ἀρχή ἐστὶ τῆς σοφίας, « l'étonnement est *le* principe de la science » ; Ἀλέξανδρος ἔφρασκεν εἶναι Διὸς υἱός (1), « Alexandre prétendait être *le* fils de Zeus » ; κτημάτων πάντων τιμιώτατον ἐστὶν ἀνὴρ φίλος, « *le* plus précieux de tous les biens, c'est un ami » (2); ταύτην μοι καλλίστην δωρεάν ἔδωκας (3), « en me donnant cela, tu m'as fait *le* plus beau présent que tu pusses me faire » ; ἀεὶ κράτιστόν ἐστι τᾶληθῆ λέγειν, « dire la vérité est toujours *le* mieux qu'on puisse faire » ; αἱ δευτέραι πως φροντίδες σοφώτεραι, « les secondes pensées sont, je crois (πως), *les* plus sages. »

### Place de l'article à côté des adjectifs qui font partie de l'attribut.

§ 8. — Quand un substantif avec son article est précédé ou suivi d'un adjectif sans article, cet

(1) L'orthographe attique est plutôt υἱός. [O. R.]

(2) On peut ajouter qu'en grec le superlatif, même lorsqu'il n'est pas attribut, se rencontre employé sans article dans le sens *relatif*. [O. R.]

(3) Entendez : ταύτην (τὴν δωρεάν) μοι ἔδωκας οὕσαν καλλίστην δωρεάν. [O. R.]

adjectif ne joue pas le rôle d'adjectif qualificatif ou épithète; il fait partie de l'*attribut* et sert à compléter le sens du verbe. Exemples : Τὸ σῶμα θνητὸν ἅπαντες ἔχομεν, m. à m. « notre corps, nous l'avons tous mortel », c'est-à-dire : « le corps que nous avons est mortel »; βέβαιον ἄξεις τὸν βίον δίκαιος ὢν, « ta vie, tu la mèneras sûre et tranquille, si tu es juste », c'est-à-dire : « la vie que tu mèneras sera sûre et tranquille, etc. »

§ 9. — On trouve surtout employés ainsi les adjectifs suivants, qui se traduisent pour la plupart, dans notre langue, par des adverbes ou des locutions adverbiales :

a) Des adjectifs marquant des rapports de lieu : μέσος, ἄκρος, ἔσχατος, *medius, summus, extremus* : διὰ μέσης τῆς νήσου, « à travers le milieu de l'île » (m. à m. : « à travers l'île, prise *en son milieu* »); ἐν ἄκρῳ τῷ δένδρῳ, « tout au haut de l'arbre »; ἐν ἐσχάτῃ τῇ νήσῳ, « à l'extrémité de l'île. » Au contraire ἡ μέση νῆσος, par exemple, signifie : « l'île qui se trouve au milieu » (μέση, ici, est épithète).

b) Des adjectifs marquant l'ordre dans le temps : πρότερος, πρώτος, ὕστερος, ὕστατος, τελευταῖος, « d'abord, en premier lieu, plus tard, en dernier lieu. »

c) Des adjectifs marquant des circonstances de temps : σκοταῖοι προσῆσαν οἱ στρατιῶται, « les soldats s'avançaient pendant la nuit »; ἑκταῖοι ἀφίκοντο οἱ

στρατιῶται εἰς Χρυσόπολιν, « *le sixième jour les soldats arrivèrent à Chrysopolis.* »

d) Des adjectifs signifiant *peu* ou *beaucoup* (πολύς, ἄφθονος, ὀλίγος) : πολλὰ ἔχει τὰ ἐπιτήδεια, m. à m. « *il a en grande quantité ses vivres* », ὀλίγην ἔχει τὴν ἵππον (1), m. à m. « *il a en petite quantité sa cavalerie* », c'est-à-dire : « les vivres qu'il a sont en grande quantité, la cavalerie qu'il a est en petit nombre. »

e) Les adjectifs signifiant *volontiers* ou *à regret* : ἐκῶν (ἐκούσιος), ἄσμενος, « *de bon cœur, volontiers* », et ἄκων, « *à contre-cœur.* »

f) L'adjectif μόνος, « *seul.* » Μόνος ὁ παῖς ἀπέθανεν, « *il n'y eut que le fils qui mourut* »; au contraire, ὁ μόνος παῖς (adjectif épithète) signifierait « *le fils unique.* »

### Article avec les pronoms et les adjectifs pronominaux.

§ 10. — Quand on ajoute une apposition à un pronom personnel, on emploie l'article devant cette apposition : ἐγὼ ὁ τλήμων, « *moi, malheureux que je suis* », ἡμεῖς οἱ Ἕλληνες, « *nous autres Grecs.* »

(1) Ἴππος (*féminin* en pareil cas) est un singulier pris dans un sens collectif : « *les chevaux* », c'est-à-dire « *la cavalerie.* » Χιλίαι Ἴπποι, « *1000 chevaux* », c'est-à-dire « *1000 cavaliers.* » [O.R.]

REMARQUE. — Parfois le pronom personnel est sous-entendu, et l'on ne trouve exprimée que l'apposition avec l'article : ἀπελθόντες ἤδη αἰρεῖσθε, οἱ δεόμενοι, ἄρχοντας (entendez : ὑμεῖς, οἱ δεόμενοι), « vous étant retirés maintenant, choisissez-vous des chefs, vous qui en éprouvez le besoin. (1) »

§ 41. — Certains pronoms, employés comme adjectifs, se placent comme les adjectifs dont il a été question au § 9, et veulent que le substantif qui les accompagne soit précédé de l'article. Ce sont :

a) αὐτός, quand il signifie *lui-même*; αὐτός ὁ βασιλεύς, « le roi lui-même, en personne », ou bien « le roi, par lui-même, à lui seul », ou encore « le roi, de son propre mouvement, *sponte sua*. » Au contraire ὁ αὐτός signifie *le même*, et cette expression conserve l'article même quand elle est employée comme attribut (contrairement à la règle du § 7).

b) ὅδε, οὗτος, ἐκεῖνος (2) : αὕτη ἡ πόλις **οὐ** ἡ πόλις αὕτη, « cette ville-ci »; ἐκεῖνη ἡ πόλις **οὐ** ἡ πόλις ἐκεῖνη, « cette ville-là. »

(1) On remarquera qu'on peut en pareil cas ajouter une apposition au *nominatif* à un *vocatif* exprimé ou sous-entendu : ὁ παῖς, ἀκολούθει (entendez : σὺ, ὁ παῖς), « hé toi ! l'enfant, suis-moi. » [O. R.]

(2) Pour le sens de ces trois pronoms, cf. *Premiers éléments*, § 46. L'article *peut* manquer, quand on *montre du geste* une personne ou un objet *présent* : Σωκράτης ὅδε, « Socrate *que* voici »,

c) ἄμφω (toujours avec le duel du substantif) ou ἀμφότεροι, « tous les deux ensemble », ἐκάτερος, « l'un et l'autre » : ἀμφοῖν τοῖν ποδοῖν ou τοῖν ποδοῖν ἀμφοῖν, « des deux pieds en même temps », ἀμφότερα τὰ στρατόπεδα, « l'un et l'autre camp à la fois »; ἐκάτερον τὸ κέρασ, « l'une et l'autre aile (de l'armée). »

d) πᾶς (ἅπας) et ὅλος, « tout entier », sont suivis de l'article quand le substantif, même employé sans ces adjectifs, aurait eu l'article : πᾶσα ἡ πόλις, ὅλη ἡ πόλις ou ἡ πόλις πᾶσα (ὅλη), « toute la ville »; πᾶσαν ὑμῖν τὴν ἀλήθειαν ἐρῶ, « je vous dirai toute la vérité, la vérité tout entière »; au contraire, ὅλας πόλεις, « des villes entières »; παντὶ σθένει, « avec un déploiement de forces complet. »

REMARQUE I. — Ἐκαστος se construit le plus souvent sans article.

REMARQUE II. — On ne met pas l'article avec πᾶς quand πᾶς signifie *chaque* : πᾶσα πόλις = ἐκάστη πόλις, « toute ville, chaque ville »; δρυὸς πεσούσης, πᾶς ἀνὴρ ζυλεύεται, « le chêne une fois abattu, chaque homme ramasse du bois »; — ni non plus, quand il signifie

χιτῶνες οὗτοι, « les tuniques *que voilà* », etc. Il ne peut naturellement pas y avoir d'article quand le substantif est *attribut* et que le pronom est employé comme on l'a vu plus haut, p. 6, note 3. — Pour l'ordre des mots qui est à employer lorsque le substantif est accompagné à la fois de l'adjectif démonstratif et d'un adjectif qualificatif, voy. *Premiers éléments*, § 109. [O. R.]

*absolu, sans mélange* : πᾶς χρυσός, « rien que de l'or », ἐν πάσῃ ἀνομίᾳ ζῆν, « vivre dans une anarchie absolue. »

Le pluriel πάντες se construit à volonté avec ou sans article : πάντες οἱ ἄνθρωποι ou πάντες ἄνθρωποι, « tous les hommes. »

REMARQUE III. — Placés entre l'article et le substantif, πᾶς et ὅλος signifient *l'ensemble de* : ὁ πᾶς ἀριθμός, « la somme totale, le total »; τὸ ὅλον στρατεύμα, « l'ensemble de l'armée. » — A côté d'un nom de nombre, οἱ πάντες signifie *en tout* : ἑκατὸν ὀπλιῖται ἀπώλοντο οἱ πάντες, « il périt en tout cent hoplites »; ἕμενον τριάκοντα τὰς πάσας ἡμέρας, « ils restaient trente jours en tout. »

§ 12. — D'autres pronoms, employés aussi comme adjectifs, veulent également que le substantif soit accompagné de l'article, mais se placent entre l'article et le substantif. Ce sont : les adjectifs possessifs (cf. § 14 a); — τοιοῦτος (τοιόσδε), τοσοῦτος (τοσόσδε), τηλικούτος (τηλικόσδε) (1), qui suivent les mêmes règles que les adjectifs (voy. § 6 et § 8); — ἕτερος (*alter*), quand il désigne un objet déterminé, et ἄλλος, quand il signifie *reliquus* : ὁ ἕτερος στρατηγός, *alter dux*, « l'autre général », ἡ ἄλλη Ἑλλάς, *reliqua Græcia*, « le reste de la Grèce. »

(1) Pour la différence entre τοιοῦτος et τοίόσδε, etc., voy. *Præmiæ éléments*, § 129.

### Article avec les noms de nombre.

§ 13. — On joint l'article aux noms de nombre :

1° Quand ils désignent *une partie déterminée* d'un tout également déterminé : ἐναυμάχησαν ἑβδομηκοντα ναυσίν, ὧν ἦσαν αἱ εἴκοσι στρατιώτιδες, « ils combattirent avec soixante-dix vaisseaux, dont vingt étaient des vaisseaux de transport (1). »

2° Dans les évaluations approximatives : λέγονται Πέρσαι ἀμφὶ τὰς δώδεκα μυριάδας εἶναι, « on dit que le nombre des Perses est d'environ cent vingt mille hommes. »

---

## CHAPITRE II. — DES PRONOMS (2)

### A. Pronoms possessifs.

§ 14. — a) Quand on renvoie à un autre mot que le sujet de la proposition, le rapport de possession se marque : soit par les génitifs des pronoms person-

(1) Cf. Corneille, *Horace*, acte III, scène vi : « Des trois *les deux* sont morts »; *Menteur*, acte I, scène v : « J'avais pris cinq bateaux..... *Les quatre* contenaient quatre chœurs de musique..... Le cinquième, etc. » [O. R.]

(2) Pour les particularités dans l'emploi des adjectifs et des pronoms, cf. *Premiers éléments*, §§ 121-133. [O. R.]

nels : μου (enclitique) [et non ἐμοῦ], σου (enclitique), αὐτοῦ, ἡμῶν, ὑμῶν, αὐτῶν, lesquels se placent comme le génitif *partitif* des substantifs (§ 6, Rem. II) : ὁ φίλος μου, ou bien, dans le cours d'une phrase, μου ὁ φίλος (1); — soit, si l'on veut appuyer davantage sur le rapport de possession, par les adjectifs possessifs, ἐμός, σός, ἡμέτερος, ὑμέτερος, qui peuvent être suppléés à la troisième personne par les génitifs ἐκείνου, ἐκείνων (2). Ces adjectifs possessifs, ainsi que ἐκείνου, se placent comme l'adjectif épithète : ὁ ἐμός φίλος, ὁ ἐκείνου φίλος.

b) *Lorsqu'il s'agit de renvoyer au sujet de la proposition*, le rapport de possession se marque : soit par les adjectifs possessifs : ἐμός, ἡμέτερος; σός, ὑμέτερος; σφέτερος (3); — soit par le génitif des pronoms réfléchis : ἐμαυτοῦ, σεαυτοῦ, ἑαυτοῦ; au pluriel, ἡμῶν αὐτῶν et ὑμῶν αὐτῶν se remplacent en général par ἡμέτερος αὐτῶν et ὑμέτερος αὐτῶν, mais ἑαυτῶν (4) est plus usité que σφέτερος αὐτῶν. Le génitif des pronoms réfléchis se place comme l'adjectif épithète : τὸν ἐμαυτοῦ φίλον, τὸν ἑαυτῶν φίλον.

(1) Toutefois, si le substantif est accompagné d'un adjectif qualificatif, on dit : ὁ καλός μου ἵππος, « mon beau cheval. »

[O. R.]

(2) Σφέτερος, à la 3<sup>e</sup> personne, a toujours le sens *réfléchi*.

(3) Au singulier, ὅς, *suis*, est inusité dans la prose attique.

[O. R.]

(4) En pareil cas, on n'emploie jamais σφῶν αὐτῶν. [O. R.]

REMARQUE I. — Ἐμὸς φίλος et φίλος μου, sans article, signifient « un ami à moi »; Κρίτων οὕτωςι, ἐμὸς ἡλικιώτης καὶ δημότης, « Criton que voici, qui est de mon âge et de mon dème. » — Quand l'adjectif possessif est joint à un substantif employé comme attribut, l'article tombe, suivant la règle : Χαίρεφῶν ἐμὸς ἐπαῖρος ἦν, « Chéréphon était mon ami. »

REMARQUE II. — Lorsqu'il suffit d'*indiquer* seulement le rapport de possession, sans l'énoncer d'une manière formelle, on peut employer simplement l'article : οἱ γονεῖς στέργουσι τὰ τέκνα, « les parents aiment leurs enfants. » L'article lui-même tombe quand il devrait être joint à un attribut : μηδένα ἡγοῦ φίλον, « ne regarde personne comme ton ami. »

## B. Pronoms réfléchis (1).

§ 15. — Les pronoms réfléchis de la 1<sup>re</sup> et de la 2<sup>e</sup> personne, ἐμαυτοῦ, σεαυτοῦ, etc., sont toujours des réfléchis *directs*, c'est-à-dire qu'ils ne renvoient qu'au sujet même de la proposition dans laquelle ils se trouvent : γνῶθι σεαυτόν, « connais-toi toi-même. »

REMARQUE. — Contrairement à la règle générale, on trouve plus souvent δοκῶ μοι, *mihî videor*, que δοκῶ ἐμαυτῶ.

(1) Cf. *Premiers éléments*, § 43.

§ 16. — Quant au pronom réfléchi *composé* de la 3<sup>e</sup> personne, ἐαυτοῦ, etc., il est tantôt réfléchi *direct*, c'est-à-dire qu'il renvoie au sujet même de la proposition dans laquelle il se trouve, tantôt réfléchi *indirect*, c'est-à-dire que, placé dans une proposition incidente ou subordonnée, il peut renvoyer au sujet de la proposition principale.

REMARQUE I. — Au lieu de ἐαυτοῦ *jouant le rôle de réfléchi indirect*, on peut employer :

a) Les formes (ἐ, οὔ) οἱ et σφεῖς, σφᾶς, σφῶν, σφίσι(ν), c'est-à-dire le pronom réfléchi *simple* de la 3<sup>e</sup> personne : λέγεται Ἀπόλλων ἐκδεῖραι Μαρσύαν, ἐρίζοντα οἱ περὶ σοφίας, « on dit qu'Apollon écorcha Marsyas, qui prétendait rivaliser de science avec lui » ; οἱ Ἕλληγες ἐδόκουν ἀτάκτοις σφίσιν ἐπιπεσεῖσθαι βασιλέα, « les Grecs croyaient que le grand roi fondrait sur eux s'ils rompaient leurs rangs » ;

b) Les cas obliques de αὐτός (1), qui correspondent ici aux cas obliques du latin *is* : ἔλεγον ὅτι μεταμέλοι αὐτοῖς, « ils disaient qu'ils se repentaient » (αὐτοῖς renvoie au sujet du verbe principal ἔλεγον).

REMARQUE II. — Pour accuser davantage le sens réfléchi, on peut ajouter αὐτός au sujet de la proposition : αὐτὸς ἐμαυτὸν βλέπω, *mihī ipse noceo* (2).

(1) Je ferai remarquer toutefois que, là où les manuscrits des auteurs donnent une phrase comme celle qui est ici proposée comme exemple, rien n'empêcherait de corriger αὐτοῖς en αὐταῖς. Cette règle est donc quelque peu incertaine. [O. R.]

(2) *Mihī ipsi noceo* et *mihī noceo* se rendent de la même ma-

### C. Pronoms relatifs.

§ 47. — Les pronoms relatifs sont ὅς, ὅσπερ et ὅστις (1). On emploie *toujours* ὅστις après une proposition principale *négative* ou de sens négatif : οὐδεὶς ἔστιν ὅστις, « il n'y a personne qui..... », τίς ἔστιν ὅστις, « quel est celui qui..... ? »

§ 48. — Le pronom relatif s'accorde en genre et en nombre avec son antécédent, contenu dans la proposition principale, mais il prend le cas demandé par le rôle que lui-même joue, comme sujet ou comme complément, dans la proposition dépendante. Toutefois, si le relatif doit être à l'*accusatif*, et que son antécédent soit au *génitif* ou au *datif*, le relatif peut s'accorder encore en cas avec son antécédent. Cette particularité, que l'on nomme *attraction* du relatif, ne se rencontre du reste que lorsque la proposition relative est *absolument nécessaire pour déterminer le sens de l'antécédent* et se trouve ainsi étroitement unie à la proposition principale : Κύρος ἀπέπεμπε τοὺς γιγνομένους δασμοὺς βασιλεῖ ἐκ τῶν πόλεων ὧν ὁ Τισσαφέρνης ἐτύγγανεν ἔχων, « Cyrus renvoyait au grand roi les tributs qui lui arri-

nière : ἐμαυτὸν βλέπτω; *mihī ipsi nocet et tibi ipsi noceo* se rendront ainsi : ἐμὲ αὐτὸν βλέπτει, αὐτὸν σὲ βλέπτω. [O. R.]

(1) Cf. *Premiers éléments*, § 47.

[O. R.]

vaient des villes que Tissapherne se trouvait avoir parmi ses possessions. »

Quand cette attraction a lieu, le pronom qui devrait servir d'antécédent au relatif est omis, s'il n'est pas joint à un substantif : τοῦτον τὸν οἶνον πῖνε σὺν οἷς μάλιστα φιλεῖς, « bois ce vin avec (ceux) que tu aimes le mieux »; Κλέαρχος ὠφελεῖν ἐβούλετο Κύρον ἀνθ' ὧν εὖ ἔπαθεν ὑπ' ἐκείνου, « Cléarque voulait se rendre utile à Cyrus, en reconnaissance de (ce) que ce prince avait fait pour lui (1). »

Si l'antécédent est un substantif, on le place souvent, sans article, dans la proposition relative elle-même : ὧν ἔχομεν φίλων, « ... des amis que nous avons. »

REMARQUE. — Si, dans une proposition relative ayant pour attribut l'adjectif οἷος, on supprime le verbe *être*, non seulement οἷος, mais encore le sujet de la proposition relative se mettent au cas de l'antécédent : ainsi, au lieu de dire ἀνδρὶ οἷος σὺ εἶ, on dira plus brièvement οἷῳ σοι ἀνδρὶ, « à un homme tel que toi »; de même οἷους ὑμᾶς ἄνδρας, etc.

§ 49. — Parfois, par une particularité contraire, c'est l'antécédent qui se met au cas du relatif (*attractio inveras*) : ἔλεγον ὅτι Λακεδαιμόνιοι πάντων ὧν

(1) Au lieu de σὺν τοῖς οὖς..., ἀντὶ τῶν αἰ....

[O. R.]

δέονται πεπραγότες εἶν παρὰ βασιλέως (au lieu de πάντα), « ils disaient que les Lacédémoniens avaient obtenu du grand roi tout ce qu'ils demandaient. »

REMARQUE. — Au lieu de οὐδείς ἔστιν ὅστις (ὅτου, ὅτω, etc.) οὐ...., on disait, en supprimant le verbe *être* et en faisant l'*attraction inverse* : οὐδείς ὅστις οὐ, génitif οὐδενὸς ὅτου οὐ, datif οὐδενὶ ὅτω οὐ, etc., expression composée pouvant se traduire par : « tout le monde »; par une attraction analogue on disait : ὑπερφουῶς ὦς, « étonnamment », θαυμαστὰ ὅσα χρήματα ἔλαβε, « il a reçu une somme d'argent incroyable, » etc.

---

### CHAPITRE III. — ACCORD DU SUJET AVEC L'ATTRIBUT (1)

§ 20. — Le verbe et l'attribut s'accordent en nombre avec le sujet. Pourtant, si le sujet est un *pluriel neutre*, l'adjectif attribut se met au pluriel, suivant la règle, mais le verbe se met (2) au singulier. Τὰ τέλη τῶν Λακεδαιμονίων ὑπέσχετο ἐς τὴν Ἀττικὴν ἐσβαλεῖν, « les magistrats lacédémoniens promirent d'envahir l'Attique »; τὰ δίκαια καλὰ ἐστίν, « ce qui est

(1) Cf., pour l'emploi du duel, *Premiers éléments*, §§ 114 et 134, et, pour l'emploi du pluriel neutre, § 122. [O. R.]

(2) Du moins en général.

[O. R.]

juste est beau »; τὰ μεγάλα δῶρα τῆς τύχης ἔχει φόβον, « les faveurs de la fortune ne vont pas sans bien des sujets de crainte »; ἐκ τῶν πόνων τοι τὰγάθ' αὔξεται βροτοῖς, « c'est à force de peines que le bonheur des mortels s'accroît. »

§ 21. — L'adjectif attribut s'accorde en genre, en nombre et en cas avec le sujet. Mais, si le sujet est un nom générique masculin ou féminin, l'adjectif attribut se met souvent, avec un sens particulier, au *singulier neutre*. "Απιστον ἡ θάλαττα, « c'est *chose trompeuse* que la mer »; οὐκ ἀγαθὸν πολυκοιρανίη· εἰς κοίρανος ἔστω (Hom.), « c'est une *chose mauvaise* que d'avoir plusieurs maîtres : il faut n'en avoir qu'un seul. »

---

## CHAPITRE IV. — EMPLOI DES CAS

### A. De l'accusatif.

§ 22. — L'accusatif s'emploie pour déterminer et compléter le sens du verbe.

On l'emploie comme *cas de l'objet extérieur* (1) avec les verbes transitifs ou avec les verbes intrans-

(1) Les grammairiens allemands appellent *objet extérieur* ce que nous appelons *complément direct*. [O. R.]

sitifs pris transitivement, pour désigner la personne ou l'objet sur lequel s'exerce directement l'action marquée par le verbe (1).

Parmi les verbes qui gouvernent ainsi l'accusatif, on peut remarquer :

α) Ὀνινάνει, ὠφελεῖν, « aider, être utile à », θερραπεύειν, « servir »; κολακεύειν, « flatter », προσκυνεῖν, « adorer » (2); βλάβπτειν, « nuire à », ἀδικεῖν, « faire tort à »; τιμωρεῖσθαι, « se venger de »; et les expressions composées : εὖ (καλῶς) ποιεῖν, εὐεργετεῖν, « faire du bien à », κακῶς ποιεῖν, κακουργεῖν, « faire du mal à »; εὖ (καλῶς) λέγειν, εὐλογεῖν, « dire du bien de », κακῶς λέγειν, κακηγορεῖν, « dire du mal de. » — Exemples : Μέννησο πλουτῶν τοὺς πένητας ὠφελεῖν, « souviens-toi, si tu es riche, de secourir les pauvres »; βλάβπτει τὸν ἄνδρα θυμὸς εἰς ὀργὴν πεσών, « ce qui fait du mal à l'homme, c'est une âme qui se laisse aller à la colère »; ἐν τοῖς κακοῖσι τοὺς φίλους εὐεργέτει, « secours tes amis dans le malheur. »

(1) Beaucoup de verbes intransitifs deviennent transitifs lorsqu'ils sont composés d'une préposition; ce sont surtout des verbes composés de *διὰ*, *μετά*, *παρά*, *περί*, *ὑπέρ*, *ὑπό*, quelquefois des verbes composés de *εἰς*, *ἐκ*, *ἐπί*, *πρός*. — De *ἵπποτροφεῖν*, « élever des chevaux », on forme l'expression *καθιπποτροφεῖν τὴν οὐσίαν*, « dépenser sa fortune à élever des chevaux. » On rencontre, en grec, différents verbes composés de *κατά* qui sont transitifs avec un sens analogue : *καταπολεμεῖν*, *debellare*, etc. [O. R.]

(2) En latin, *adulari* se trouve construit, tantôt avec l'acc., tantôt avec le dat. [O. R.]

REMARQUE I. — Ὑβρίζειν, « outrager, insulter », prend aussi parfois l'accusatif, mais on le construit d'ordinaire avec εἰς; ἀμαρτάνειν, ἀσεβεῖν, παρανομεῖν, « commettre une faute, une impiété, une illégalité envers quelqu'un », se construisent avec εἰς ou περί et l'accusatif. Pour βοηθεῖν, « secourir », et d'autres verbes qui se construisent avec le datif, voyez § 53, e.

REMARQUE II. — Pour former le passif des expressions εὔ, κακῶς, etc., ποιεῖν et λέγειν, on emploie les locutions εὔ, κακῶς, etc., πάσχειν et ἀκούειν (cf. § 72).

b) Διώκειν, θηρᾶν, « poursuivre »; μιμνῆσθαι, ζηλοῦν, « imiter (1). » Ἀρχὴν [δέ] θηρᾶν οὐ πρέπει τὰμῆχανα, « il ne faut pas même penser à poursuivre l'impossible (2) »; ζήλου τὸν ἐσθλὸν ἄνδρα καὶ τὸν σώφρονα, « imite l'homme de bien et le sage. »

c) Beaucoup de verbes qui marquent un *senti-ment* ou l'*expression* d'un sentiment, ou encore l'*action* provoquée par tel ou tel sentiment :

ἀλγεῖν, « s'affliger de (3) »; αἰδεῖσθαι, αἰσχύνεσθαι, « éprouver un sentiment de respect » ou « de honte en présence de quelqu'un »; ἐκπλήττεσθαι, καταπλήττεσθαι, « être épouvanté de »; φοβεῖσθαι, δεδιέναι, « craindre »; — κλάειν, θαυρούειν, « pleurer sur »; πενθεῖν, « être

(1) En latin, *amulari* se trouve construit, tantôt avec l'acc., tantôt avec le dat. [O. R.]

(2) Sur le sens de ἀρχήν, cf. plus bas, § 29, a. [O. R.]

(3) On construit plus souvent ἀλγεῖν avec le datif. [O. R.]

en deuil de »; οἰμώζειν, θρηνεῖν, « se lamenter sur »; — φυλάττεσθαι, εὐλαβεῖσθαι, « se garder de »; ἀποφεύγειν, « échapper à »; φεύγειν, « s'efforcer d'échapper à »; ἀποδιδράσκειν, « éviter par la fuite », etc. — Μάθε πολὺ μᾶλλον σαυτὸν αἰσχύνεσθαι ἢ τοὺς ἄλλους, « apprends à rougir devant ta conscience, plutôt que devant les autres ». Φεῦγ' ἡδονὴν φέρουσαν ὕστερον βλάβην, « fuis le plaisir qui ne peut que nuire dans la suite. »

De même θαρρεῖν, « ne pas craindre », et ὑφίστασθαι, « résister à », ἀμύνεσθαι, « se défendre contre. »

REMARQUE I. — On trouve même employés activement des verbes proprement neutres, comme σπεύδειν, ἐπιείγεσθαι, « se hâter », σιγᾶν, σιωπᾶν, « se taire », qui se construisent avec l'accusatif quand ils signifient « hâter, presser » et « taire, cacher. »

REMARQUE II. — Μένειν τινά, « soutenir l'attaque de quelqu'un », est poétique; en prose μένειν τινά a le même sens que περιμένειν τινά, « attendre quelqu'un. »

REMARQUE III. — Θαρρεῖν τινι signifie « avoir confiance en quelqu'un, se fier à quelqu'un. »

d) Λανθάνειν, « échapper aux regards de »; φθάνειν, « devancer »; ἐπιλείπειν, « faire défaut à, *deficere*. » — Οὐδεὶς ποιῶν πονηρὰ λανθάνει Θεόν, « nul ne peut faire le mal à l'insu de Dieu ». Μή σ' ἐπιλίπη τι τῶν ἀναγκαιῶν σκόπει, « prends garde que rien de ce qui est nécessaire ne vienne à te manquer. »

e) Ὀμνόναι Θεούς, « jurer par les Dieux », et ἐπιορκεῖν Θεούς, « se parjurer en invoquant les Dieux. »

REMARQUE. — De même que ὀμνόναι, les particules νή et μή se construisent avec l'accusatif (1) : νή Δία, « oui, par Zeus »; οὐ μή Δία, « non, par Zeus »; ναὶ μή Δία, « oui certes, par Zeus. »

§ 23. — L'accusatif de l'objet extérieur est accompagné d'un accusatif attribut après les verbes suivants :

a) Après ποιεῖν, *facere, reddere* : ποιεῖν κύριόν τινα τοῦ ἀγῶνος, « donner à quelqu'un la supériorité dans un combat »; ποιεῖν τοὺς Μήδους ἀσθενεῖς, « rendre faibles, affaiblir les Mèdes »; ποιεῖν τινὰς ἐκ πενήτων πλουσίους, « faire passer des gens de la pauvreté à la richesse »; — de même ποιεῖσθαι, « faire, rendre pour soi » (cf. § 67 a) : ποιεῖσθαι φίλον τινά, « faire de quelqu'un son ami », πολίτην, « son concitoyen », ἡγεμόνα, « son chef »; — de même aussi les autres verbes de sens analogue : καθιστάναί ψευδῆ ἑαυτόν, « faire de soi un menteur »; καθιστάναί φανερόν τι, « rendre quelque chose évident »; καθιστάναί ἐλεύθερόν τινα, « donner à quelqu'un la liberté »; ἀποδεικνύναί οὐ ἀποφαίνεῖν τινὰ στρατηγόν, « nommer quelqu'un stratège »; αἰρεῖσθαι,

(1) En réalité, l'accusatif dépend ici de l'idée de ὄμνουμι qui est sous-entendue.

χειροτονεῖν τινα ἄρχοντα, « choisir, élire (par le vote à mains levées) quelqu'un comme magistrat »;

b) Après les verbes signifiant *appeler* : ὀνομάζειν, καλεῖν;

c) Après les verbes signifiant *tenir pour, regarder comme* : νομίζειν, ἡγεῖσθαι.

Lorsqu'au lieu de la tournure par l'actif on emploie la construction par le passif, l'accusatif de l'objet extérieur devient le sujet du verbe passif, et l'attribut se met au nominatif : πλούσιος ἐγένετο, « il fut enrichi » (γίγνομαι sert de passif à ποιεῖν, cf. § 72), στρατηγὸς ἀπεδείχθη, ἡρέθη (cf. § 71), ἐχειροτονήθη.

REMARQUE. — Avec l'expression τίθεσθαι τινα ὄνομα, on met le nom dont on appelle quelqu'un à l'accusatif, comme avec ὀνομάζειν : par ex. ταύτῃ τῇ ζυνουσίᾳ ἔθεντο πόλιν ὄνομα, « à cette réunion d'hommes on a donné le nom (de) ville »; avec ὀνομά μοι ἐστὶ et ὄνομα (ἐπωνομίαν) ἔχω, on le met au nominatif, comme avec ὀνομάζομαι.

§ 24. — On trouve un double accusatif de l'objet extérieur, celui de la personne et celui de la chose, avec les verbes suivants :

a) Ἐρωτᾶν, ἐρέσθαι τινά τι (ou bien τινὰ περί τινος), « demander à quelqu'un de dire... »; αἰτεῖν, αἰτεῖσθαι τινά τι (ou bien τι παρά τινος), « demander à quelqu'un de donner.... »; πράττειν (εἰσπράττειν), πράττεσθαι τινα χρήματα, « exiger de quelqu'un de l'argent »; διδά-

σκειν τινά τι, « enseigner à quelqu'un quelque chose » ;  
κρύπτειν, ἀποκρύπτεσθαι τινά τι, « cacher à quelqu'un  
quelque chose » ; ἀναμνησκειν, ὑπομνησκειν τινά τι (ou  
bien τινά τινος), « rappeler à quelqu'un quelque  
chose. »

REMARQUE. — Πιιδεύειν se construit parfois, comme  
διδάσκειν, avec un double accusatif; mais on dit plus  
souvent πιιδεύειν τινά τινι ou τινά ἔν τινι. Διδάσκειν τινά  
ἱππέα signifie « enseigner l'équitation à quelqu'un »  
(mot à mot : « instruire quelqu'un comme écuyer, de  
façon à en faire un écuyer »).

δ) Ἐνδύειν, ἀμφιεννόναι, ou bien ἐκδύειν τινά τι, « faire  
prendre » ou « faire ôter à quelqu'un tel ou tel vê-  
tement » ; ἀφαιρεῖσθαι τινά τι (ou bien τινός τι), « enlever  
à quelqu'un quelque chose » ; ἀποστερεῖν τινά τι (ou  
bien τινά τινος), « dépouiller quelqu'un de quelque  
chose. »

Quand on emploie la tournure passive, l'accusa-  
tif de la personne devient le sujet du verbe, l'accu-  
satif de la chose est conservé sans changement :  
μουσικήν διδαχθεῖς, « ayant été instruit dans la mu-  
sique » ; ἡμφίεσμαι χιτῶνα, « je me suis laissé revêtir  
d'une tunique » ; ἐνεδύθην (ἐνέδυν) ἱμάτιον, « je me suis  
laissé couvrir (je me couvris) d'un vêtement » ; ὑπὸ  
βασιλέως πεπραγμένος τοὺς φόρους, « ayant été contraint  
par le grand roi de payer les tributs. »

§ 25. — L'accusatif s'emploie d'autre part comme accusatif de l'*objet intérieur* ou du *contenu* (1), pour déterminer le sens d'un verbe soit transitif, soit intransitif.

On peut construire ainsi :

a) L'accusatif d'un substantif verbal de même racine que le verbe (*figura etymologica*) ou du moins de sens équivalent. Ce substantif doit être, en règle générale, *accompagné d'un adjectif qualificatif ou d'une autre détermination* : μέγαν κίνδυνον κινδυνεύειν, « courir un grand danger »; Ταντάλου φόβον φοβεῖσθαι, « avoir une peur de Tantale »; μακρὸν ὕπνον καθεύδειν, « dormir d'un long sommeil »; αἰσχίστην δουλείαν δουλεύειν, *turpissimam servitutem servire*; ζήσεις βίον κράτιστον, ἂν θυμοῦ κρατῆς, « tu vivras de la meilleure des vies, si tu sais dominer tes passions. »

L'accusatif du substantif ne s'emploie tout seul que lorsque le substantif, par lui-même, a déjà un sens *plus restreint* que le verbe : φυλακὴν φυλάττειν, « monter la garde » (terme militaire); γὰρ χεῖσθαι, « verser des libations sur la tombe d'un mort. »

b) L'accusatif d'un substantif dont le sens est tel

(1) Ch. Thurot appelait cet emploi de l'accusatif *accusatif de qualification*, parce que l'addition au verbe d'un substantif à l'accusatif accompagné d'une détermination sert à *qualifier* l'action marquée par le verbe, comme le ferait l'addition d'un adverbe ou d'une expression adverbiale. [O. R.]

qu'il équivalait, à lui seul, à un substantif tiré du verbe et *accompagné d'une détermination* : εὐαγγελία θύειν, « offrir le sacrifice d'usage en l'honneur d'une bonne nouvelle »; σωτήρια θύειν, « offrir un sacrifice après avoir échappé à un péril »; μάχην ou bien γνώμην νικᾶν, « remporter la victoire dans une bataille » ou bien « l'emporter par son avis (dans une discussion) »; Ὀλύμπια ou στάδιον νικᾶν, « triompher aux jeux olympiques, remporter le prix du stade » (c'est comme s'il y avait σταδίου νίκην νικᾶν).

c) L'accusatif neutre (1) d'un adjectif : ἡδὺν γελάειν (= ἡδὺν γέλωτα γελάειν), « rire de bon cœur »; ὑψηλὰ ἄλλεσθαι, « sauter haut »; μέγα κράζειν, « pousser un grand cri, crier fort. »

REMARQUE. — Il faut rapprocher de cette construction l'emploi adverbial du neutre des comparatifs et des superlatifs (2) : τοῦ ὑπὸ σοῦ κριθέντος χαλεπώτατα ζῆν χαλεπώτερον ἔτι ζῆ ὁ τυραννῶν, « la vie que tu juges la plus malheureuse de toutes l'est encore moins que celle du tyran. »

d) L'accusatif neutre d'un pronom ou d'un adjectif pronominal : τί σοι χρῶμαι; « à quoi veux-tu que je t'emploie? que veux-tu que je fasse de toi? »;

(1) Ordinairement l'accusatif *pluriel*.

[O. R.]

(2) Cf. *Premiers éléments*, § 36.

[O. R.]

οὐδέν σοι χρῶμαι, « je ne fais rien de toi »; πάντα νικᾶν,  
« remporter une victoire complète. »

REMARQUE. — On trouve l'accusatif employé de même pour déterminer le sens d'un adjectif : σοφὸς τὴν τοιαύτην σοφίαν, « un savant qui possède cette science-là »; ἄδικος πᾶσαν ἀδικίαν, « un homme injuste qui ne recule devant aucune injustice. »

§ 26. — On trouve souvent l'accusatif de l'*objet intérieur* employé à côté de l'accusatif de l'*objet extérieur*. — Μέλητός με ἐγράψατο τὴν γραφὴν ταύτην, « Mélétoḥ m'a intenté cette accusation. » Οὐκ ἐμὲ μείζω βλάψετε ἢ ὑμᾶς αὐτούς, « vous ne me ferez pas plus de tort que vous ne vous en ferez à vous-mêmes. » Τοῦτο οὐκ ἠνάγκασέ με, « il ne m'y a pas contraint. » Ὑμᾶς τοῦτο οὐ πείθω, « je ne réussis pas à vous en convaincre. » Τὴν τῶν παιδῶν παιδείαν παιδεύειν τινά, « élever quelqu'un comme ses propres enfants. » Καλλίστην νίκην νικᾶν τινά, « remporter sur quelqu'un la plus belle des victoires. »

REMARQUE. — On trouve ainsi employé avec ποιεῖν et λέγειν (cf. § 22, a), au lieu des adverbes εὖ, καλῶς, κακῶς, l'accusatif neutre des adjectifs ἀγαθός, κακός : ἀγαθόν (κακόν) τι ποιεῖν ou λέγειν τινά; ou bien ἀγαθὰ (κακὰ) ποιεῖν ou λέγειν τινά, μέγιστα ἀγαθὰ (κακὰ) ποιεῖν ou λέγειν τινά (1).

(1) Au passif, ἀγαθὰ πάσχειν ὑπό τινος, cf. § 22, a, Rem. II.

Quand, au lieu de la construction par l'actif, on emploie la tournure par le passif, l'accusatif de l'*objet intérieur* est conservé sans changement, mais l'accusatif de l'*objet extérieur* devient le sujet. Τοῦτο οὐκ ἤναγκάσθην ὑπ' αὐτοῦ, « je n'y ai pas été contraint par lui. »

§ 27. — L'accusatif s'emploie encore comme *accusatif de relation* (1) (appelé quelquefois *accusativus Græcus*), pour déterminer des verbes intransitifs ou des adjectifs. On met à l'accusatif de relation :

a) Le nom de la *partie* matérielle à laquelle on veut restreindre le sens d'une affirmation : κάμνειν τοὺς ὀφθαλμούς, « souffrir des yeux »; ἀλγεῖν τὸν πόδα, « avoir mal au pied »; ὑγιαίνειν τὸν νοῦν, « se bien porter quant à l'esprit »; διεφθαρμένος τὴν ψυχὴν, « corrompu pour ce qui est de l'âme »; χλωδὸς τῶ πόδε, « paralysé des deux pieds »; βέλτιόν ἐστι σῶμα γ' ἢ ψυχὴν νοσεῖν, « il vaut mieux être malade de corps que d'âme. » (Cf. § 70, Rem. II, a, 4<sup>o</sup>.)

b) Le nom du *point de vue* auquel on veut restreindre le sens d'une affirmation, par ex. γένος, ὄνομα, πλῆθος, ἦθος (cf. § 5), « sous le rapport de la race, du nom, de la quantité, du caractère » : ἀνὴρ Λυδὸς τὸ γένος, « un homme de race lydienne »; χρηστὸς τὸ ἦθος, « de mœurs honnêtes »; καλὴ τὸ εἶδος,

(1) Pouvant se traduire par : « sous le rapport de. » [O. R].

« belle de formes »; ποταμὸς (τὸ) εὖρος τεττάρων πλέθρων, « un fleuve de quatre pléthres (1) de largeur »; πλεθραῖος, τηλικούτος τὸ μέγεθος, « d'un pléthre de longueur, d'une longueur de tant »; χίλιοι, τοσούτοι τὸ πλῆθος, « au nombre de mille, au nombre de tant » ou « si nombreux »; πόλις ὄνομα (τοῦνομα) Καίναί, « une ville du nom de Cænæ. » — D'autres fois le substantif qui marque le point de vue où l'on se place a un sens plus précis, par ex. : « sous le rapport de la beauté, de la vertu », τὸ κάλλος, τὴν ἀρετήν; θαυμάσιος τὸ κάλλος, *admirabili pulchritudine*, « admirable de beauté. »

c) Le nom qui exprime par rapport à quoi tel ou tel sujet possède telle ou telle qualité : δεινὸς τὴν τέχνην, « excellent dans son art »; ἀγαθὸς τὰ πολεμικά, « habile dans l'art de la guerre (2). »

§ 28. — L'accusatif s'emploie pour marquer l'*extension* dans l'espace et dans le temps :

a) *Dans l'espace* : πολὺ χωρίον διώκειν τινά, « poursuivre quelqu'un sur une longue étendue de terrain »; ἡ πόλις ἀπέχει τριάκοντα στάδια, « la ville est à une distance de trente stades (3). »

(1) Le pléthre valait 100 pieds.

[O. R.]

(2) On emploie dans le même sens les prépositions εἰς et πρός, cf. plus bas §§ 176 et 188.

(3) L'emploi de l'accusatif avec les adjectifs qui indiquent une dimension (*hasta sex pedes longa*, *via pedes viginti lata*, *murus decem pedes altus*) est inconnu au grec.

O. R.]

b) *Dans le temps* : τὴν ἡμέραν, τὴν νύκτα, « le jour durant, la nuit durant »; χρόνον τινά, « pendant un certain temps »; τριάκοντα ἔτη γεγονώς, *triginta annos natus*.

REMARQUE. — On joint souvent un nom de nombre ordinal aux accusatifs ἔτος, ἡμέραν, μῆνα, etc., pour marquer *depuis combien de temps* telle ou telle situation existe ou *combien de temps il y a* que tel ou tel fait est arrivé; le temps réel écoulé est alors inférieur d'une unité au temps marqué par le nom de nombre ordinal : par ex. θυγάτηρ ἐνάτην ἡμέραν γεγαμημένη, « une fille mariée depuis huit jours » (m. à m. « qui se trouve dans son neuvième jour de mariage »). On ajoute alors souvent οὗτος (1) : στρατηγεῖ τρίτον ἔτος τοῦτί, « il est stratège depuis deux ans »; m. à m. « voici la troisième année qu'il est stratège. »

§ 29. — On emploie fort souvent l'accusatif *avec une valeur adverbiale*; en particulier :

a) Pour marquer l'*étendue*, la *portée* qu'il faut attribuer à une affirmation (cf. § 27) : τι, « dans une certaine mesure »; οὐδέν, « en aucune façon »; ἀρχὴν (τὴν ἀρχὴν) οὐ ou μή, « absolument pas » (mot à mot : « pas du tout, dès l'abord, dès le commencement »); τᾶλλα, « pour le reste »; τὰ πολλά, « la plu-

(1) *Sans article*, parce qu'en réalité le substantif est *attribut* : στρατηγεῖ τοῦτο (τὸ ἔτος) ὃν τρίτον ἔτος. [O. R.]

part du temps »; (τὰ) πάντα, « en tout, complètement. » — Οὐκ ἔστιν ὅστις πάντ' ἀνὴρ εὐδαιμονεῖ, « il n'y a pas d'homme qui soit heureux en tout, sous tous les rapports. »

δ) Dans un grand nombre de *locutions adverbiales*, marquant :

Le *motif* : τί, « pourquoi ? »; ταῦτόν τοῦτο, « pour cela même »;

La *manière* : τρόπον τινά, *quodammodo*; τίνα τρόπον, *quo modo?*; πάντα τρόπον (à côté de παντί τρόπῳ), *quoquo modo*; οὐκ οἶδ' ὄντινα τρόπον, *nescio quo pacto*; τρόπον τινός, *more, modo alicujus*; τὴν ταχίστην (1), *celerime*;

Le *temps* : τὸ νῦν, « maintenant »; τὸ πάλαι, « jadis »; τὸ πρίν, « auparavant »; τὸ μετὰ ταῦτα, « ensuite »; τὸ ἀπὸ τοῦδε, « depuis lors »;

La *place* qu'occupe une action dans une série d'actions semblables : τὸ πρῶτον, « pour la première fois »; τὸ δεύτερον, « pour la deuxième fois »; τὸ τελευταῖον, « pour la dernière fois »;

Enfin l'on peut remarquer certaines expressions isolées : τοῦναντίον, « au contraire »; τὸ λοιπόν, « dorénavant »; τὸ πρῶτον, « d'abord »; τέλος, « enfin »; πρόσφασις, « soi-disant »; προσίκα et δωρεάν, « gratis. »

§ 30. — Pour marquer l'endroit vers lequel est

(1) Sous-entendu ὁδόν.

*dirigé un mouvement*, on ne trouve l'accusatif seul que chez les poètes; dans la prose, il faut employer une préposition, même avec les noms de villes : εἰς Ἀθήνας, *Athenas* (ou bien Ἀθήνας, adverbe).

## B. Du génitif pris dans son sens propre (1).

§ 31. — Le génitif, pris dans son sens propre, sert surtout à déterminer des substantifs, des adjectifs, des adverbes; mais on le joint aussi à certains verbes.

### I. GÉNITIF JOINT A UN SUBSTANTIF

§ 31 *bis*. — Le génitif, joint à un substantif, indique, d'une façon générale, une relation entre le substantif et le génitif qui en dépend; il s'emploie, en particulier, pour désigner : le *possesseur* (*génitif de possession* ou *de propriété*); — le *tout* qui est

(1) Le génitif en grec a deux fonctions bien distinctes : 1<sup>o</sup> il s'emploie comme *génitif proprement dit* et correspond alors, sauf certaines différences, au génitif latin; 2<sup>o</sup> il remplace l'*ablatif*, que le grec a perdu, et correspond alors à l'*ablatif latin employé en tant qu'ablatif*, c'est-à-dire marquant le point de départ, l'origine, la séparation, l'éloignement, etc. J'ai cru devoir séparer, plus nettement que ne l'a fait M. von Bamberg, ces deux emplois du génitif grec, et j'ai même pris la liberté de modifier l'ordre des matières en certains endroits, qui seront signalés par une note. — Cf. p. 54, note 1.

[O. R.]

divisé en plusieurs parties (*génitif partitif*); — la *matière* dont un objet est fait; — le *contenu* d'un objet; — la *nature* ou la *valeur* d'un objet (*génitif de qualité*); — enfin, après un substantif verbal, le *sujet* ou bien l'*objet* de l'action exprimée par ce substantif (1).

Le génitif de qualité et le génitif partitif donnent lieu aux remarques suivantes :

a) Le *génitif de qualité* ne s'emploie, en grec, que lorsqu'il y a un nom de nombre ou une expression marquant la quantité, par ex. : τριῶν ἡμερῶν ὁδός, mot à mot « un chemin de trois jours (2). » Dans les autres cas, le génitif ou ablatif latin de qualité se remplace par la construction avec l'accusatif de relation (voy. § 27 b).

b) Le *génitif partitif* s'emploie avec les substantifs et les adjectifs ou pronoms employés substantivement, toutes les fois qu'on peut penser à une opposition entre un tout et les parties de ce tout, et cela non seulement avec les adjectifs qui contiennent en eux-mêmes une idée de nombre ou de

(1) Ainsi ὁ πολυεμίῳν φόβος peut signifier à la fois « la crainte que les ennemis éprouvent » et « la crainte qu'on a des ennemis »; ὁ ἡμέτερος φόβος peut aussi avoir ce double sens; mais ὁ φόβος ἡμῶν signifie toujours « la crainte que nous éprouvons. » [O. R.]

(2) Παιῖς δέκα ἐτῶν, « un enfant de dix ans »; ποταμὸς τὸ εὖρος τεσσάρων πλῆθρων, « un fleuve de quatre pléthres de largeur »; αἴτος πολλοῦ χρόνου, « du blé pour longtemps », etc. [O. R.]

**division** (par ex. πολλοί, « beaucoup » ; οἱ πολλοί, οἱ πλεῖστοι, « la plupart » ; ὀλίγοι, *pauci*; οὐδείς, « personne » ; οἱ μὲν... οἱ δέ, « les uns... les autres » ; οἱ ἄλλοι, *ceteri*), mais encore avec d'autres adjectifs, par ex. : οἱ χρηστοὶ τῶν ἀνθρώπων, « ceux des hommes qui sont honnêtes » (mais on ne pourrait dire : οἱ θνητοὶ τῶν ἀνθρώπων). Ce génitif partitif se place comme il a été dit § 6, *Rem.* II (1).

**REMARQUE I.** — Si un adjectif non accompagné du mot μέρος sert à désigner une partie d'un tout, il s'accorde souvent en *genre* et en *nombre* avec le substantif au génitif : ὁ ἡμισυς τοῦ χρόνου, « la moitié du temps » ; ἡ πολλή (πλείστη) τῆς Ἑλλάδος, « la plus grande partie de la Grèce » ; ὁ πλείων τοῦ στρατοῦ, « la plus grande partie de l'armée » ; ἡ ἀρίστη τῆς γῆς, « la meilleure partie de la terre » ; αἱ ἡμίσεις τῶν νεῶν, οἱ ἡμίσεις τῶν ἰππέων, « la moitié des vaisseaux, des cavaliers. »

**REMARQUE II.** — Le nom du pays auquel appartient une localité se met au génitif partitif : ἐξ Ἐφέσου τῆς Ἰωνίας, « d'Éphèse (ville) d'Ionie » ; τῆς Ἀττικῆς εἰς Οἶνόην, « à OÉnoè, en Attique. »

**REMARQUE III.** — Les pronoms τοῦτο et τοσοῦτον, précédés d'une préposition, se construisent avec le génitif d'un substantif, de manière à former une sorte de

(1) Remarquez encore l'emploi du génitif partitif dans des expressions comme ἀνὴρ τῶν βητέρων, « un homme qui fait partie des orateurs » ; τῶν ὀκτα στρατηγῶν Λέων καὶ Ἐρασινίδης, « deux des dix stratèges, Léon et Érasinidès, etc. » [O. R.]

locution adverbiale marquant le degré : εἰς τοῦτο (τοσοῦτον) μανίας ἤλθε, *eo furoris progressus est*, « il en vint à ce point de folie » (cf. § 35 b).

REMARQUE IV. — Si l'on joint aux neutres τί, τι, οὐδέν (μηδέν) un adjectif au neutre, cet adjectif se met au même cas que le pronom, et non au génitif; on dit καλόν τι, οὐδέν νεώτερον, et non καλοῦ τι, οὐδέν νεωτέρου (en latin : *pulchri quiddam, nihil novi*).

§ 32. — A l'exception du génitif du sujet et du génitif de l'objet, tous les génitifs qui peuvent déterminer le sens d'un substantif peuvent aussi, unis au verbe εἶναι ou à un autre verbe de sens analogue, jouer le rôle d'*attributs*; on emploie notamment ainsi :

a) Le génitif de matière : ἡ στήλη λίθου ἐστίν (on dit aussi ἐκ λίθου), « cette stèle est de pierre »;

b) Le génitif partitif, soit avec εἶναι, « faire partie de », soit avec νομίζεσθαι, καλεῖσθαι, λέγεσθαι, « être compté parmi. » Σόλων τῶν ἐπτὰ σοφῶν ἐκλήθη, « Solon fut compté au nombre des sept sages. » On dit de même à l'actif τιθέναι, avec le génitif, « mettre au nombre de. »

## II. — GÉNITIF AVEC DES ADJECTIFS OU DES ADVERBES

§ 33. — On joint le génitif à des adjectifs et aux adverbés correspondants, pour en compléter le sens. On le joint en particulier :

a) A des adjectifs qui correspondent, pour le sens, à des verbes gouvernant l'accusatif ou le génitif : ainsi, aux adjectifs en *-ικός* marquant la capacité de faire l'action dont l'idée est contenue dans le radical verbal : *πρακτικός τῶν δικαίων*, « qui sait pratiquer la justice » ; *ποριστικός τῶν ἐπιτηδεύων*, « capable de procurer à l'armée les vivres » ; — de même aux adjectifs *ἔμπειρος*, *peritus*, *ἐπιστήμων*, « instruit dans », *ἄπειρος*, *imperitus*, *ἐγκρατής*, *ἀκρατής*, « qui est maître, qui n'est pas maître de », ainsi qu'aux adjectifs dérivés des verbes qui sont mentionnés §§ 39 et 44 (cf. § 45 a, Rem. II). Ὁ γραμμάτων ἄπειρος οὐ βλέπει βλέπων, « l'homme sans instruction voit sans voir. »

b) On joint également le génitif aux adjectifs qui marquent un rapport de propriété : *ἴδιος*, *οἰκεῖος* (*proprius*), « qui appartient en propre à », et *ἱερός* (*sacer*), « consacré à. »

REMARQUE. — On construit aussi *κοινός*, *communis*, avec le génitif, mais plus souvent avec le datif (cf. § 55 b).

§ 34. — On joint un génitif aux adverbes marquant la manière, surtout quand ils sont construits avec *ἔγω*, pour déterminer le sens de l'expression ; le génitif est ici un génitif de *relation* (1).

(1) Pouvant se traduire par : « sous le rapport de. » Du reste

Πῶς ἔχεις τῆς γνώμης; « quelle est ton opinion? » (mot à mot « dans quelle situation te trouves-tu pour ce qui est de... »); εὖ (καλῶς) ἔχειν βίου, φρενῶν, φύσεως, etc., « être en bon état, en bonne situation sous le rapport de la vie, de l'intelligence, de la nature », « avoir une vie, une nature heureuse, une intelligence saine, etc. »; ἀπειρώς ἔχειν τινός, etc.

§ 35. — On détermine par un génitif les adverbes de lieu et de temps, et en particulier :

a) Toutes les prépositions improprement dites (§ 190); il faut excepter ἅμα et ὁμοῦ, qui se construisent avec le datif (cf. § 55 c).

b) D'autres adverbes de lieu ou de temps, à côté desquels le génitif a un sens partitif : ποῦ, ποῖ, πόθεν, ἐνταῦθα, ἐκεῖ, ἐκεῖσε, πανταχοῦ, οὐδαμοῦ.... τῆς γῆς, « à quel endroit, de quel endroit, à cet endroit-là, à n'importe quel endroit, en aucun endroit... *de la terre* »; ἐνταῦθα τῆς ἡλικίας εἶναι, « en être à ce moment de sa vie »; πόρρω τῆς ἡλικίας ἔχειν, ἐλάνειν, *ætate pro-vehi*, « avancer loin dans la vie »; πόρρω τῆς σοφίας ἔχειν, ἐλάνειν, *in philosophia proficere*, « avancer loin dans la science »; πρόσω τοῦ ποταμοῦ εἶναι, « s'avancer loin dans le fleuve »; — πρὶ τῆς ἡμέρας, « à une heure matinale du jour »; ὄψε τῆς νυκτός, « tard

le génitif s'emploie dans ce même sens avec un grand nombre d'adjectifs, voy. par exemple *Premiers éléments*, § 116, 7°.

dans la nuit »; πότε τοῦ ἔτους; « à quel moment de l'année ? »; πηνίκα ἔστι τῆς ἡμέρας; « quelle heure du jour est-il (1) ? »

### III. — GÉNITIF AVEC LES VERBES

§ 36. — Dans la plupart des cas, le génitif sert à déterminer l'idée contenue dans le verbe.

On emploie d'abord ainsi le génitif à côté d'un verbe pour déterminer l'idée sous-entendue d'un accusatif de l'*objet extérieur* (§ 22) ou de l'*objet intérieur* (§ 25) :

a) Il faut suppléer l'idée du mot μέρος, « partie » (qui serait l'*objet extérieur* du verbe), avec les verbes suivants, qui se construisent avec le génitif (2) : μετέχειν, « avoir part à »; μεταλαμβάνειν, μεταλαγχάνειν, « recevoir une part de »; μεταδιδόναι τινί, « faire part à quelqu'un de, lui donner une part de »; — γεύειν, « faire goûter », γεύεσθαι, « goûter »; — ἐσθίειν, « manger », et πίνειν, « boire », lorsqu'il est question d'une quantité *déterminée* de nourriture ou de boisson dont on n'a mangé ou bu qu'une partie (on dira, au contraire : θῆρες κρέα ἐσθίοντες, « des

(1) M. von Bamberg parlait ici du génitif après le comparatif. J'ai cru devoir placer ailleurs cet emploi du génitif. [O. R.]

(2) Ce qui est dit ici de l'emploi du *génitif partitif* avec les verbes est à compléter au moyen des exemples cités dans les *Premiers éléments*, § 116, 1<sup>o</sup> et 6<sup>o</sup>. [O. R.]

bêtes sauvages qui se nourrissent de viande », parce qu'on parle ici en général; on dira τὸ κώνειον πίνειν, « boire la ciguë », parce qu'il s'agit de boire (le tout).

b) Il faut suppléer l'idée d'un accusatif de l'objet intérieur avec ὀζειν, « exhaler une odeur », lorsque ce verbe se construit avec le génitif : ὀζειν μύρων, « sentir le parfum » (ὀζειν ὀσμὴν μύρων).

REMARQUE I. — L'intransitif κοινωνεῖν, « avoir part à », et les verbes impersonnels μέτεστί μοι, « j'ai part à », et προσήκει μοι, « il me revient une part de », se construisent également avec le génitif.

REMARQUE II. — Le mot μέρος lui-même doit naturellement se mettre au nominatif ou à l'accusatif : μετέχειν ἴσον μέρος, « avoir une part égale »; μετέχειν πλεῖστον μέρος (ou bien πλεῖστον tout seul) τῶν κινδύνων, « avoir la plus grosse part des dangers »; ἐν δημοκρατίᾳ μέτεστί πάντι τὸ ἴσον, « l'égalité est la part de tous dans une démocratie »; οὐ μετέλαβε τὸ πέμπτον μέρος τῶν ψήφων, « il n'obtint pas, pour sa part, la cinquième partie des suffrages. »

§ 37. — Il y a de plus un grand nombre de verbes qui veulent leur complément au génitif.

Ce sont d'abord, par analogie avec la construction de la préposition κατά (§ 483), les verbes composés de cette préposition qui expriment ou im-

pliquent un sentiment *défavorable* ou *hostile* : καταφρονεῖν τινος, « mépriser »; καταγελάειν τινος, « se moquer de. » Pour les verbes composés de κατά qui signifient *accuser* ou *condamner*, voy. § 44, Rem. II.

Ce sont ensuite les différentes catégories de verbes qui vont être énumérées dans les paragraphes suivants :

§ 38. — a) Στοχάζεσθαι, « viser à »; ἐπιθυμεῖν, ὀρέγεσθαι, ἐφίεσθαι, ἐρᾶν, « désirer »; ἐφικνεῖσθαι ou ἐξικνεῖσθαι, « atteindre »; τυγχάνειν, « rencontrer, obtenir »; ἀποτυγχάνειν, ἀμαρτάνειν, « ne pas obtenir, manquer »; σφάλλεισθαι et ψεύδεσθαι, « être trompé, déçu », par ex. : τῆς ἐλπίδος, « dans son espoir. » — Μακάριος ὅστις ἔτυχεν γενναίου φίλου, « heureux celui qui a rencontré un ami digne de ce nom. »

REMARQUE I. — On construit comme les verbes qui marquent le désir le verbe ἀντιποιεῖσθαι τινί τινος, par ex. : τῆς ἀρχῆς, « disputer à quelqu'un le pouvoir. »

REMARQUE II. — Même dans le sens d'*aimer* (1), ἐρᾶν (ἐρασθῆναι) se construit avec le génitif, tandis que φιλεῖν, « aimer », et ποθεῖν, « regretter, soupirer après », veulent l'accusatif.

REMARQUE III. — Pour ἐν-, συν-, ἐπι- et περιτυγχάνειν construits avec le datif, voy. § 53 b.

(1) Ἐρᾶν veut dire *aimer d'amour*, φιλεῖν *aimer d'une autre affection*. [O. R.]

§ 39. — *b*) Μνησθήναι, « se ressouvenir de », μεμνησθῆσθαι, « se souvenir de », ἐπιλανθάνεσθαι, « oublier », ainsi que les adjectifs de même racine, μνήμων, « qui se souvient », ἐπιλήσιμων, « oublieux »; — ἐπιμελεῖσθαι (1), φροντίζειν, « s'occuper de ». ἀμελεῖν, ὀλιγωρεῖν, « ne pas se soucier de (2). » — Ἄνθρωπος ὢν μέμνησο τῆς κοινῆς τύχης, « tu es homme, souviens-toi du sort qui attend tous les hommes. » Μαθημάτων φρόντιζε μᾶλλον χρημάτων, « songe à la science plus qu'aux richesses. »

REMARQUE. — On construit également avec le génitif μέλει μοι, « j'ai à cœur », et μεταμέλει μοι, « je me repens. » Οὐ τοῦ δοκεῖν μοι, τῆς δ' ἀληθείας μέλει, « ce n'est pas l'apparence qui me tient à cœur, mais bien la réalité. »

§ 40. — *c*) Ἄπτεσθαι, « toucher »; λαμβάνεσθαι, « saisir », par ex. : τοῦ καιροῦ, « l'occasion »; ἔχεσθαι, « se tenir à »; ἀντέχεσθαι, « s'attacher à », par ex. : τῆς εἰρήνης, « à la paix »; πειρᾶσθαι, « tenter, attaquer »; ἄρχεσθαι et ἄρχεσθαι, « commencer. » — Οὗτοι ποθ' ἄψει τῶν ἄχρων ἄνευ πόνου, « il faut peiner pour toucher au sommet. » Νόμων ἔχεσθαι πάντα δεῖ τὸν σώφρονα, « il faut qu'en tout le sage s'attache à observer les lois. »

(1) Ou plutôt ἐπιμελεσθαι.

[O. R.]

(2) On construit de même les adjectifs correspondants, par ex. ἀμελής, *neglegens*.

[O. R.]

Ἦδε ἡ ἡμέρα τοῖς Ἑλλησι μεγάλων κακῶν ἄρξει, « ce jour ouvrira pour les Grecs une longue série de maux. »

REMARQUE. — Dans le sens de *toucher à, se trouver à côté de*, ἔχεσθαι se construit également avec le génitif : ἡ ταύτης ἐχομένη χώρα, « le pays voisin » ; ἐχόμενοι τούτων ἠπλῆται, « des hoplites qui se trouvaient à côté d'eux. »

§ 41. — *d*) Ὀσφραίνεσθαι, « percevoir une odeur » ; ἀκούειν, ἀκροᾶσθαι, « entendre, écouter ».

Ἀκούειν gouverne le *génitif* du nom de la *personne* et l'*accusatif* ou le *génitif* du nom de la *chose*. Exemples : Ἐμοῦ (1) ἀκούσεσθε πᾶσαν τὴν ἀλήθειαν, « vous apprendrez de moi toute la vérité. » Τῶν μαρτύρων ἀκηκόατε, « vous avez entendu les témoins. » Ἦκούσατε τῶν ψηφισμάτων, « vous avez entendu les décrets. » On met le nom de la chose de préférence au *génitif* quand ἀκούειν signifie « écouter » (ἀκροᾶσθαι).

Αἰσθάνεσθαι, πυνθάνεσθαι, « s'apercevoir de », « apprendre », gouvernent l'*accusatif*, mais αἰσθάνεσθαι se construit aussi avec le génitif du nom de chose.

REMARQUE I. — Ἀκούειν avec le génitif de la personne ne signifie pas seulement *entendre* quelqu'un, mais

(1) Ce génitif est pris dans le sens d'un ablatif latin, *a me audietis*, cf. les *Remarques*. [O. R.]

aussi *écouter, obéir* (on dit aussi ὑπακούειν avec le datif, cf. § 53, *d*). Νέος ὢν ἀκούειν τῶν γεραιτέρων θέλει, « tant que tu seras jeune, résous-toi à écouter les aînés. »

Dans le sens de « apprendre quelque chose de *quelqu'un* », ἀκούειν se construit avec le génitif de la personne, seul ou accompagné de παρά.

REMARQUE II. — Πυνθάνεσθαι avec le génitif de la personne signifie, comme πυνθάνεσθαι παρά τινος, « apprendre quelque chose de *quelqu'un* » ou « s'informer de quelque chose *auprès de quelqu'un* (1). »

§ 42. — *e*) Les verbes qui signifient *régner sur, commander à*, etc. (2) : κρατεῖν, ἄρχειν, βασιλεύειν, τυραννεῖν, « être maître de, gouverner, régner sur » ; ἡγεῖσθαι, στατηγεῖν, ἡγεμονεύειν, « commander à. »

REMARQUE. — Κρατεῖν τινα signifie « vaincre *quelqu'un* » (comme νικᾶν τινα), ἡγεῖσθαι τινι, « conduire *quelqu'un*, lui montrer le chemin. »

§ 43. — D'autre part le génitif s'emploie comme génitif marquant la *cause*, à côté de l'accusatif ou du datif servant au verbe de complément proprement dit :

(1) Ici encore le génitif a le sens d'un ablatif latin. [O. R.]

(2) Je demande pardon à M. von Bamberg de la liberté que j'ai prise en mettant ici ce paragraphe et en plaçant comme je l'ai fait le paragraphe 52. J'ai suivi en cela R. Delbrück, *Die Grundlagen der griechischen Syntax* (Halle, 1879), p. 40 et 48, et F. Holzweissig, *Griechische Syntax*, §§ 18, *e* et 22. [O. R.]

a) Avec les verbes ζηλοῦν, εὐδαιμονίζεῖν, μακαρίζεῖν τινά, « regarder quelqu'un comme heureux à cause de... »; θαυμάζειν τινά, « admirer quelqu'un à cause de... »; φθονεῖν τινι, « porter envie à quelqu'un à cause de... » Σοφίας φθονῆσαι μᾶλλον ἢ πλούτου καλόν, « il est beau d'envier aux autres plutôt leur sagesse que leur richesse », mot à mot « de leur porter envie pour leur sagesse », etc.

REMARQUE I. — Avec les verbes marquant des sentiments de l'âme, on met souvent au datif avec ἐπί le nom qui exprime la *cause* du sentiment (cf. § 58, Rem. I) : θαυμάζειν ἐπί τινι, « s'étonner de quelque chose. »

REMARQUE II. — On dit aussi θαυμάζειν τινός τι, « admirer chez quelqu'un quelque chose »; en pareil cas le complément direct est souvent remplacé par une proposition subordonnée avec ὅτι, εἰ, ὅπως : « j'admire chez un tel ce fait que, etc. (1) »

§ 44. — b) Avec les verbes qui signifient *accuser, condamner, absoudre*, etc., le nom du crime dont on accuse, pour lequel on condamne, dont on absout, etc., se met au génitif : αἰτιᾶσθαι τινά τινος, « accuser quelqu'un de quelque chose » (de même αἰτίος τινος,

(1) Le génitif est alors en réalité un génitif *possessif*, dépendant de l'accusatif qui sert à θαυμάζω de complément direct. Mais on trouve aussi quelquefois, par extension, θαυμάζειν τινός (au lieu de τινά), « admirer quelqu'un. » [O. R.]

« coupable de quelque chose »); διώκειν τινά, « poursuivre quelqu'un en justice », par ex. : τυραννίδος, « pour avoir voulu se faire tyran » (au passif on dit φεύγειν, « être sous le coup d'une accusation », cf. § 72); γράφεσθαι (ou γραφήν γράφεσθαι) τινα, par ex. : ἀσεβείας, « intenter à quelqu'un une accusation d'impiété »; εἰσάγειν, ὑπάγειν τινά, par ex. : παρανόμων, « citer en justice pour infraction à la loi »; αἰρεῖν τινα (au passif ἀλίσκεσθαι), par ex. : κλοπῆς, « convaincre (être convaincu) de vol »; ἀπολύειν τινά, « absoudre, acquitter de »; τιμωρεῖσθαι τινα, « punir quelqu'un de... »

REMARQUE I. — Le génitif θανάτου, employé avec les verbes de cette catégorie, désigne la *peine* : ὑπάγειν τινά θανάτου, « intenter à quelqu'un une action capitale »; κρίνειν θανάτου, « rendre une sentence capitale. » Cf. § 25 a (1).

REMARQUE II. — Avec les verbes signifiant *accuser* ou *condamner* qui sont composés de κατά, le nom de la personne se met au génitif (cf. § 37), celui du crime ou de la punition à l'accusatif : κατηγορεῖν τινός τι, « accuser quelqu'un de quelque chose »; καταγιγνώσκειν, καταδικάζειν, καταψηφίζεσθαι, κατακρίνειν τινός θάνατον, « condamner quelqu'un à mort » (m. à m. « prononcer

(1) M. von Bamberg veut dire sans doute que le génitif θανάτου détermine l'idée sous-entendue d'un accusatif de l'objet intérieur (κρίνειν κρίσει θανάτου). On pourrait aussi considérer θανάτου comme un génitif de *prix* (cf. § 45 b), qui marquerait la peine à laquelle on *évalue* le crime.

*contre quelqu'un* la peine de mort. ») — Au passif, l'accusatif du nom de chose devient le sujet du verbe : θάνατος αὐτοῦ κατεγνώσθη, « il fut condamné à mort »; τὰ κατηγορημένα μου, « les accusations dirigées contre moi. »

§ 45. — Le génitif s'emploie encore pour marquer le prix (1) :

a) Avec les verbes qui signifient *acheter* (ὠνεῖσθαι, πρίασθαι) (2) ou *vendre* (πωλεῖν, ἀποδίδοσθαι, πιπράσκειν), et avec tous les verbes qui désignent une action *qui se paie*, par ex. : μισθοῦ ἐργάζεσθαι, « travailler pour un salaire »; ἀργυρίου διδάσκειν, « enseigner pour de l'argent »; τῶν πόνων πωλοῦσιν ἡμῖν πάντα τὰ γὰθ' οἱ Θεοί, « c'est au prix de nos peines que les Dieux nous vendent tous leurs biens. »

REMARQUE I. — L'objet même pour lequel on donne, demande ou doit de l'argent peut aussi se mettre au génitif, par ex. : δέκα μναῖς ὀφείλειν ou πράττεσθαι συνουσίας,

(1) Ici encore je m'éloigne de M. von Bamberg, qui considère le génitif comme correspondant ici à l'ablatif latin. Je croirais plutôt que le génitif est ici employé *en tant que génitif*, peut-être à l'origine comme génitif de qualité (cf. § 31 bis, a) : πόσου διδάσκει; (mot à mot « il donne des leçons *de combien* ? »), « combien prend-il par leçon ? » [O. R.]

(2) Ἐπιτόμιον remplace dans le dialecte attique l'aoriste de ὠνοῦμαι. Pour les divers temps du verbe *vendre*, le dialecte attique se sert en général des formes suivantes : πωλῶ ou ἀποδίδωμαι; ἀποδώσομαι, ἀπειδήμην; πέπρακα (au passif : πωλοῦμαι; πεπράσομαι, ἐπράθην, πέπραμαι). [O. R.]

« devoir, demander dix mines pour des entretiens (entendez : pour des leçons). »

REMARQUE II. — Le génitif de prix se joint aussi aux adjectifs ὀνητός, *venalis*, et ἄξιος, « digne de, qui vaut tant », ἀντάξιος, « égal en valeur à... », ἀνάξιος, « indigne de, ne valant pas. » Ex. : πολλοῦ ἄξιος, « de grande valeur » ; ἰητρὸς γὰρ ἀνὴρ πολλῶν ἀντάξιος ἄλλων (Hom.), « un médecin vaut à lui seul beaucoup d'autres hommes. »

δ) Avec ἀξιοῦν, « juger digne de », et avec τιμᾶν (en parlant du *juge*), « fixer la peine, l'amende à », τιμᾶσθαι (en parlant des *parties*), « réclamer une peine de, une amende de » : τιμᾶν θανάτου τινί, « fixer le châ-timent de quelqu'un à la peine de mort, condamner à mort. » — On dit aussi, dans un tout autre cas, τιμᾶσθαι πολλοῦ, « tenir en haute estime. »

REMARQUE. — D'ordinaire, on rend « estimer beaucoup » par περὶ πολλοῦ ποιεῖσθαι (cf. § 69), « estimer plus » par περὶ πλείονος ποιεῖσθαι; de même περὶ παντὸς ποιεῖσθαι, « considérer comme valant n'importe quoi », etc. « Estimer peu » se dit ποιεῖσθαι περὶ ὀλίγου; « ne pas estimer du tout », περὶ οὐδενὸς ποιεῖσθαι. — Ὀνειδιῶ ὅτι τὰ πλείστου ἄξια περὶ ἐλαχίστου ποιεῖται, τὰ δὲ φαυλότερα περὶ πλείονος, « je lui reprocherai de ne faire aucun cas de ce qui a une très grande valeur, et de préférer ce qui, en réalité, a moins de prix (1). »

(1) Pour l'explication littérale de περὶ πολλοῦ ποιεῖσθαι, voy. *Premiers éléments*, § 184, p. 118. [O. R.]

#### IV. — GÉNITIF DE TEMPS (1)

§ 46. — Le génitif s'emploie enfin pour former des locutions adverbiales de *temps* (*genetivus temporis*). Il marque alors :

a) Ou bien le temps dans lequel une chose arrive, mais seulement (2) *dans des expressions toutes générales* : ἤρος, « au printemps »; θερούς, « en été »; χειμῶνος, « en hiver »; νυκτός, ἡμέρας, « de nuit, de jour »; — τοῦ λοιποῦ, « à l'avenir »; — et, dans un sens *distributif* (*avec l'article*) : τοῦ ἐνιαυτοῦ, « par an » (par ex. : « deux fois par an »), τῆς ἡμέρας, « par jour »;

b) Ou bien le temps *dans l'espace duquel* une chose arrive ou n'arrive pas : βασιλεὺς οὐ μαχεῖται δέκα ἡμερῶν, « le grand roi ne combattrà pas de dix jours (d'ici à dix jours). »

#### C. Génitif correspondant à l'ablatif latin (3).

§ 47. — Le génitif grec correspond à l'ablatif latin dans sa construction avec un certain nombre

(1) Le génitif de temps peut s'expliquer comme étant un génitif *partitif* : νυκτός, « à un moment de la nuit », etc. On peut expliquer de même le génitif de *lieu*, dont il est question dans les *Premiers éléments*, § 116, 9<sup>o</sup>. [O. R.]

(2) Au moins d'ordinaire. [O. R.]

(3) Employé *en tant qu'ablatif*, cf. p. 54, note 1. [O. R.]

de verbes, les uns intransitifs, les autres transitifs ; avec ces derniers, il s'emploie à côté d'un accusatif complément direct. Ces verbes sont les suivants (1) :

a) Γίγνεσθαι τινος, εἶναι τινος, « naître de quelqu'un », « être fils de, descendre de. »

§ 48. — b) Ἀπέχειν, διέχειν, « être éloigné de » ; — διαφέρειν, « différer de, se distinguer de, l'emporter sur » ; — ἀπέχεσθαι, « se tenir loin de, s'abstenir » ; φειδεσθαι, « épargner », par ex. : τῶν χρημάτων, « économiser », ou bien « s'abstenir de », par ex. : τοῦ κινδύνου, « éviter le danger », τοῦ λέγειν, « s'abstenir de parler » ; — εἶχειν, παραχωρεῖν τινι, « céder à quelqu'un », par ex. : τῆς ἑδρας, « son siège », τῆς ὁδοῦ, « le haut du pavé » ; — κωλύειν, εἴργειν, ἀπειργεῖν, ἀποτρέπειν, « éloigner, détourner de » ; — παύειν τινά, « forcer quelqu'un à renoncer à », par ex. : τῆς μάχης, « au combat », παύειν τινά τῆς ἀρχῆς, « destituer quelqu'un de sa charge » ; παύεσθαι, λήγειν, ὑφίεσθαι, par ex. : τοῦ πόνου, « cesser de travailler, renoncer au travail » ; — χωρίζειν, ἀποκρίνειν, « séparer, isoler de » ; — ἀπαλλάττειν, λύειν, ἐλευθεροῦν, « débarrasser, délivrer de. »

REMARQUE. — On construit avec le génitif, d'après l'analogie de διαφέρειν, les adjectifs διάφορος, ἄλλος, ἄλ-

(1) Cf. aussi plus haut, § 41, Rem. I et II.

λοῖτος, ἀλλότριος, ἕτερος, « différent de »; ἐναντίος, « opposé à », ainsi que l'adverbe διαφερόντως, par ex. : διαφερόντως τῶν ἄλλων, « par-dessus tous les autres. » — De même que ἐλευθεροῦν, ἐλεύθερος se construit aussi avec le génitif.

§ 49. — c) Δεῖσθαι, « avoir besoin de, demander »; — ἀπορεῖν, σπανίζειν, « manquer de »; — εὐπορεῖν τινος, « avoir quelque chose en abondance »; — κενοῦν, ἐρημοῦν, « vider de »; — ἐμπιμπλάνχι, πληροῦν, « remplir de »; — γέμειν, « être plein de »; — ἀποστρεφεῖν, « priver, dépouiller de » (cf. § 24, b), στέρεσθαι, « se trouver dépouillé de. »

REMARQUE I. — On construit, comme δέομαι, l'impersonnel δεῖ, *opus est*, avec le génitif : ὀλίγου, πολλοῦ δεῖ, « il s'en faut de peu, de beaucoup »; δεῖ μοί τινος, « j'ai besoin de quelque chose. » — Δέομαι, construit avec le génitif d'un nom de personne, signifie le plus souvent « je prie. »

REMARQUE II. — Les *adjectifs* marquant *abondance* (ἔμπλεως, πλήρης, μεστός) ou *disette* (ἔρημος, γυμνός, κενός) se construisent également avec le génitif (1).

(1) Pratiquement on fait bien de réunir en une seule règle les verbes ou adjectifs qui marquent *abondance* et ceux qui marquent *disette*. Mais, au point de vue de la linguistique, la construction ne semble pas être la même dans les deux cas : avec les verbes ou adjectifs qui marquent la *disette*, l'ablatif latin est un ablatif proprement dit, exprimant la séparation, la privation de, etc., et le génitif grec remplace un ablatif primitif; au contraire, avec les verbes ou adjectifs qui marquent l'*abondance*, il paraîtrait que le génitif grec est un génitif proprement dit

§ 50. — *d)* Ἀπολαύειν, « jouir de »; — ὀνίνασθαι, « tirer profit de (1). » Ὀναίω τῆς ἀρετῆς, *macte esto virtute*, « bon courage ! », mot à mot « puisses-tu tirer profit de ton courage ! »

§ 51. — Après le comparatif des adjectifs ou ad-  
verbes, on remplace souvent par le *génitif* (2) la  
conjonction ἤ suivie d'un nominatif ou d'un accu-  
satif, quelquefois même d'un autre cas (*genetivus  
comparationis*). Ἐν ταῖς ἀνάγκαις χρημάτων κρείττων φίλος,  
« dans la nécessité, un ami vaut mieux que toutes  
les richesses (3). »

On construit de même avec le génitif les adjectifs  
qui renferment une idée de comparaison, comme  
δεύτερος, ὕστερος, « qui vient après », ἡ προτεραία (4) et  
ἡ ὕστεραία, « la veille, le lendemain » (ἡ προτεραία τῆς  
μάχης, « la veille de la bataille »), περιττός, « qui va  
au delà de », διπλάσιος, « deux fois plus grand que »,

(cf. p. 52, note 1) et que l'ablatif latin remplace un instrumental  
primitif (cf. p. 54, note 1). Voy. R. Delbrück, *Die Grundlagen  
der griechischen Syntax*, p. 41, 43 et 47.

(1) Je doute fort que le génitif corresponde ici à l'ablatif latin.  
Ἀπολαύω a pu se construire avec le génitif *proprement dit* d'après  
l'analogie de γέυομαι et d'autres verbes de sens analogue; quant  
au génitif avec ὀνίνασμαι, ce peut être un *génitif* signifiant *à cause  
de, sous le rapport de*.

[O. R.]

(2) Tenant lieu d'un ablatif primitif.

[O. R.]

(3) Δεῖ βλέπειν εἰς τὴν ἐμπειρίαν μᾶλλον τῆς ἀρετῆς (= ἢ εἰς τὴν  
ἀρετὴν), « il faut regarder à l'expérience bien plus qu'au cou-  
rage. »

[O. R.]

(4) Sous-entendu *ἡμέρα*.

[O. R.]

πολλαπλάσιος, mot à mot « bien des fois plus grand que. »

§ 52. — De même on construit avec le génitif les verbes qui renferment une idée de comparaison : περιγίγνεσθαι, περιεῖναι, « l'emporter sur »; — προέχειν, ὑπερέχειν, « dépasser, surpasser »; πλεονεκτεῖν, « avoir l'avantage sur »; — λείπεσθαι, ἀπολείπεσθαι, « rester en arrière de »; — ἡττᾶσθαι, « avoir le dessous »; — μειονεκτεῖν, « être dans une situation inférieure »; — ὕστερεῖν τινος, « arriver plus tard que quelqu'un » ou « trop tard pour quelque chose » (ὕστερεῖν τῆς μάχης, « arriver après la bataille »).

REMARQUE. — On construit, comme προέχειν, avec le génitif, un certain nombre de verbes composés de la préposition πρό : προεστάναι, προστατεύειν, *præesse*, et les verbes transitifs προιστάναι, *præficere*, προτιμᾶν, προκρίνειν, προαιρεῖσθαι τι τινός, « préférer », par ex. : θάνατον δουλείας, « la mort à l'esclavage. » — Au contraire, on construit ὑπερβάλλειν, « surpasser », avec l'accusatif, ἐφεστάναι, « être préposé à », ἐφιστάναι, « préposer à », avec le datif.

## D. Du datif pris dans son sens propre (1).

### I. — DATIF COMPLÉMENT D'UN VERBE, D'UN ADJECTIF OU D'UN ADVERBE

§ 53. — Le datif s'emploie, comme complément *indirect* des verbes transitifs et comme complément *unique* de certains verbes intransitifs (2), d'une manière qui se rapproche beaucoup de l'emploi du *datif français* (c'est-à-dire de la préposition *à*). On peut remarquer que le grec construit avec le datif les verbes qui signifient :

a) « Ressembler », εοικέναι ; « rendre semblable », ἴσοῦν, ὁμοιοῦν ; « être assimilé », ἀφομοιοῦσθαι (passif) ; « comparer », εἰζάζειν.

b) « S'approcher », πλησιάζειν (qui signifie aussi : « approcher de quelqu'un en qualité d'élève ou

(1) Le datif grec a, comme le génitif, deux fonctions bien distinctes : 1° il s'emploie *en tant que datif* et correspond alors, sauf certaines différences, au datif latin ; 2° il remplace deux anciens cas que le grec a perdus, l'*instrumental* et le *locatif*, et correspond alors à une partie des emplois de l'*ablatif* latin. Ce dernier cas, en effet, a lui-même une double fonction : d'une part il s'emploie *en tant qu'ablatif* (cf. p. 33, note 1), et alors c'est par le génitif que le grec le remplace ; d'autre part il supplée en latin, comme en grec le datif, à la perte du locatif et de l'*instrumental*. — Même dans les §§ 53-55, il y a plusieurs emplois du datif où ce cas remplace peut-être un *instrumental* marquant *accompagnement* (§ 57 bis). [O. R.]

(2) On construit avec le datif beaucoup de verbes composés de ἀντί, ἐν, ἐπί, παρά, περί, πρός, σύν, ὑπό. [O. R.]

d'ami »); « rencontrer », ἀπαντᾶν ou bien ἐν-, συν-, ἐπι-, περιτυγχάνειν.

c) Être irrité », ὀργίζεσθαι, χλευπαίνειν; « menacer », ἀπειλεῖν; « adresser des reproches », ἐπιτιμᾶν, ἐγκαλεῖν, λοιδορεῖσθαι; « reprocher à quelqu'un quelque chose », μέμψεσθαι τινί τι.

REMARQUE I. — Μέμψεσθαι, dans le sens de « blâmer, accuser », et l'actif λοιδορεῖν, « injurier », gouvernent l'accusatif: οὐκ ἔστιν ὅστις τὴν τύχην οὐ μέμψεται, « il n'est personne qui n'accuse la fortune. »

REMARQUE II. — Φθονεῖν, « porter envie », gouverne aussi le datif, comme *invidere* (cf. § 43 a).

d) Suivre », ἔπεσθαι, ἀκολουθεῖν (τινι ou μετά τινος); « obéir », πείθεσθαι, ὑπακούειν (cf. § 41, Rem. I); « dés-obéir », ἀπειθεῖν; « servir », ὑπηρετεῖν, ὑπουργεῖν; « céder à », εἶκειν, συγχωρεῖν, ὑποχωρεῖν. — Μακάριος ὅστις μακαρίοις ὑπηρετεῖ, « heureux qui sert des heureux. »

e) « Aider, secourir », βοηθεῖν, ἐπικουρεῖν, τιμωρεῖν, ἀμύνειν; « être utile », λυσιτελεῖν, συμφέρειν. — Ξένοις ἐπαρχῶν τῶν ἴσων τεύξει ποτέ, « secours les étrangers, on te rendra un jour la pareille. »

REMARQUE. — Sur la construction de ὠφελεῖν et de ὀνινάσαι, « aider », avec l'accusatif, voy. § 22, a.

f) « Conseiller, engager », συμβουλεύειν, παραινεῖν; « ordonner », ἐπιτάττειν, προστάττειν, ἐντέλλεσθαι, παραγγέλλειν, παρακελεύεσθαι.

REMARQUE. — Πείθειν, « chercher à persuader, persuader », et κελεύειν (avec une proposition infinitive) « ordonner », se construisent avec l'accusatif.

g) « Faire un vœu à », εὔχεσθαι; — l'on dit aussi εὔχεσθαι τοῖς Θεοῖς dans le sens de : « adresser des prières aux Dieux », « prier les Dieux », τι, « pour obtenir quelque chose » (ou bien πρὸς Θεοὺς εὔχεσθαι.)

h) Les verbes impersonnels πρέπει, προσήκει, « il convient »; δεῖ et μέλει μοί τινος (§§ 39, Rem.; 49, Rem. I), « j'ai besoin, j'ai souci de. » — Τὸ μηδὲν ἀδικεῖν πᾶσιν ἀνθρώποις πρέπει, « ne faire aucune injustice, voilà ce qui convient à tous les hommes. »

§ 54. — On construit avec le datif certains verbes qui expriment l'idée d'un *rapprochement*, d'un *contact* (amical ou hostile), et qui sont pour la plupart suivis, en français, de la préposition « avec ».

a) Μιγνύμι τι τινι, « mêler une chose avec une autre (1) »; συμμιγνύμι, « se rencontrer avec quelqu'un » (aborder un ami, en venir aux mains avec un ennemi); κοινῶνεῖν τινός τινι, « avoir part à une chose avec un autre »; ἀνακοινοῦν τινί τι, « mettre

(1) Μιγνύμι ὕδωρ εἰς οἶνον, *miscere aquam vino* (datif), « mêler de l'eau à du vin »; mais on dit aussi, dans le même sens, μιγνύμι οἶνον ὑδάτι, *miscere vinum aqua*, ὑδάτι ayant alors le sens instrumental (§ 57). — La vraie orthographe semble être μιγνύμι : les inscriptions attiques portent toujours μεῖζω, εἰμεῖζα, συμμεῖταιός, Μεῖζίας.

[O. R.]

quelque chose en commun avec quelqu'un » (ἀνακοινοῦσθαι τινί τι, « lui communiquer quelque chose pour lui demander conseil »); — ὁμολογεῖν, συμφωνεῖν, « être d'accord avec »; γαμείσθαι τινι, « se marier avec quelqu'un », nubere, en parlant d'une femme (en parlant d'un homme, γαμῆν τινι, *in matrimonium ducere*).

b) Les verbes suivants, qui marquent une réciprocité d'action entre le sujet et l'objet, qu'il s'agisse d'ailleurs de relations amicales ou de relations hostiles :

1° « Combattre, lutter » (en paroles ou les armes à la main) : μάχεσθαι, πολεμεῖν, ἀγωνίζεσθαι, ἐρίζειν, ἀμιλλᾶσθαι, ἀμφισβητεῖν, διαφέρεσθαι (*dissentire*), δικάζεσθαι (« être en procès »); de même : χεῖρας οὐ μάχην συνάπτειν, διὰ πολέμου (μάχης) ἰέναι, ὁμόσε οὐ εἰς χεῖρας ἰέναι, « en venir aux mains. » — Θεῷ μάχεσθαι δεινόν ἐστι καὶ τύχῃ, « c'est une étrange entreprise que de lutter avec un Dieu et avec la fortune. »

REMARQUE. — Il ne faut pas confondre διαφέρεσθαι, « être en désaccord », avec διαφέρειν τινός, « l'emporter sur quelqu'un », voy. § 48.

2° Se réconcilier », συν-, δι-, καταλλάττεσθαι; « conclure une trêve », σπένδεσθαι, σπονδᾶς (συνθήκας) ποιῆσθαι.

REMARQUE. — Συνλλάττειν τινά τινι signifie « réconcilier quelqu'un avec quelqu'un. »

3<sup>o</sup> « S'entretenir avec », διαλέγεσθαι; « entrer en pourparlers avec quelqu'un », εἰς λόγους ἰέναι; « fréquenter », ὁμιλεῖν, χρῆσθαι (*uti*); « avoir avec quelqu'un des relations bonnes ou mauvaises », « le traiter bien ou mal », προσφέρεσθαι (avec un adverbe, par exemple : καλῶς). — Κακοῖς ὁμιλῶν καὶ τὸς ἐκθήσει κακός, « à fréquenter les méchants, tu deviendras méchant toi-même. »

REMARQUE. — Beaucoup des verbes qui précèdent se construisent aussi avec πρὸς et l'accusatif : πολεμεῖν πρὸς τινα (πολεμεῖν μετὰ τινος signifie au contraire : « de concert avec quelqu'un. »)

§ 55. — Le datif s'emploie pour déterminer le sens d'adjectifs ou d'adverbes qui se rapprochent par leur signification des verbes énumérés plus haut, c'est-à-dire :

a) Avec les adjectifs marquant *égalité* ou *ressemblance* : παραπλήσιος, ὅμοιος, « semblable »; ἴσος, « égal »; ὁ αὐτός, « le même que » : Θησεὺς ἐν τοῖς αὐτοῖς χρόνοις ἐγένετο Ἡρακλεῖ, « Thésée naquit à la même époque qu'Hercule. »

REMARQUE. — On construit également avec le datif ἀνόμοιος, « différent de, non semblable à »; mais διάφορος, *diversus*, se construit avec le génitif (voy. § 48, *Rem.*). Ἐναντίος, « opposé, contraire », se joint aussi bien au génitif qu'au datif.

b) Avec les adjectifs exprimant des sentiments *bienveillants* ou *hostiles*, ainsi qu'avec ceux qui marquent une idée de *communauté* ou de *parenté* : φίλος, εὔνους; — ἐχθρός, πολέμιος; — ἐναντίος signifiant « hostile »; — κοινός, « commun » (cf. § 33 b, Rem.); — συγγενής, « parent », etc.

c) Avec les adverbes ἅμα et ὁμοῦ, « en même temps que, avec », et avec les adverbes ou locutions adverbiales qui répondent aux adjectifs cités plus haut : ὁμοίως, ἐξ ἴσου, « de la même façon » (mais non ἴσως, qui signifie « peut-être, vraisemblablement »); φιλικῶς διακεῖσθαι τινι (plus souvent πρὸς τινα), « avoir des dispositions amicales envers quelqu'un »; ἐχθρῶς διακεῖσθαι τινι (πρὸς τινα), « avoir des dispositions hostiles envers quelqu'un. »

## II. — DATIF D'INTÉRÊT

§ 56. — Le datif s'emploie aussi, en grec comme en latin, pour désigner la personne qui est *intéressée* dans l'action marquée par le verbe (1). On le rencontre ainsi construit :

a) Avec εἶναι, γίνεσθαι, ὑπάρχειν, pour marquer la personne *pour laquelle* une chose existe, c'est-à-dire qui *possède* une chose : ὄνομα μειρακίῳ Πλάτων

(1) Il peut alors se traduire en français par *pour*. [O. R.]

ἦν (cf. § 23, *Rem.*), « ce jeune homme avait pour nom Platon. »

REMARQUE. — Lorsque le verbe *être* est ainsi construit, on ne peut pas y ajouter, comme en latin, un second datif marquant la *conséquence* ou l'*effet* de telle ou telle chose. On dira en grec : Χαιρεφῶν ἐμοὶ ζημίαν (nominatif) μᾶλλον ἢ ὠφέλειά ἐστιν, *Chærephon mihi detrimento magis quam utilitati est.*

b) Avec un verbe passif, pour marquer la *personne qui fait l'action*, le datif s'emploie quelquefois (au lieu de ὑπό avec le génitif) lorsque le verbe passif est au parfait ou au plus-que-parfait (1), toujours lorsque la forme passive est un adjectif verbal en -τός (§ 154).

c) Le datif marque la personne à l'*avantage* ou au *désavantage* de laquelle l'action se fait (*dativus commodi et incommodi*) : πᾶς ἀνὴρ αὐτῷ πονεῖ, « c'est pour lui-même que tout homme travaille. »

REMARQUE. — C'est à cet emploi du datif qu'on doit rapporter l'expression αἰτίον τινί τινος γενέσθαι, par ex. : πολλῶν ἀγαθῶν, « être pour quelqu'un la cause de quelque chose, de grands biens », qu'il ne faut pas confondre avec l'expression ἄξιόν τινί τινος εἶναι, par ex. : τῇ πόλει θανάτου, « être coupable envers l'État d'un crime digne de mort. »

(1) Le datif, en pareil cas, signifie exactement, non point *par*, comme ὑπό, mais *pour*, cf. *Premiers éléments*, § 119. [O. R.]

d) On ajoute souvent au verbe le datif du nom d'une personne qu'on suppose devoir s'intéresser d'une manière quelconque à l'action énoncée par le verbe (*dativus ethicus*) : ἀπ' ἐκείνου τυφλός εἰμι σοί, ὦ Ποσειδόν, « c'est depuis ce malheur que je suis aveugle, ô Poseidon (1). » — On peut rapporter à cet emploi du datif des expressions telles que τοῦτο ἐστίν ἐμοὶ βουλομένῳ, ἡδομένῳ, ἀσμένῳ, ἀχθομένῳ, « cela arrive, alors que moi, j'en suis content ou fâché », « cela m'est agréable ou désagréable » : θαυμάζω εἰ μὴ ἀσμένοις ὑμῖν ἀφίγημι, « je suis bien étonné, si mon arrivée ne vous a pas fait plaisir (2). »

e) On emploie enfin le datif comme datif de *relation*, pour désigner la personne *pour laquelle* ou *au point de vue de laquelle* une affirmation est vraie; le datif peut alors se traduire par : « aux yeux de », « de l'avis de », « s'il faut en croire », etc., ou encore : « par rapport à. » Ἄπαντα τῷ φοβουμένῳ ψοφεῖ, « tout est bruit pour qui a peur. » Νῦν οὐκέτι εἰμι καὶ τέθνηχ' ὑμῖν πάλαι, « maintenant je n'existe plus, et il y a longtemps que je suis mort pour vous (3). »

(1) Cet exemple manque dans le texte allemand. — Cf. en français : « Prends-moi le bon parti, laisse là tous les livres. »

[O. R.]

(2) Ici encore la rédaction allemande a été développée. [O. R.]

(3) Ces exemples ont été ajoutés par M. Cuellet. [O. R.]

## E. Datif répondant à l'ablatif latin (1).

### I. — DATIF JOUANT LE RÔLE D'INSTRUMENTAL

§ 57. — Le datif s'emploie, en grec, pour marquer l'*instrument* ou le *moyen*. Ce datif se rencontre par exemple dans les locutions suivantes : νικᾶν μάχῃ, « vaincre dans un combat » ; — avec ζημιοῦν et κολλάζειν, « punir » : ζημιοῦν τινα χρήμασι, « punir quelqu'un d'une amende », θανάτῳ, « de mort » ; — avec γινώσκειν, « reconnaître à, par » ; τεκμαίρεσθαι, « conjecturer d'après, conclure de » ; κρίνειν, « juger par, d'après » (plus rarement ἔκ τινος ou ἀπό τινος).

REMARQUE. — Le datif avec χρῆσθαι, « se servir de », n'est pas un *instrumental*, mais un datif proprement dit, servant de complément au verbe (cf. § 54 b, 3°).

§ 57 bis. — En parlant d'*opérations militaires*, on met au datif le nom qui désigne les troupes dont le général se sert ou qu'il a avec lui : πορεύεσθαι, στρατεύεσθαι πολλῷ πλήθει (στρατῷ, στόλῳ), « s'avancer avec une foule, une armée, une flotte nombreuse », πολλοῖς στρατιώταις, « avec beaucoup de soldats », ἴπποις τοῖς δυνατωτάτοις καὶ ἀνδράσι, « en emmenant seulement les

(1) Dans les cas où l'ablatif latin n'est pas employé *en tant qu'ablatif*. [O. R.]

chevaux et les hommes les plus vigoureux » (cf. § 138, *Rem.* V).

REMARQUE I. — Dans les exemples qui précèdent, le datif marque simplement une idée d'*accompagnement*. On dit de même ἵππεὺς ἀὐτῷ ἵππῳ (plus rarement ἀὐτῷ τῷ ἵππῳ), « un cavalier *avec* son cheval. »

REMARQUE II. — Il faut noter aussi la construction des verbes composés de σύν, qu'on joint au datif sans qu'il soit nécessaire de répéter la préposition : συμπράττειν τινί τι, « faire quelque chose *de concert avec* quelqu'un », συναποθνήσκειν τινί, « mourir *avec* quelqu'un (1). »

§ 58. — Le datif s'emploie aussi pour marquer la *cause*. Il désigne alors :

a) La *cause extérieure* ou bien l'*occasion*, par ex. : νόσῳ, φαρμάκῳ τελευτᾶν, « mourir de maladie, par le poison »; c'est ainsi que l'on construit avec le datif les verbes qui marquent un sentiment de l'âme : χαίρειν, ἠδεσθαι, « se réjouir de »; ἀγάλλεσθαι, « s'enorgueillir de »; αἰσχύνεσθαι, « rougir, avoir honte de »; ἄχθεσθαι, « être importuné, fâché de »; λυπεῖσθαι, « s'affliger de »; ἀγανακτεῖν, « être indigné de », etc.

(1) J'ai changé la place et la rédaction de ces deux remarques. — L'une des fonctions de l'*instrumental* primitif, que le datif grec remplace ici, était de marquer l'*accompagnement*. Avec ἄμz (§§ 55 c), le datif doit remplacer aussi l'*instrumental*. [O. R.]

REMARQUE I. — On trouve aussi les verbes de cette catégorie construits avec ἐπί et le datif; cette construction est obligatoire avec μέγα φρονεῖν, « s'enorgueillir de. » — Χαίρειν ἐπ' αἰσχροῖς οὐδέποτε χρῆ πράγμασιν, « il ne faut jamais se réjouir de choses honteuses. »

REMARQUE II. — Χαλεπῶς, βαρέως φέρειν, *aggre, graviter ferre*, et ἀγαπᾶν, « se contenter de », prennent soit l'accusatif, soit le datif.

b) La cause intérieure ou le motif, par ex. : φόβῳ, εὐνοίᾳ, φιλόνῳ, πόθῳ, αἰδοῖ, ἀνάγκῃ, ἀπορίᾳ, « par crainte, par bienveillance, par envie, par désir, par pudeur, par nécessité, par embarras. »

REMARQUE. — On peut remplacer ce datif par ὑπό avec le génitif : ὑπὸ πόθου ἀποθνήσκειν, « mourir de désir. »

§ 59. — Le datif exprime aussi la manière (*dativus modi*) (1). Il indique alors :

a) La manière à proprement parler, c'est-à-dire la façon dont telle ou telle chose se fait, par ex. : τρόπῳ τινί, « d'une certaine manière »; τῷδε τῷ τρόπῳ, « de cette façon » (cf. § 29, b); le datif sert ainsi à former beaucoup d'expressions adverbiales : βίᾳ, « par force » (2); δόλῳ, « par ruse »; σπουδῇ, « à la

(1) A part certaines expressions toutes faites, on n'emploie ainsi que le datif d'un substantif accompagné d'une détermination.

[O. R.]

(2) Βίᾳ τινός, « en faisant violence à quelqu'un », « malgré quelqu'un. »

[O. R.]

hâte », ou bien « avec conscience, avec zèle », ou encore « sérieusement »; σιγῆν, « en silence »; ἀνάγκη, « par nécessité »; λόγῳ, « en paroles, en apparence »; ἔργῳ, « en fait »; τῷ ὄντι, « en réalité »; κομιδῆν, « avec soin », ordinairement « tout à fait »; δημοσίᾳ, κοινῆν, *publice*, ἰδίᾳ, *privatim*; πεζῆν, « à pied. »

REMARQUE. — On emploie du reste plus souvent, pour désigner la manière, des adverbes ou des expressions formées au moyen de prépositions : « avec justice », δικαίως, μετὰ δικαιοσύνης, ἐν δίκῃ.

b) Les *circumstances* qui accompagnent un fait : πολλῶν θορόβῳ ἐπῆσαν (1), « ils s'avançaient en tumulte. » — On emploie d'ailleurs aussi μετὰ avec le génitif : μετὰ πολλῶν δακρύων, « avec beaucoup de larmes. »

§ 60. — Enfin le datif s'emploie, pour marquer la *mesure* ou la *différence*, avec les comparatifs et les mots à sens comparatif; il répond alors à cette question : « *de combien* tel ou tel objet est-il supérieur, inférieur, etc., à tel autre ? » Τρισὶν ἡμέραις ὕστερον (πρότερον), « trois jours après, trois jours avant »; πολλῶν, ὀλίγῳ, μικρῶν, τοσούτῳ, ὅσῳ ἀμείνων, etc., *multo*, *paulo*, *tanto*, *quanto melior*; de même πολλῶν προέξειν, « l'emporter de beaucoup », etc. — Πολλῶν κρεῖττόν ἐστιν ἐμφανῆς φίλος ἢ χρυσὸς ἀφανῆς (cf. § 21), « mieux

(1) De ἐπέρχομαι, voy. *Premiers éléments*, § 100. [O. R.]

vaut cent fois un ami que l'on voit que de l'or qu'on ne voit pas. »

REMARQUE I. — Au lieu de πολλῶν et de ὀλίγων, on trouve parfois, devant un comparatif, πολύ et ὀλίγον. On dit toujours, dans le même cas, τί, τι, οὐδέν (μηδέν), par ex. : μείζων, « plus grand de combien? », « plus grand d'une certaine quantité, d'une quantité nulle » (jamais τίνοι, τινί, οὐδενί).

REMARQUE II. — Les datifs πολλῶν et μακρῶν (ainsi que ὄσων) se joignent aussi au superlatif, par ex. : πολλῶν, μακρῶν ἄριστος, *multo (longe) optimus*.

## II. — DATIF JOUANT LE RÔLE DE LOCATIF (1)

§ 61. — Pour marquer l'endroit où se fait une action (question *ubi*), le datif ne s'emploie que très rarement, en prose, sans préposition; on dit pour tant d'ordinaire Μαραθῶνι, « à Marathon », au lieu de ἐν Μαραθῶνι (2).

§ 62. — Le datif s'emploie pour marquer d'une

(1) Le *locatif* était un ancien cas, dont il ne reste plus en grec et en latin que quelques traces (χαμαί, *humi*, οἶκοι, *domi*, Πυθοῖ, « à Delphes », Μεγαροῖ, « à Mégare », Ἀθηνῶν, « à Athènes », Πλαταιῶν, « à Platées », etc.; — *Romæ, Lugduni, ruri, Carthagini, belli, militiæ, pridie, postridie, cotidie, diequarti* ou *diequarte, diequinti* ou *diequinte*, etc.). Ce cas servait à marquer soit le lieu, soit le temps dans lequel l'action se fait (questions *ubi* et *quando*). [O. R.]

(2) Pour la construction des noms de ville en grec aux questions de lieu, cf. *Premiers éléments*, § 120, et § 117, note 2.

façon précise le *temps* ou la *date* (question *quando*).

On construit, en pareil cas, au datif (sans *ἐν*) :

a) Les datifs *ἡμέρα*, *νυκτί*, *μηρί*, *ἔτει*, lorsqu'ils sont accompagnés d'une détermination (par ex. d'un nom de nombre ordinal) qui indique de quel jour, de quel mois, etc., il s'agit : τῆ τρίτῃ ἡμέρα, « le troisième jour » ; τῆ προτεράχ, « la veille » (sous-entendu *ἡμέρα*).

b) Les datifs des noms de fêtes : (τοῖς) Διονυσίοις, Πανθηνιαίοις.

REMARQUE. — Quand les datifs *ἡμέρα*, etc., ne sont pas accompagnés d'un adjectif qui les détermine, ils se construisent avec la préposition *ἐν* : ἐν ἡμέρα, ἐν νυκτί, ἐν θέρει, « la nuit, le jour, l'été (1). »

## CHAPITRE V. — LE VERBE. — EMPLOI DES VOIX

### A. Voix active.

§ 63. — Beaucoup de verbes actifs ont, à côté de leur sens transitif, un sens intransitif. On peut remarquer les suivants :

(1) Ἐν νυκτί βουλή τοῖς σοφοῖσι γίνεται, « la nuit porte conseil » ; toutefois, en pareil cas, l'on emploie plutôt le génitif, voy. § 46 a. — Il convient d'ajouter : 1<sup>o</sup> que lorsque les datifs *ἡμέρα*, *νυκτί*, *μηρί*, *ἔτει* sont accompagnés d'un adjectif démonstratif, on ajoute très souvent *ἐν* : τῆδε ou ἐν τῆδε τῇ ἡμέρα; — 2<sup>o</sup> qu'on ajoute

Ἔχειν, « se trouver », par ex. : καλῶς, *bene se habere*; de même beaucoup des composés de ἔχειν, comme ἀπέχειν, « être éloigné » (cf. § 48 et § 52); — πράττειν, « réussir (bien ou mal) », par ex. : καλῶς, « être heureux dans ses affaires »; — ἐπιδιδόναι, « s'ajouter quelque chose, s'accroître, augmenter »; — τελευτᾶν, « finir sa vie, mourir »; — ὀρμαῖν, « se mettre en mouvement, partir »; — αἶρειν, ἀπαίρειν (sous-entendu ἄγκυραν), « lever l'ancre »; on trouve aussi αἶρειν ταῖς νηυσί (cf. § 57 *bis*) et même, par extension, τῷ στρατῷ, « partir avec sa flotte, avec son armée »; — ἄγειν, « marcher », expression qui s'applique d'abord au général qui *conduit* son armée, puis, par extension, à l'armée elle-même; de même προσάγειν, « s'avancer »; ὑπάγειν, « s'avancer peu à peu (1) »; — ἐλαύνειν, « marcher » (s'emploie de la même manière que ἄγειν), ou bien « aller à cheval » (sous-entendu τὸν ἵππον) ou « aller en voiture » (sous-entendu τὸ ἄρμα) ou « faire voile » (sous-entendu τὴν ναῦν); — καταλύειν (sous-entendu τὰ ὑποζύγια, τοὺς ἵππους), « dételer, faire halte »; — ἀναξευγνύναι (sous-entendu τὰ ὑποζύγια), « atteler de nouveau, se remettre en route »; — εἰσβάλλειν, ἐμβάλλειν, « se jeter dans un pays, faire in-

presque toujours ἐν au mot χρόνος : ἐν τούτῳ τῷ χρόνῳ, « en ce temps »; — 3<sup>o</sup> qu'on ajoute presque toujours ἐν pour rendre cette idée : « dans l'espace de... », par ex. : ἐν δέκα ἔτεσιν, « dans l'espace de dix ans. »

(1) Quelquefois aussi : « battre en retraite. »

[O. R.]

[O. R.]

vasion », ou bien « se jeter dans », en parlant d'un fleuve (on emploie aussi, dans ce dernier sens, ἐξίέναι); de même encore d'autres composés de βάλλειν, par ex. : προσβάλλειν τινί, « se jeter contre, attaquer », συμβάλλειν τινί, *congrēdi*, « se rencontrer (en venir aux mains) avec »; — συμμιγνύοναι (1) τινί, « se mêler à, se rencontrer avec » (c'est-à-dire tantôt « fréquenter quelqu'un », tantôt « en venir aux mains avec quelqu'un »).

§ 64. — On emploie assez souvent le verbe à l'actif en parlant d'une action que le sujet n'exécute pas en réalité lui-même, mais *fait* exécuter : Κύρος τὴ βασιλεια κατέκαυσεν, « *Cyrus fit brûler* le palais (2). »

### B. Voix moyenne (3).

§ 65. — Le moyen *direct* ou *réfléchi* marque une action qui a pour objet le sujet même d'où elle est partie. Il équivaut, pour le sens, à l'actif accompagné de l'*accusatif* du pronom réfléchi. L'usage de cette espèce de moyen est fort limité; on le trouve :

a) Pour certains verbes désignant une action

(1) Cf. p. 56, note 1.

[O. R.]

(2) On pourrait dire dans le même sens en français : « *Cyrus brûla* le palais. »

[O. R.]

(3) Cf. *Premiers éléments*, § 135.

[O. R.]

matérielle que le sujet exécute sur son propre corps : λούσθαι (1), « se baigner »; ἀλείφεσθαι, χρίεσθαι, « oindre *son corps* »; στεφανοῦσθαι, « se couronner »; γυμνάζεσθαι, « s'exercer »; παρασκευάζεσθαι, « se préparer »; ὀπλιζεσθαι, « s'armer »; τάττεσθαι, συντάττεσθαι, « se ranger en ordre de bataille (2). »

b) Pour certains verbes qui expriment une action morale : ἀπέχεσθαι, « s'abstenir »; παύεσθαι, m. à m. « se faire cesser », c'est-à-dire « cesser. »

§ 66. — Toutefois, en règle générale, pour donner à un verbe le sens réfléchi, il faut joindre à l'actif l'accusatif du pronom réfléchi : ἀποκτείνειν ἑαυτόν, ῥιππεῖν ἑαυτόν, « se tuer, se jeter », etc.

§ 67. — Le moyen *indirect* marque une action que le sujet exécute *pour lui-même* (dans son intérêt). Il équivaut, en général, pour le sens, à l'actif accompagné du *datif* du pronom réfléchi. Cette espèce de moyen est celle qu'on rencontre le plus souvent. On peut remarquer :

a) Εὐρίσκεισθαι, mot à mot « trouver pour soi », c'est-à-dire « obtenir », par ex. : ἀγαθόν τι παρά τινος; πορίζεσθαι, « se procurer »; — ἄγεσθαι γυναῖκα, « se marier », mot à mot « emmener une femme *dans sa*

(1) On dit, dans le dialecte attique, ἐλου, ἐλοῦμεν, λοῦμαι, λοῦται, λούμεθα, ἐλοῦντο, λούσθαι, λούμενος (au lieu de ἐλουε, ἐλοῦμεν, λούομαι, λούεται, λούμεθα, ἐλούοντο, λούεσθαι, λούομενος). [O. R.]

(2) En latin *larari, exerceri, armari, accingi*, etc., peuvent avoir de même le sens *réfléchi*. [O. R.]

*maison* »; — μεταπέμπεσθαι, « faire venir *auprès de soi* »; — ἐπάγεσθαι τινα, « se concilier quelqu'un »; φίλον τινά ποιείσθαι, « faire de quelqu'un *son ami* » (§ 23, a); — αἰρεῖσθαι, « prendre pour soi, choisir. »

b) Ἀμύνεσθαι τινα, « repousser quelqu'un » ou « se venger de quelqu'un »; τρέπεσθαι (τρέψασθαι) τινα, *hostes in fugam vertere*. — L'emploi du moyen, dans ces deux expressions, sert à marquer qu'on *éloigne de soi* quelqu'un, qu'on *s'en débarrasse*.

REMARQUE I. — De même que l'actif marque quelquefois (§ 64) qu'on fait faire l'action exprimée par le verbe, de même le moyen peut signifier qu'on *fait faire* telle ou telle action *pour soi* ou *par rapport à soi* : διδάσκεισθαι τοὺς παῖδας, « faire instruire *ses enfants* »; μισθοῦν, « donner à loyer, à gages », μισθοῦσθαι, « *se faire* donner », c'est-à-dire « *prendre* à loyer, à gages »; δικάζειν, « rendre la justice », δικάζεσθαι, « *se faire* rendre la justice, être en procès »; δανείζειν, « prêter à intérêt », δανείζεσθαι, « *se faire* prêter », c'est-à-dire « *emprunter* à intérêts »; ἀποτίνειν, « payer, expier », ἀποτίνεσθαι τινα, « se venger de quelqu'un » (« *se faire* donner par lui une expiation »).

REMARQUE II. — Le moyen peut marquer une idée de *réciprocité*, quand il est employé au pluriel : διανέμονται, « ils distribuent *entre eux*. »

§ 68. — Le moyen marque souvent, plus fortement que l'actif, que le sujet apporte à l'accomplis-

sement de l'action toute son activité et toutes ses ressources (1).

Παρέχεσθαι, « offrir de ses propres moyens »; συμβάλ-  
λεσθαι, « contribuer de ses propres ressources »; ἀπο-  
δείκνυσθαι γνώμην, « exprimer une opinion person-  
nelle », ἔργα, « produire, accomplir des actions  
personnelles »; — différents verbes peuvent être  
remplacés par la périphrase ποιῆσθαι avec l'accu-  
satif du substantif verbal correspondant; ποιῆσθαι  
veut dire alors « accomplir soi-même telle ou telle  
action (et non pas seulement en être la cause) » :  
ainsi πόλεμον ποιεῖν, *bellum movere*, « provoquer,  
amener une guerre », mais πόλεμον ποιῆσθαι (syno-  
nyme de πολεμεῖν), *bellum gerere*, « faire une  
guerre. »

REMARQUE. — On peut citer ici πολιτεύεσθαι, « exercer  
son activité en tant que citoyen, administrer les af-  
faires publiques, jouer un rôle politique, etc. »

§ 69. — Certains verbes reçoivent au moyen un  
sens particulier, consacré par l'usage, ou bien un  
sens figuré. Ainsi l'on dit toujours :

(1) Ce paragraphe n'est pas, dans l'original allemand, à la  
place où nous l'avons mis. — Pour les verbes dont il est question  
ici, il n'est pas toujours facile d'établir une différence de sens  
appréciable entre l'actif et le moyen, et il me semble que certains  
d'entre eux se rencontrent employés à l'actif ou au moyen à *peu  
près indifféremment.* [O. R.]

Τὴν ψῆφον τίθεσθαι, « voter » (mot à mot « déposer dans l'urne le caillou qui servait au vote »); — (γράφῃν) γράφεισθαι, « intenter une accusation »; — τὰ ὄπλα τίθεσθαι, « faire halte » ou bien, au contraire, « se placer avec ses armes » (εἰς τάξιν, « en rangs »); — σπένδουσθαι, « conclure une trêve » (mot à mot « faire les libations qui consacrent la conclusion d'une trêve »). — D'autre part, ποιεῖσθαι, par ex. : περὶ πολλοῦ, signifie, non pas « donner réellement de la valeur à une chose », mais « lui attribuer une grande valeur dans son esprit, dans son estime », c'est-à-dire « en faire un très grand cas »; de même φυλάττεσθαι ne signifie pas « faire garde » au sens propre (comme φυλάττειν), mais simplement « être sur ses gardes, prendre garde » (au figuré).

Citons enfin encore : ἄρχειν, « commencer », c'est-à-dire « faire quelque chose *le premier, avant telle autre personne* » (§ 40; cf. ὑπάρχειν avec le participe, § 142 f), et ἄρχεσθαι, « commencer », c'est-à-dire « *n'en être qu'au commencement* » ou bien « *entreprendre, se mettre à* » (cf. § 143); — συμβουλεύειν τινί, « donner des conseils à quelqu'un », et συμβουλεύεσθαι τινί, « demander conseil à quelqu'un (1). »

(1) On peut croire qu'ici le sens primitif du moyen a dû être : « se faire donner des conseils », cf. § 67, Rem. I. [O. R.]

### C. Voix passive (1).

§ 70. — Lorsqu'on passe de la construction active à la construction passive, le *cas-objet* devient *cas-sujet*. Par *cas-objet*, il faut entendre, non seulement l'accusatif, qui sert de complément direct aux verbes transitifs, mais encore le *génitif* ou le *datif*, qui servent de complément à certains verbes intransitifs. Ainsi l'on dira :

a) Ἄρχομαι, « je suis gouverné, commandé » (cf. § 42); ἀμελοῦμαι, καταφρονοῦμαι, καταγελοῦμαι, « je suis négligé, méprisé, bafoué » (cf. §§ 37, 39). — Δεῖ τὸν ἄρχοντα τῶν ἀρχομένων διαφέρειν, « il faut que celui qui gouverne soit supérieur à ceux qu'il gouverne. »

b) Φθονοῦμαι, « je suis un objet d'envie », *invidetur mihi* (§ 53, c, Rem. II); ἐπιβουλεύομαι, πιστεύομαι, ἀπιστοῦμαι, « on me tend des pièges, on a confiance en moi, on se défie de moi. » — Πένης λέγων τάληθές οὐ πιστεύεται, « un pauvre a beau dire la vérité, on ne le croit pas. »

REMARQUE I. — Sur la construction passive des verbes καταγιγνώσκειν et autres, voir § 44, Rem. II.

REMARQUE II. — L'*accusatif* de l'objet est conservé à côté du passif dans quelques cas. Ceci a lieu :

(1) Pour le *complément* du verbe passif et pour la construction du passif *impersonnel*, voy. *Premiers éléments*, §§ 119 et 137. [O. R.]

a) D'une part pour l'accusatif de l'objet extérieur :

1° Les verbes qui ont à l'actif pour complément direct un nom désignant une *partie du corps* de telle ou telle personne prennent d'ordinaire comme sujet, au passif, le nom de la *personne* elle-même, l'accusatif du nom de chose étant conservé comme *accusatif de la partie* (§ 27 a) : ἀπέτεμε τὰς κεφαλὰς αὐτῶν, « il leur fit couper la tête » (cf. § 64), deviendra au passif : ἀπετημήθησαν τὰς κεφαλὰς, « on leur fit couper la tête. »

2° Les verbes qui signifient « *confier, ordonner quelque chose à quelqu'un* » (ἐπιτάττειν, ἐπιτρέπειν τί τι) conservent au passif l'accusatif du nom de chose, et prennent comme sujet le nom de personne qui était au datif : ἐπιτρέπομαι τὴν φυλακὴν, « je suis préposé à la garde, on me confie la garde. »

3° Les verbes qui ont à l'actif un *double accusatif* dont l'un et l'autre est un accusatif de l'objet extérieur conservent au passif l'accusatif du nom de chose, au lieu que l'accusatif du nom de personne devient le sujet (cf. § 24).

b) D'autre part, l'accusatif de l'objet intérieur est conservé tel quel à côté du verbe passif, lorsque ce verbe, à la voix active, était accompagné à la fois d'un accusatif de l'objet extérieur et d'un accusatif de l'objet intérieur, cf. § 26.

§ 71. — Quelques verbes *moyens* ont des aoristes de forme et de signification *passives*, à côté de l'aoriste moyen : ainsi l'on a γρᾶφῆναι, « être ac-

cusé », à côté de γράψασθαι, « accuser » (§§ 44, 69); αἵρεσθῆναι, « être choisi », à côté de ἐλέσθαι, « choisir, nommer » (§§ 23 a, 67 a).

REMARQUE (1). — Il arrive, d'autre part, que beaucoup de verbes moyens qui n'ont pas de voix active ont un aoriste de forme passive, mais de signification active, par ex. : ἐναντιοῦμαι, « je m'oppose », ἠναντιώθη (2); ἐπιμέλομαι, « je m'occupe de », ἐπεμελήθη; ἠδομαι, « je me réjouis », ἠσθη (ici le futur aussi a la forme passive : ἠσθήσομαι). — Quelques-uns ont deux aoristes, l'un passif, l'autre moyen, mais tous deux de signification active : πολιτεύομαι, « je prends part aux affaires publiques », ἐπολιτευσάμην ou ἐπολιτεύθη.

§ 72. — Les verbes intransitifs suivants servent de passifs à certains verbes transitifs, dont le passif est inusité ou peu usité :

Εὐ̄ (κακῶς) πάσχειν ὑπό τινος, passif de	} cf. § 22, a.
εὐ̄ (κακῶς) ποιεῖν τινα;	
Εὐ̄ (κακῶς) ἀκούειν ὑπό τινος, passif de	
εὐ̄ (κακῶς) λέγειν τινά;	

Φεύγειν ὑπό τινος, « être poursuivi en justice par quelqu'un », passif de διώκειν (cf. § 44); — ἐκπίπτειν ὑπό τινος, « être exilé par quelqu'un », passif de ἐκ-

(1) Ce paragraphe est un résumé du § 76 de la première partie de la grammaire de M. von Bamberg. Cf. *Premiers éléments*, § 59. [O. R.]

(2) Peut-être ἐναντιώθη (?) ; au parfait du moins, ἐνηντίαμαι est plus sûr, pour l'ancien dialecte attique, que ἠναντίωμαι. [O. R.]

θάλλειν; — ἀποθνήσκειν ὑπό τινος, « être tué par quelqu'un », passif de ἀποκτείνειν; — de même γίγνεσθαι sert de passif à ποιεῖν, « faire, rendre » (§ 23 a), à τίχτειν, « mettre au monde » (voy. § 47), ainsi qu'au moyen ποιεῖσθαι employé comme il a été dit au § 69, par ex. : κατάβασις αὐτοῖς ἐγένετο, « ils débarquèrent » (de κατάβασιν ποιεῖσθαι = καταβαίνειν).

On emploie également dans le sens passif les temps intransitifs de ἴσθημι, par ex. : κατέστη στρατηγός, « il fut établi stratège (1). »

---

## CHAPITRE VI. — LE VERBE (suite). — SENS ET EMPLOI DES TEMPS

### A. Sens des temps de l'indicatif (2).

§ 73. — Les sept temps de l'indicatif ont, en même temps, une double fonction :

a) Ils expriment une idée de *temps* à proprement parler, c'est-à-dire qu'ils marquent que, *par rapport au moment où l'on parle*, telle action est *passée, présente ou à venir* : ἐποίησεν, ἐποίηι, ἐπεποιήκει se rapportent au passé, ποιεῖ et πεποιήκειν au présent, ποιήσει à l'avenir.

(1) Pour κείμην servant de parfait passif à τίθημι, voy. *Premiers éléments*, p. 70, note 2. [O. R.]

(2) Cf. *Premiers éléments*, §§ 51 et 52. [O. R.]

b) Outre l'idée de temps proprement dite, certains temps marquent que l'action est (a été, sera) arrivée à *tel ou tel point de son développement* : ainsi, dans le verbe ποιεῖν, « faire », ἐποίησεν et ποιήσει expriment simplement l'idée de *faire*, sans aucune idée accessoire, mais ποιεῖ, ἐποίει signifient : « il est (il était) *en train* de faire, *occupé* à faire », au lieu que πεποίηκεν, ἐπεποίηκε signifiant « il a (il avait) *fini* de faire (1). » .

(1) J'ai ici développé un peu la rédaction allemande. — Il faut du reste faire à cette théorie des temps les restrictions suivantes :

a) Lorsque le présent s'emploie *dans le récit*, pour plus de vivacité, au lieu de l'aoriste (*présent historique*), il n'exprime absolument qu'une idée de temps : il présente un fait, passé en réalité, comme ayant lieu au moment où l'on parle, il le *met devant les yeux* du lecteur ou de l'auditeur ; mais il n'implique en aucune façon cette idée que l'action *dure* encore, ou qu'elle est *en train de se développer*, ou qu'elle est *commencée*, *mais non encore finie* ; il indique simplement que l'action *a lieu*, sans aucune idée accessoire :

b) Il faut peut-être admettre que le grec emploie quelquefois le parfait *là où l'on attendrait plutôt l'aoriste*, ou du moins que la différence entre le parfait et l'aoriste peut être difficile à marquer (cf. Ch. Thurot, *Mémoires de la Société de linguistique*, I, p. 123 ; *Revue critique*, 1877, II, p. 197). Voy. par ex. : Démosthène, XVIII, 319 : ὁ Φιλάμμων τινῶν πρότερον γεγενημένων ἀθλητῶν ἀσθενέστερος ἦν, « Philammon était moins fort que certains athlètes d'autrefois. » A l'époque où vivait Philammon, l'existence de ces autres athlètes était simplement un fait passé et dont il ne subsistait, semble-t-il, aucune conséquence présente ; γεγενημένων ne se distingue guère ici de γενομένων (§ 74). Comparez de même Démosthène, XIX, 72 : ὧν (attraction pour ἃ) ἀπήγγειλεν, ὧν ὑπέσχετο, ὧν περινόηκε τῶν πόλει, « les nouvelles (fausses) qu'il

Le sens des différents temps de l'indicatif est résumé dans le tableau de la page 80, où l'on a conservé la division traditionnelle en temps *principaux* et temps *secondaires* :

nous a annoncées, les promesses (mensongères) qu'il nous a faites, la manière dont il s'est joué de notre ville », et au contraire XIX, 177 : ἐπέδειξα (αὐτὸν) οὐδὲν ἀληθές ἀπηγγελκότα, ἀλλὰ φευκίσανθ' ὑμᾶς (cf. § 150), « j'ai démontré qu'il ne vous avait annoncé que des nouvelles fausses et qu'il s'était joué de vous. » Il peut sembler, d'après ces exemples et d'autres semblables, que la nuance qui existe d'ordinaire entre l'aoriste et le parfait est quelquefois très effacée et que dans certains cas, en parlant d'un fait passé, on pouvait employer l'une ou l'autre forme sans une différence de sens bien appréciable :

c) De même le sens propre du plus-que-parfait semble bien effacé dans certains passages où ce temps est employé pour marquer un fait antérieur à un fait déjà passé (§ 81) ; il peut sembler alors, quoique ce ne soit peut-être pas exact au fond, que le plus-que-parfait n'exprime plus guère qu'une idée de temps.

[O. R.]

TEMPS EXPRIMANT :	TEMPS SECONDAIRES	TEMPS PRINCIPAUX		TEMPS FORMÉS :
	<i>Passé</i>	<i>Présent</i>	<i>Avenir</i>	
<p>1° L'idée verbale <i>pure et simple</i>.</p> <p>2° Le fait d'<i>entrer</i> dans tel ou tel état</p>	<p>(AORISTE)</p> <p>ἀπέθανεν, « il mourut, »</p> <p>ἔβασίλευσεν, « il fut roi, »</p> <p>ἔγραψεν, « il écrivit »</p> <p>ἔβασίλευσεν, « il devint roi. »</p>		<p>(FUTUR)</p> <p>ἀποθανῆται, « il mourra, »</p> <p>βασιλεύσει, « il sera roi, »</p> <p>γράψει, « il écrira. »</p> <p>βασιλεύσει, « il devien- dra roi. »</p>	<p>Du radical pur (à quelques exceptions près).</p>
<p>L'action considérée dans sa <i>durée</i>, au moment de son <i>développement</i> (alors qu'elle est commencée, mais non terminée).</p>	<p>(IMPARFAIT)</p> <p>ἀπέθνησκεν, « il était en train de mourir, »</p> <p>ἔγραφεν, « il était occupé à écrire. »</p>	<p>(PRÉSENT)</p> <p>ἀποθνήσκει, « il est en train de mourir, »</p> <p>γράφει, « il est occupé à écrire. »</p>		<p>Du radical du présent.</p>
<p>L'action <i>terminée, accomplie</i> (et considérée dans ses résultats).</p>	<p>(PL.-Q.-PARF.)</p> <p>ἐπέθανέναι, « il était mort, »</p> <p>ἔγεγράφη, « il avait fini d'écrire. »</p>	<p>(PARFAIT)</p> <p>πέθανεν, « il est mort, »</p> <p>ἔγραψεν, « il a fini d'écrire. »</p>	<p>(FUTUR ANT.)</p> <p>τεθνήξει, « il sera mort, »</p> <p>γεγράφηται ἢ ἐπιστελέη, « on aura fini d'écrire la lettre. »</p>	<p>Du radical du parfait.</p>

## I. — L'AORISTE ET LE FUTUR

§ 74. — L'indicatif de l'aoriste marque :

a) Simplement que telle ou telle chose *arriva* ou *est arrivée*, fut ou a été dans le passé (1). Ἀπέθχνε, « il mourut », ou « il est mort », c'est-à-dire : « il est mort à ce moment-là », « il est mort de telle ou telle façon », par ex. : « il est mort en brave » ; au contraire « il est mort maintenant », c'est-à-dire « il n'existe plus », par ex. : « voilà déjà trois ans qu'il n'est plus, qu'il est mort », se rendrait par τέθνηχεν. Ἐπολέμηχεν, « il fit » ou « il a fait la guerre » ; ἔβασίλευσε, « il fut » ou « il a été roi. »

REMARQUE. — L'indicatif aoriste s'emploie souvent dans les maximes générales (aoriste *gnomique*, aoriste *d'expérience*), là où nous mettons en français le *présent* ou la périphrase *avoir coutume* (cf. § 77) : πολλὰ ὁ χρόνος διέλυσε, « le temps est un grand destructeur (2). »

b) Ailleurs il marque qu'à un certain moment du passé tel ou tel état de choses a *commencé*, que le sujet est *entré* dans telle ou telle situation :

(1) L'emploi de l'aoriste grec est donc plus étendu que celui de notre passé défini. On emploie l'aoriste, non seulement dans le récit historique, mais toutes les fois qu'il s'agit de constater simplement un fait comme passé et comme n'ayant aucune relation avec la situation présente. [O. R.]

(2) Cf. toutefois *Premiers éléments*, § 139. [O. R.]

Βασιλεύει, « il est roi », ἐβασίλευσε, « il *devint* roi »; — ἄρχει, « il est archonte », ἤρξε, « il *devint* archonte »; — πλουτεῖ, « il est riche », ἐπλούτησε, « il *devint* riche »; — σιωπᾷ, « il garde le silence », ἐσιώπησε, « il *cessa* de parler »; — βλέπει, « il regarde », ἔβλεψε, « il *jeta* un regard »; — θαρρεῖ, « il est plein de courage », ἐθάρρησε, « il *prit* courage »; — νοσεῖ, « il est malade », ἐνόσησε, « il *tomba* malade »; — πολεμεῖ, « il fait la guerre », ἐπολέμησε, « il *commença* la guerre »; — ἐρᾷ, « il est amoureux », ἐράσθη, « il *devint* amoureux »; — γελᾷ, « il est en train de rire », ἐγέλασε, « il *se mit* à rire. »

c) L'aoriste s'emploie enfin pour marquer une action antérieure à une action déjà passée (cf. §§ 79, 81) : Κύρον μεταπέμπεται (Δαρεῖος) ἀπὸ τῆς ἀρχῆς ἧς αὐτὸν σατράπην ἐποίησε, « Darius rappelle Cyrus de la province dont il l'*avait fait* satrape. »

§ 75. — L'indicatif du futur marque :

a) Simplement que quelque chose *arrivera* ou *sera* dans l'avenir : ἀποθανεῖται, « il mourra »; βασιλεύσει, « il sera roi »;

b) Que tel ou tel état de choses *commencera* à un moment donné de l'avenir (cf. § 74, b) : βασιλεύσει, « il *deviendra* roi »; ἔξω, « j'*entrerais* en possession de » (de ἔχειν, « posséder »).

REMARQUE. — Μέλλω avec l'infinitif du *futur* ou du

*présent* (rarement avec celui de l'*aoriste*) signifie (1) :

Ou que l'on est *sur le point* de faire l'action : οἱ μέλλοντες μάχεσθαι, « ceux qui vont combattre »; — ou qu'il faut s'attendre à ce que telle ou telle chose arrive : τὸ μέλλον γενήσεσθαι (2), « ce que nous devons nous attendre à voir arriver, l'avenir »; εἴ ποτε Κύρος πορεύοιτο καὶ πλείστοι μέλλοιεν ὄψεσθαι, προσκαλῶν τοὺς φίλους ἐσπουδαίολογεῖτο, « quand Cyrus était en voyage et qu'il pouvait croire que beaucoup de gens le verraient, il appelait autour de lui ses amis et s'entretenait avec eux de choses sérieuses »; — enfin, μέλλω précédé de εἰ s'emploie d'une manière particulière en parlant d'un but qu'on suppose digne d'être poursuivi et dont la poursuite doit rendre nécessaire l'accomplissement de l'action indiquée dans la proposition principale (3) : ἀγαθοῦ δεῖ ἐπιστάτου, εἰ μέλλει ἡ πολιτεία σῶζεσθαι, « il faut un bon chef, si du moins l'État doit être sauvé », c'est-à-dire « si on veut sauver l'État. »

## II. — TEMPS FORMÉS DU RADICAL DU PRÉSENT

§ 76. — L'indicatif présent et l'imparfait se rapprochent beaucoup l'un de l'autre, pour le sens.

L'indicatif présent marque une action qui *dure*

(1) On peut dire, d'une manière générale, que μέλλω avec l'infinifitif correspond au participe futur latin accompagné du verbe *sum*. [O. R.]

(2) Par abréviation, τὸ μέλλον tout court. [O. R.]

(3) J'ai changé ici complètement la rédaction (3) originale. [O. R.]

ou se *développe* dans le *présent*; l'imparfait, une action qui *durait* ou se *développait* dans le *passé*.

REMARQUE. — Une action prise à un certain moment de son développement et qui n'est pas encore terminée peut être considérée comme un *effort*, une *tentative*, qui peut-être n'aboutira point (1); ainsi  $\pi\epsilon\iota\theta\omega$   $\tau\iota\nu\acute{\alpha}$  peut signifier « je *cherche* à persuader quelqu'un » (*præsens de conatu*),  $\xi\pi\epsilon\iota\theta\omicron\nu$ , « je *cherchais* à persuader » (*imperfectum de conatu*); au contraire  $\xi\pi\epsilon\iota\sigma\tau$  signifiera : « je *réussis* (j'ai réussi) à persuader. »

§ 77. — L'indicatif présent désigne souvent une action qui, suivant une habitude prise ou une coutume, *se répète*, soit dans le présent, soit même dans tous les temps (*præsens iterativum*); l'imparfait désigne de même une action qui *se répétait* à telle ou telle époque du passé (*imperfectum iterativum*).

§ 78. — Plusieurs présents, ainsi que les imparfaits correspondants, peuvent s'employer avec le sens d'un parfait ou d'un plus-que-parfait, pour marquer une action qui est *achevée* et dont on considère le *résultat* :  $\nu\iota\kappa\tilde{\omega}$ , « je suis vainqueur »;  $\eta\tau\tau\tilde{\omega}\mu\alpha\iota$ , « je suis vaincu »; —  $\acute{\alpha}\delta\iota\kappa\tilde{\omega}$   $\tau\iota\nu\alpha$ , « je suis dans mon tort vis-à-vis de quelqu'un »; —  $\delta\iota\acute{\omega}\kappa\omega$ , « je joue le rôle d'accusateur »;  $\varphi\acute{\epsilon}\acute{\upsilon}\gamma\omega$ , « je suis un ac-

(1)  $\text{Ἰνέπειθεν αὐτὸν μὴ ἐξέλθειν, ὃ δ' οὐκ ἀνεπίθετο, « il voulait lui persuader de ne pas sortir, mais l'autre (cf. § 1) ne voulait pas se laisser persuader. »$

cusé » ou « un exilé » ; — de même ἐνίκων, « j'étais vainqueur », etc.

REMARQUE I. — Les verbes ἀκούω, πυνθάνομαι, μαυθάνω, αἰσθάνομαι et γινώσκω s'emploient souvent au présent en parlant d'une nouvelle que l'on a apprise, d'une remarque que l'on a faite, etc., lorsqu'on veut marquer que l'on a encore cette nouvelle ou cette remarque présente à l'esprit. Κύρου, ἐξ ὧν ἀκούω, οὐδένα κρίνω ὑπὸ πλειόνων περιλήσθαι οὔτε Ἑλλήνων οὔτε βαρβάρων, « d'après ce que j'ai entendu dire, je ne crois pas que personne, ni chez les Grecs, ni chez les barbares, ait été aussi aimé que Cyrus. » Ἄρτι γινώσκεις ὅτι πᾶς τις ἑαυτὸν μάλιστα φιλεῖ, « tu viens de t'apercevoir que chacun s'aime soi-même par-dessus tout (1). »

REMARQUE II. — Les présents ἦκω et οἶχομαι ont toujours le sens du parfait : « je suis venu, je suis parti » ; les imparfaits ἦκον et ὤχόμην ont tantôt le sens du plus-que-parfait, tantôt celui de l'aoriste : « j'étais venu » ou « je vins », « j'étais parti » ou « je partis » (2).

REMARQUE III. — Le présent historique est très usité

(1) Je croirais plutôt que dans cet exemple le présent est employé parce qu'il s'agit d'un fait qui vient à peine de s'écouler ; on dit de même en français : « J'apprends à l'instant que...., je m'aperçois seulement que.... », etc. Quant à ἀκούω dans l'autre exemple, je l'expliquerais ainsi : « Comme je l'ai toujours entendu dire et comme je l'entends dire encore à chaque instant. »

[O. R.]

(2) De même στέρομαι a le sens d'un parfait (ἀπεστέρημαι), cf. § 49.

[O. R.]

en grec (1) : Δαρείου καὶ Παρυσάτιδος γίνονται παῖδες δύο,  
« Darius et Parysatis eurent deux fils. »

§ 79. — L'imparfait peut s'employer pour marquer une action antérieure à un fait déjà passé, lorsqu'on veut considérer cette action au moment de sa durée et de son développement : Ἀριάτος ἐν τῷ σταθμῷ ἦν ὅθεν τῇ προτεραιᾷ ὤρμῳ, « Ariée se trouvait à l'étape même d'où ils partaient (d'où ils étaient partis) le jour précédent » (cf. § 74, c) (2).

### III. — TEMPS FORMÉS DU RADICAL DU PARFAIT

§ 80. — Le parfait, le plus-que-parfait et le futur antérieur expriment qu'une action est achevée, terminée, que tel ou tel résultat est acquis (3). Ainsi l'on dira :

En parlant du présent : τεθνήκε, « il est mort » ;

En parlant du passé : ἐτεθνήκει, « il était mort » ;

En parlant de l'avenir : τεθνήξει, « il sera mort. »

(1) Même dans des cas où le français ne pourrait pas l'employer, comme on peut en juger par l'exemple cité, qui est le début de l'*Anabase*. [O. R.]

(2) Pour l'emploi de l'imparfait au lieu de l'aoriste dans le récit historique, cf. *Premiers éléments*, § 138. Cet emploi est surtout fréquent chez Homère et chez Hérodote. [O. R.]

(3) On peut dire aussi que le parfait marque les *résultats présents d'une action passée*. Le grec n'emploie donc pas le parfait dans tous les cas où nous employons le passé indéfini. Là où nous employons ce temps pour constater simplement une action passée, c'est à l'aoriste grec qu'il correspond, et non au parfait.

Cf. le sens des parfaits suivants : ἔστηκε, « il est debout », et de même εἰστήκει, ἐστήξει (ἔστη, « il se plaça »); — βέβηκε, « il se tient solidement campé », m. à m. « dans l'attitude d'un homme qui marche » (ἔβη, « il se mit en marche »); — κέκραγε, « il crie », ἐκεκράγει, κεκράζεται (ἀνέκραγε, « il s'écria »); — κέκτημαι, « je possède », ἐκεκτήμην, κεκτήσομαι (ἐκτησάμην, « j'acquis »); — σεσίγηκα, « je suis silencieux, je garde le silence » (ἐσίγησε, « il cessa de parler »).

§ 81. — Le plus-que-parfait s'emploie aussi quelquefois, à peu près comme en français, pour indiquer une action antérieure à une action déjà passée (1) : ἤλθον οἱ Ἴνδοὶ ἐκ τῶν πολεμίων οὓς ἐπεπόμφει

(1) J'ai cru devoir changer ici complètement la règle donnée par M. von Bamberg, qui assurait, au contraire, que cet emploi du plus-que-parfait était inconnu au grec. Voy. Ch. Thurot, *Mémoires de la Société de linguistique*, I, p. 125. L'exemple que je cite se trouve chez Xénophon, *Cyropédie*, VI, 2,9. Il est vrai que dans cet exemple, comme M. Alfr. Croiset me le fait remarquer avec raison, on peut encore attribuer au plus-que-parfait son sens habituel; on peut dire qu'il marque la *situation* où se trouvait Cyrus avant le retour des Indiens : il les avait envoyés comme éclaireurs et ils étaient partis; c'était là une *chose faite*; mais il en était encore à attendre leur retour et les renseignements qu'ils lui devaient rapporter. Il n'en est pas moins vrai qu'ici le plus-que-parfait grec correspond bien, quoique avec une nuance de plus, au plus-que-parfait français ou latin et qu'il pourrait être remplacé dans la phrase de Xénophon, sans une grande différence de sens, par l'aoriste. Il me paraît donc vrai de dire que, là où il s'agit de marquer un fait antérieur à un fait déjà passé, le grec emploie tantôt l'imparfait, tantôt l'aoriste, tantôt le plus-que-parfait, et qu'il n'y a entre ces trois ma-

Κύρος ἐπὶ κατασκοπήν, « les Indiens que Cyrus avaient envoyés en éclaireurs revinrent du pays ennemi »; mais il semble qu'on rencontre plus souvent, en pareil cas, soit l'aoriste (§ 74, *c*), soit l'imparfait (§ 79).

### B. Sens des temps du subjonctif, de l'optatif, de l'impératif et de l'infinitif.

§ 82. — On a vu plus haut (§ 73, *a* et *b*) que les différents temps de l'indicatif exprimaient à la fois une idée de temps, à proprement parler, et une autre idée, étrangère à la notion de temps. Cette seconde idée est la seule qu'expriment les temps du subjonctif, de l'optatif, de l'impératif et de l'infinitif. Les formes qu'on appelle les *temps* du subjonctif, de l'optatif, etc., n'expriment par elles-mêmes aucune idée de temps; seulement, comme à l'indicatif, certaines de ces formes ajoutent à l'idée verbale cette idée que l'action est arrivée à *tel ou tel point de son développement*. Ἀποθνεῖν veut dire « mourir » (idée verbale pure et simple), γράψαι, « écrire »; ἀποθνήσκειν, « être *en train* de mourir », γράφειν, « être *occupé* à écrire »; τεθνηκέναι, « être mort »,

nières d'exprimer l'idée que des nuances de sens souvent assez délicates à saisir.

[O. R.]

γεγραμέναι, « avoir *fini* d'écrire (1) »; mais aucune de ces formes n'exprime par elle-même quelle relation de temps il y a entre l'action marquée par le verbe et le moment où l'on parle, aucune n'indique s'il s'agit d'une action passée, présente ou à venir (2).

(1) Ici encore j'ai développé la rédaction originale. — La différence de sens entre les modes du présent et les modes du parfait est toujours facile à reconnaître; il n'en est pas de même des modes de l'aoriste et de ceux du présent. La différence entre ποιῶν et ποιῆσαι, ποιεῖ et ποιήσων, ποιῶ et ποιήσω, ποιῶν et ποιήσομαι est souvent plutôt théorique que pratique : en bien des cas, on peut dire qu'il n'y a *aucune différence de sens appréciable* et que ποιῶν et ποιήσαι, etc., s'emploient absolument l'un pour l'autre. Assez souvent, il est vrai, on peut trouver une nuance de sens très délicate, mais cependant réelle : les modes de l'aoriste s'emploieront surtout en parlant d'un fait qui ne comporte aucune durée ou d'une action passagère, qui n'a lieu qu'une fois, etc.; les modes du présent, au contraire, en parlant d'un fait qui implique une idée de durée, ou d'une action qui se prolonge, se répète, etc. (cf. Madvig, *Syntax der griechischen Sprache*, §§ 128, 134 *b*, 141, 172 *b*); mais il s'en faut que cette distinction s'observe toujours. Il faut ajouter du reste que, pour tous les verbes dont le présent exprime l'idée d'un *état de choses*, il peut y avoir une différence de sens très nette entre le présent et l'aoriste, à tous les modes : βασιλεύειν, « être roi », βασιλεύσαι, « devenir roi », cf. § 74, *b*, et *Premiers éléments*, § 52. [O. R.]

(2) Chacune des trois formes γράφειν, γράψαι, γεγραμέναι pourra, dans certains cas déterminés, désigner une action *passée, présente* ou *future*. Il faut remarquer du reste que, dans le verbe grec, c'est l'*augment* seul qui donne à certaines formes le sens du *passé* et que, d'autre part, les formes du futur sont les seules qui puissent marquer par elles-mêmes l'*avenir*. Donc, si l'on met à part le participe, auquel l'usage a attribué un sens différent de celui des autres modes, on comprendra qu'en dehors de l'indi-

§ 82 bis. — Cette règle comporte une exception (1). Dans le *style indirect*, les temps de l'optatif ou de l'infinitif servent à marquer le *passé*, le *présent* ou l'*avenir* par rapport au moment où se trouve placé le sujet dont on rapporte la pensée. On emploie alors :

a) Pour marquer le *passé* : l'optatif ou l'infinitif de l'*aoriste* : εἶπεν ὅτι ἀποθάνοι (αὐτὸν ἀποθανεῖν), « il dit qu'un tel était mort » ;

b) Pour marquer l'*avenir* : l'optatif ou l'infinitif du *futur* : εἶπεν ὅτι ἀποθανοῖτο (αὐτὸν ἀποθανεῖσθαι), « il dit qu'un tel mourrait » ;

c) Pour marquer le *présent* : l'optatif ou l'infinitif du *présent* : εἶπεν ὅτι ἀποθνήσκει (αὐτὸν ἀποθνήσκειν), « il dit qu'un tel se mourait. »

Toutefois l'infinitif qu'on appelle *présent* (plus rarement l'*optatif* présent) s'emploie aussi, dans le sens d'un *imparfait*, pour marquer une action *antérieure* au moment où se trouve placé le sujet dont on rapporte les paroles en style indirect (cf. § 79) : εἶπεν αὐτὸν (τότε) ἀποθνήσκειν ou, plus rarement, εἶπεν ὅτι (τότε) ἀποθνήσκει peut signifier : « il dit qu'à

catif les formes verbales ne peuvent marquer par elles-mêmes : ni le passé, — puisque l'augment ne sort pas de l'indicatif, — ni l'avenir, — puisque les seuls modes du futur qui existent (en dehors de l'indicatif et du participe), savoir l'optatif et l'infinitif, ne s'emploient guère que dans *un seul cas*, dont il va être question (§ 82 bis). [O. R.]

(1) Voy. une autre exception § 126, note.

[O. R.]

*tel moment du passé* telle ou telle personne se mourait », « il dit que telle ou telle personne *avait été* alors sur son lit de mort. »

REMARQUE. — L'optatif du futur *ne s'emploie que dans le style indirect*, pour remplacer, comme on vient de le voir, l'indicatif futur. Ce temps de l'optatif marque donc toujours le futur (1).

### C. Sens des temps du participe.

§ 83. — Les temps du participe, à la différence de ceux des modes dont il vient d'être question, marquent en règle générale un rapport de temps; seulement ils n'expriment pas le rapport de temps qui existe entre la proposition participiale et le moment où l'on parle, mais bien le rapport de temps qui existe entre la proposition participiale et la proposition principale. Ce rapport peut être un rapport d'*antériorité* : λέξας, *locutus*; un rapport de *simultanéité* : λέγων, *loquens*; un rapport de *postériorité* : λέξων, *locuturus*.

§ 84. — Le participe aoriste s'emploie donc en général, comme il vient d'être dit, pour marquer une action *antérieure* à celle que marque le verbe

(1) On en peut dire à peu près autant de l'*infinitif* futur, qui marque, lui aussi, toujours le futur, mais qui, en règle générale, ne s'emploie non plus que dans le style indirect. [O. R.]

principal; toutefois, il n'a point par lui-même ce sens que l'usage lui a attribué, et il peut arriver qu'il indique simplement une circonstance qui *accompagne* le fait principal (1). Οἱ δὲ ταῦτα ἐποίησαν ἀγαγόντες ὡς τρισχιλίους ὀπλίτας, « mais eux firent cela, *emmenant* avec eux environ trois mille hommes » (et non : « après avoir emmené »). Ἀποτιμηθέντες τὰς κεφαλὰς ἀπέθανον, « ils périrent, *décapités* » (et non : « après qu'on les eût décapités »). Cf. § 142 *c* et *e*.

§ 85. — Le participe qu'on appelle *présent* peut aussi désigner une action *antérieure* à celle que marque le verbe principal, de sorte qu'il a alors, en réalité, la valeur d'un participe de l'*imparfait* (cf. § 79) : ainsi οἱ (τότε) στρατευόμενοι peut signifier : οἱ (τότε) ἐστρατεύοντο, « ceux qui, *à tel moment du passé*, se trouvaient (s'étaient trouvés) en campagne. (2) »

---

## CHAPITRE VII. — LE VERBE (suite). — EMPLOI DES MODES DANS LES PROPOSITIONS INDÉPENDANTES.

§ 86. — Les propositions indépendantes peuvent se diviser comme il suit :

(1) A condition que le fait principal soit exprimé, lui aussi, *par un verbe à l'aoriste*. [O. R.]

(2) De même πολλάς πληγὰς οἶδα λαμβάνων (§ 146) peut signifier, selon les cas : οἶδα ὅτι (νῦν) λαμβάνω, ou bien : ὅτι (τότε) ἐλάμβανον. [O. R.]

a) Propositions *indicatives* ou *affirmatives* (néga-  
tion οὐ);

b) Propositions *volitives*, exprimant une volonté  
ou un souhait (néga-tion μή).

### A. Propositions affirmatives.

§ 87. — Dans les propositions affirmatives et dans  
les propositions interrogatives correspondantes,  
on emploie tantôt l'indicatif, tantôt l'optatif avec  
ζῆν, tantôt les temps passés de l'indicatif avec ἔην.

L'emploi de l'indicatif grec, à tous les temps, est  
en général conforme à celui de l'indicatif français.  
Par exemple : ἔστι Θεός, « il y a un Dieu »; οὐκ ἔστι  
Θεός, « il n'y a pas de Dieu. »

§ 88. — Dans certains cas, toutefois, l'indicatif  
grec s'emploie d'une façon particulière :

L'*imparfait* de l'indicatif des verbes marquant  
*possibilité* ou *nécessité* correspond souvent au *con-*  
*ditionnel* ou au *conditionnel passé* du français, lors-  
qu'on veut marquer que la possibilité ou la néces-  
sité de faire telle ou telle chose existe ou a existé  
réellement (1). On trouve ainsi employés :

ἔξιέν (παρῆν, ἦν, οἶόν τ' ἦν), « il serait possible » ou

(1) En pareil cas l'emploi du conditionnel est *illogique* en  
français, et *j'aurais pu*, *j'aurais dû* peuvent aussi être rem-  
placés par *je pouvais*, *je devais*. [O. R.]

« il aurait été (il était) possible », « on pourrait » ou « on aurait pu (on pouvait) » ;

ἔδει, « on devrait » ou « on aurait dû (on devait) » ; χρῆν (ἐχρῆν), « il faudrait » ou « il aurait fallu (il fallait) » ;

προσῆκε, « il conviendrait » ou « il eût convenu (il convenait) » ;

Enfin des expressions comme : ἀνάγκη (ἀναγκαῖον), καλὸν (κάλλιον, ἀμεινον, κρεῖττον), δίκαιον, ἄξιον, εἰκὸς, αἰσχροὺν ᾗν, « il serait » ou bien « il eût été nécessaire, beau (plus beau, meilleur, préférable), juste, digne, naturel, honteux », ainsi que les *adjectifs verbaux* en -τέος (§ 154) au neutre, accompagnés de ᾗν.

REMARQUE. — Lorsqu'au contraire il s'agit de marquer que la possibilité ou la nécessité de faire telle ou telle chose existerait ou aurait existé, si telle condition se trouvait ou s'était trouvée remplie, mais qu'en réalité cette possibilité ou cette nécessité n'existe point ou n'a point existé, il faut ajouter ἄν à l'imparfait (cf. §§ 91 a et 111) : Εἰ ἐκ τοῦ παρεληλυθότος χρόνου τὰ δέοντα οὗτοι συνεβούλευσαν, οὐδὲν ἄν ὑμεῖς νῦν ἔδει βουλευέσθαι, « si, dès le temps passé, ces hommes vous avaient donné les conseils nécessaires, vous n'auriez pas besoin de délibérer maintenant » (mais ils ne vous ont pas donné les conseils nécessaires, et par conséquent il faut que vous délibériez maintenant, νῦν δὲ δεῖ βουλευέσθαι).

§ 89. — L'indicatif aoriste accompagné de ὀλίγον.

ou ὀλίγου δεῖν (cf. § 133 a) ou bien ἐδέησα (ἐδέησας, ἐδέησεν, etc.) suivi de l'infinitif aoriste marquent que quelque chose est *presque* arrivé, ou, comme nous disons aussi, *serait presque* arrivé : ὀλίγου (δεῖν) ἀπέθανον ou ὀλίγου ἐδέησαν ἀποθανεῖν, « un peu plus, ils *seraient* morts. » Dans cette expression, l'indicatif aoriste n'est jamais accompagné de la particule conditionnelle ἄν.

§ 90. — L'optatif présent ou aoriste avec ἄν (*modus potentialis*) s'emploie pour donner à une affirmation relative au présent ou à l'avenir un caractère moins catégorique (1); il peut se traduire en général, soit par le futur, soit par une périphrase formée avec le verbe *pouvoir* : λέγοις ἄν, « vous direz », « vous pouvez » ou « vous pourrez dire »; οὐκ ἄν λέγοις, « vous ne sauriez dire »; πῶς ἄν λέγοις; « comment pourriez-vous dire ? »

REMARQUE. — Βουλοίμην ἄν s'emploie, comme le latin *velim*, quand il s'agit d'un souhait qu'on ne se représente pas comme irréalisable (cf. § 95, a) : βουλοίμην ἄν τοῦτο οὕτω γενέσθαι, « je voudrais bien qu'il en advienne ainsi. »

§ 91. — L'indicatif d'un temps historique avec ἄν

(1) A côté d'une proposition avec *et* et l'optatif (§ 110), l'optatif avec ἄν, dans la proposition principale, correspond à notre conditionnel présent employé en parlant de l'avenir. [O. R.]

marque qu'une action dépend d'une condition (1).

a) Si cette condition n'est pas remplie ou n'a pas été remplie, l'indicatif d'un temps historique avec ἄν (*modus irrealis*) indique que l'action marquée par le verbe *n'a pas lieu* ou *n'a pas eu lieu*, parce qu'elle dépendait d'une condition qui ne s'est pas trouvée remplie, mais que cette action *aurait lieu* ou *aurait eu lieu* si la condition se trouvait ou s'était trouvée remplie (cf. § 141). C'est dans ce sens que l'on dit : ἐποίουν ἄν, *facerem*, « je ferais (en ce moment) »; ἐποίησα ἄν, *fecissem*, « j'aurais fait »; οὐκ ἄν ἐποίουν, *non facerem*; οὐκ ἄν ἐποίησα, *non fecissem* (2).

REMARQUE I. — Ἐβουλόμην ἄν s'emploie, comme le latin *vellem*, quand on veut présenter un souhait comme n'étant plus réalisable (cf. § 90, *Rem.*) : ἐβουλόμην ἄν τοῦθ' οὕτως ἔχειν, « je voudrais bien qu'il en fût (maintenant) ainsi. »

REMARQUE II. — L'indicatif imparfait ou aoriste avec ἄν peut aussi avoir le sens d'un *potentiel du passé* : ἐνόηα δὴ ἔγνω ἄν τις, *tum cerneres*, « on pouvait alors s'aperce-

(1) Il faudrait ajouter : « d'une condition dont la réalisation ou la non-réalisation *tombait dans le passé* » ; car l'optatif avec ἔω, lui aussi, marque que l'action dépend d'une condition, mais d'une condition dont la réalisation ou la non-réalisation *doit tomber dans l'avenir*. Cf. *Premiers éléments*, § 145. [O. R.]

(2) Cette forme de phrase correspond donc, soit à notre conditionnel passé, soit à notre conditionnel présent employé en parlant du *présent*. — Cf. *Premiers éléments*, § 146. [O. R.]

voir.... »; τίς ἔν ᾔετο; *quis crederet?*, « qui pouvait alors croire..... ? »

b) Si la condition à laquelle l'action était liée s'est trouvée remplie à plusieurs reprises, l'indicatif d'un temps historique avec ἔν marque que l'action s'est produite *toutes les fois que la condition a été remplie* (1) (cf. § 106, 2<sup>o</sup>).

§ 92. — On place en pareil cas la particule ἔν soit après le verbe, soit après la négation, soit après un pronom interrogatif, un adverbe interrogatif ou autre, ou enfin un mot quelconque *fortement accentué*; on réunit souvent ἔν à καί signifiant *même* et on écrit alors κἔν (pour καί ἔν) : Θεοῦ θέλοντος, κἔν ἐπὶ ξιπὸς πλέοις, « si Dieu le voulait, vous pourriez naviguer même sur une natte de jonc. »

## B. Propositions volitives.

§ 93. — Ces propositions expriment la *volonté* de celui qui parle, tantôt comme une *résolution* de faire soi-même quelque chose, tantôt comme un *ordre* adressé à d'autres.

a) Celui qui parle peut vouloir exprimer la *volonté* qu'il a, la *résolution* où il est de faire lui-même quelque chose, soit tout seul, soit de con-

(1) Ἐἴ τις ἀτόμῳ δοκίμῳ βλακύνει, ἔπαισεν ἔν, « si quelqu'un lui semblait faire le paresseux, il le *frappait*. » [O. R.]

cert avec d'autres (dans ce second cas il y a à la fois une expression de sa résolution personnelle et une exhortation adressée à d'autres). Dans l'un et l'autre cas on emploie le *subjonctif présent* ou *aoriste*, qui se met, dans le premier cas, à la 1<sup>re</sup> personne du singulier, généralement précédée de ἄγε ou φέρε, dans le second cas, à la 1<sup>re</sup> personne du pluriel (*subj. adhortativus*). Φέρε δὴ, τὰς μαρτυρίας ὑμῶν ἀναγνῶ, « allons, que je vous lise (je veux vous lire) les dépositions des témoins. » Ἴωμεν (ἀλλ' ἴωμεν), *eamus*, « marchons. » Μὴ μέλλωμεν, *ne cunctemur*, « ne tardons pas. »

S'agit-il de marquer qu'on est *dans le doute* sur la résolution qu'on doit prendre, ce sont encore les mêmes formes du subjonctif qu'on emploie (1) (*subj. dubitativ* ou *délibératif*). Πότερον ἐλώμεθα; « lequel des deux faut-il que nous choissions? » Εἴπωμεν ἢ σιωπῶμεν; « faut-il parler, ou faut-il nous taire? »

REMARQUE I. — On ajoute souvent, en pareil cas, βούλει ou βούλεσθε, par ex. : τί βούλεσθε ποιῶ; « que voulez-vous que je fasse? »; βούλεσθε τὸ ὅλον πρῶγμα ἀφῶμεν καὶ μὴ ζητῶμεν; « voulez-vous que nous laissons toute cette affaire de côté et que nous cessions nos recherches? »

(1) L'idée de doute n'est pas marquée par le subjonctif, mais bien par le ton interrogatif de la phrase. Entre « ἴωμεν » et « ἴωμεν; » il y a la même relation qu'entre « il faut que nous marchions » et « faut-il que nous marchions? » [O. R.]

REMARQUE II. — On trouve rarement le subjonctif délibératif à la 3<sup>e</sup> personne : τί ποιήσῃ; *quid faciat?* « que faut-il qu'il fasse? »

§ 94. — *b)* On exprime un *ordre positif* par l'*impératif* : ποίει, ποιεῖτω, etc., ou bien ποίησον, ποιησάτω, etc.; — un *ordre négatif* (une *défense*) par l'*impératif présent* avec μή : μή ποίει, μή ποιεῖτω, etc., ou bien par le *subjonctif aoriste* avec μή (*subj. prohibitif*) : μή ποιήσῃς, μή ποιήσῃ.

REMARQUE I. — A la 3<sup>e</sup> personne, on trouve aussi μή avec l'*impératif aoriste* : μηδεὶς προσδοκησάτω ἄλλως, « que personne ne s'attende à autre chose. »

REMARQUE II. — La différence entre μή φοβηθῆς, « ne t'effraie pas », et μή φοβοῦ, « ne crains point », résulte de ce qui a été dit plus haut du sens du présent et de l'aoriste, voy. §§ 74 *b* et 82. Dans les *maximes générales*, on préfère en général l'*impératif présent* : ἀθάνατον ἔχθραν μή φύλαττε, θνητὸς ὢν, « mortel, ne garde pas une haine immortelle »; Θεὸν νόμιζε καὶ σέβου, ζήτει δὲ μή, « crois en Dieu et adore-le, mais n'en fais pas un objet de recherches. »

§ 95. — Lorsque celui qui parle veut exprimer un *souhait*, il emploie :

*a)* S'il s'agit d'un *souhait réalisable*, le présent ou l'aoriste de l'*optatif*, précédé ou non de εἴθε, εἰ

γάρο (1). Εἴθε ζήσης, *utinam vivas*, « puisses-tu vivre ! »  
 Μή μοι γένοιθ' ἄ βούλομαι, ἀλλ' ἄ συμφέρει, « puisse-t-il  
 m'arriver, non ce que je veux, mais ce qui m'est  
 utile ! » ἜΩ παῖ, γένοιο πατὴρς εὐτυχέστερος, τὰ δ' ἄλλ' ὁμοίος,  
 καὶ γένοι' ἄν οὐ καχός, « ô mon fils, puisses-tu être plus  
 heureux que ton père, mais semblable à lui pour  
 tout le reste ! tu ne serais point alors un méchant  
 homme. »

b) S'il s'agit d'un souhait *qui n'est plus réalisable*, on emploie un temps passé de l'indicatif précédé de εἴθε ou εἰ γάρ; c'est de l'imparfait ou de l'aoriste qu'on se sert, suivant que le souhait se rapporte au présent ou au passé : εἴθε ἔζης, *utinam viveres!*; εἴθε ἀπέθηνες, *utinam obisses!*; εἴθε μὴ ἀπέθηνες, *utinam ne obisses!*

REMARQUE. — Pour exprimer un vœu *irréalisable*, on a recours aussi à ὄφελον, ὄφελος, ὄφελος (2), etc., μὴ ὄφελον, ὄφελος, ὄφελος, etc., avec l'infinitif présent, s'il s'agit du présent; avec l'infinitif aoriste, s'il s'agit du passé. On dit aussi εἴθε ὄφελον, etc., ou εἰ γάρ ὄφελον. Exemples : (εἴθ') ὄφελος ζῆν, *utinam viveres!*; (εἴθ') ὄφελος ἀποθανεῖν, *utinam obisses!*; (εἴθ') ὄφελος μὴ ἀποθανεῖν (ou bien μὴ ὄφελος ἀποθανεῖν), *utinam ne obisses!*

(1) En réalité, εἴθε ζήσης signifie : « Si seulement tu pouvais vivre ! », au lieu que l'optatif seul, ζήσης, *vivas*, correspond à notre forme française « *Puisses-tu vivre!* » [O. R.]

(2) Aoriste second de ὄρειδω; ainsi ὄφελος ζῆν signifiait à l'origine : « tu *aurais* bien dû vivre » (cf. § 88). [O. R.]

## CHAPITRE VIII. — LE VERBE (suite). — EMPLOI DES MODES DANS LES PROPOSITIONS SUBOR- DONNÉES.

### A. Propositions subordonnées se construisant aux mêmes modes que les propositions in- dépendantes.

#### I. — PROPOSITIONS COMPLÉTIVES (1) COMMENÇANT PAR ὅτι OU ὡς,

§ 96. — On construit avec ὅτι ou avec ὡς : 1<sup>o</sup> les verbes qui signifient *dire*; 2<sup>o</sup> les verbes qui signifient *savoir, reconnaître, apprendre, faire savoir,*

(1) Par propositions *complétives*, on entend les propositions subordonnées qui contiennent le *sujet* ou le *complément logique* de la proposition principale. Exemples : « Je vous annonce *qu'il est arrivé* », « je désire *qu'il réussisse* »; la proposition subordonnée contient l'idée qui forme le *complément logique* de *je vous annonce, je désire* (c'est comme s'il y avait : « je vous annonce *son arrivée* », « je désire *sa réussite* »). D'autre part, dans « il est certain *qu'il est mort* » (= « *sa mort* est certaine »), « il est nécessaire *qu'il meure* » (= « *sa mort* est nécessaire »), la proposition subordonnée contient l'idée qui est le *sujet logique* de *il est certain, il est nécessaire*. Aux propositions complétives s'opposent les propositions subordonnées qui ne sont pas absolument nécessaires pour *compléter* ou déterminer le sens du verbe principal, mais qui marquent simplement une circonstance qui *accompagne* ou explique le fait principal (par exemple une circonstance de temps, de cause, de but, etc.). Les propositions complétives se nomment aussi propositions *objectives*, parce qu'elles expriment l'*objet* de l'action marquée par le verbe prin-

*montrer*, etc. — On construit aussi *quelquefois* avec *ὡς* (mais non avec *ὅτι*) les verbes qui signifient *croire* (1).

Les propositions complétives commençant par *ὅτι* ou *ὡς* conservent les modes des propositions *indicatives indépendantes* (*indicatif, potentiel, irrealis*, voy. §§ 87, 90, 91).

Toutefois, quand le verbe de la proposition principale est à un temps *historique* (2), l'indicatif *peut* être remplacé par l'optatif du style indirect (cf. § 82 *bis*). Οὔτοι ἔλεγον ὅτι Κῦρος μὲν τέθνηκεν, Ἀριάτος δὲ πεπευγώς ἐν τῷ σταθμῷ εἶη ὄθεν τῇ προτεροτέρᾳ ὠρμῶντο, « ils disaient que Cyrus *était mort*, et qu'Ariée, après

cipal. Enfin on les a appelées « propositions *explicatives* » ; cette dernière dénomination me semble peu exacte, en ce sens qu'elle ne marque pas du tout la nature spéciale de cette classe de propositions et conviendrait tout aussi bien, sinon mieux, à certaines propositions relatives ou bien aux propositions qui marquent la cause, le but, etc. Il est fâcheux, à cause des équivoques qui en peuvent résulter, que la terminologie grammaticale en France ne soit pas mieux fixée.

En grec, les propositions *complétives* sont : 1° les propositions commençant par *ὅτι* ou *ὡς* dont il va être question ici ; 2° les propositions interrogatives indirectes (§ 97) ; 3° les propositions commençant par *ὅπως* ou par *μή* que M. von Bamberg a placées à côté des propositions finales (§ 104) ; 4° les propositions infinitives étudiées plus loin, §§ 127-130. A l'ordre suivi par M. von Bamberg j'aurais préféré celui qui consisterait à réunir en un groupe toutes les propositions complétives, en un autre groupe les propositions subordonnées non complétives. [O. R.]

(1) J'ai ajouté cet alinéa au texte allemand. [O. R.]

(2) Temps *secondaire* ou *présent historique*. [O. R.]

avoir fui, *se trouvait* en sûreté à l'étape d'où ils étaient partis la veille. »

Il faut ajouter que les propositions complétives commençant par ὅτι ou ὡς conservent :

a) Le *temps* des propositions indicatives indépendantes, quand le verbe de la proposition principale est un verbe signifiant *dire* : ἡγγέλθη ὅτι Πελοποννήσιοι μέλλουσιν ἐσβαλεῖν ἐς τὴν Ἀττικὴν, « on annonça que les Péloponnésiens *allaient* (mot à mot : *vont*) envahir l'Attique (1); »

b) La *négation* οὐ des propositions indicatives indépendantes, quel que soit le verbe principal : ἀπεκρίνκτο ὅτι αὐτοῖς οὐ μεταμελήσει, « il répondit qu'ils n'auraient (mot à mot : *qu'ils n'auront*) pas à s'en repentir. »

REMARQUE I. — Ὡς s'emploie particulièrement après διαβάλλειν, « dire, en calomniant quelqu'un, que... » (2),

(1) Au style *direct*, il y aurait : « les Péloponnésiens *vont* envahir l'Attique », μέλλουσιν ἐσβαλεῖν. Dans le style *indirect* on peut, soit garder μέλλουσιν, soit mettre μέλλοιεν; mais ἔμελλον serait incorrect. — L'usage est tout différent pour les verbes qui signifient *savoir, apprendre, montrer*, etc. « Ils savaient que les Péloponnésiens *allaient* envahir l'Attique » se dirait, comme en français : ᾔσαν (cf. *Premiers éléments*, § 101) ὅτι ἔμελλον (ou bien μέλλοιεν, mais non μέλλουσιν) Πελοποννήσιοι, etc. [O. R.]

(2) D'une manière générale, on emploie volontiers ὡς lorsqu'on veut présenter l'affirmation comme *douteuse* ou *mensongère*; mais ὡς s'emploie aussi sans cette nuance, tout à fait dans le même sens que ὅτι. [O. R.]

πειθεῖν, « persuader » ou « chercher à persuader (§ 76, *Rem.*) que », ainsi qu'après les verbes signifiant « dire » pris négativement : οὐκ ἐρῶ ὡς ἀργός ἦν, « je ne dirai pas qu'il était paresseux. »

REMARQUE II. — Il arrive assez souvent que le nom qui aurait dû être le sujet de la proposition complétive devient, par une sorte d'*attraction* (*prolepse, anticipation*), le complément ou bien le sujet de la proposition principale :

a) Il en devient le complément (à l'accusatif), par ex. : Κῦρος ᾔδει βασιλέξ ὅτι μέσον ἔχοι τοῦ Περσικοῦ στρατεύματος, « Cyrus savait que le grand roi occupait le centre de l'armée perse. »

b) Il en devient le sujet, par ex. : Κῦρος δᾗλος ἦν πᾶσιν ὅτι ἐλυπεῖτο, « il était évident pour tout le monde que Cyrus était affligé. » En pareil cas, c'est une construction personnelle (Κῦρος δᾗλος ἦν) qui se substitue à la construction impersonnelle δᾗλον ἦν ὅτι..., « il était évident que... »

REMARQUE III. — Les propositions complétives avec ὅτι ou ὡς peuvent aussi se remplacer, selon les cas, par une proposition infinitive ou bien par une proposition participiale (§§ 128, 146-151). — La construction par l'infinitif est de règle après les verbes signifiant croire (cf. p. 102), ainsi qu'après le verbe φάνησι.

## II. — PROPOSITIONS INTERROGATIVES INDIRECTES

§ 97. — Les propositions interrogatives dépendantes ou indirectes commencent :

a) Tantôt par un pronom ou un adverbe interrogatif *indirect* (ὅστις, ὅποιος, ὅπως, ὅπου, etc.) ou, plus rarement, par un pronom ou un adverbe interrogatif *direct* (τίς, ποῖος, πῶς, ποῦ, etc.) (1);

b) Soit par une particule interrogative : dans l'interrogation simple, on emploie εἰ, « si » (2); dans l'interrogation double, εἰ... ἢ, « si... ou si », ou bien πότερον (πότερα)... ἢ (ou encore εἴτε... εἴτε).

Ces propositions conservent les modes des propositions interrogatives directes (§§ 87, 90, 91, 93) : *indicatif, potentiel, irrealis, subjonctif délibératif*.

Toutefois, quand le verbe de la proposition principale est à un temps *historique*, mais dans ce cas seulement, on peut employer l'*optatif du style indirect* (cf. § 82 bis et § 96) : 1<sup>o</sup> au lieu de l'*indicatif* : ἤρξατο εἰ τις ἐμοῦ εἴη σοφώτερος, « il demanda s'il y avait un homme plus instruit que moi »; — 2<sup>o</sup> au lieu du *subjonctif délibératif* : οὐκ ἤδη ὅποι τραπεζοῦμαι, « je ne savais où me tourner » (style direct : ποῦ τραπεζοῦμαι:).

Les propositions interrogatives indirectes conservent d'ailleurs et le *temps* (3) et la *négation* des

(1) Parfois même les *relatifs* ὅς, οὗτος, ὅσος, etc., s'emploient comme *interrogatifs indirects* : ὁρῶ οὗτοι εἰσιν, video quales sint. Cf. p. 127, note 2. [O. R.]

(2) Au lieu de εἰ, on trouve aussi ἄρα. [O. R.]

(3) On dirait au style direct : « existe-t-il un homme plus instruit que lui ? »; le grec dira de même au style *indirect* : ἤρξατο εἰ τις

interrogations directes. On n'emploiera donc μή dans les propositions interrogatives indirectes qu'à côté du subjonctif délibératif ou de l'optatif remplaçant un subjonctif délibératif; partout ailleurs, on mettra οὐ (1). Toutefois, au second membre d'une interrogation indirecte *double*, la négation peut être οὐ ou μή : σκοπεῖ εἰ ἔτι μένει ἡμῖν ἢ οὐ ὅτι οὐ τὸ ζῆν περι πλείστου ποιητέον, ἀλλὰ τὸ εὖ ζῆν, « considère s'il reste toujours établi pour nous, oui ou non, que ce qu'il faut estimer par-dessus tout, ce n'est pas le fait de vivre, mais le fait de vivre bien »; σκοπεῖτε εἰ δίκαια λέγω ἢ μή, « voyez si ce que je dis est juste, oui ou non (2). »

REMARQUE I. — L'*anticipation* du sujet mentionnée § 96, Rem. II, a également lieu dans les propositions interrogatives indirectes.

REMARQUE II. — Lorsque la proposition principale exprime l'idée d'une *tentative*, d'un *essai*, on emploie,

ἔστιν (ou bien εἴη, mais non ἦν) ἐμοῦ σοφώτερος, « il demanda s'il existait un homme, etc. » [O. R.]

(1) Cependant, si la proposition interrogative indirecte commence par εἰ, la négation est quelquefois μή, au lieu d'être οὐ. [O. R.]

(2) Il faut aussi remarquer le cas suivant : on dit οἶσθα ἐπόσοι ἀπέθανον καὶ ἐπόσοι οὐκ ἀπέθανον; ou bien : καὶ ἐπόσοι μὴ ἀπέθανον; « sais-tu combien il y en a qui sont morts et combien qui ne sont pas morts? »; mais, si en pareil cas le verbe n'est pas répété au second membre, μή devient nécessaire : οἶσθα ἐπόσοι ἀπέθανον καὶ ἐπόσοι μή; [O. R.]

dans la proposition subordonnée, après un temps principal ἐάν (ἤν) avec le subjonctif, après un temps secondaire εἰ avec l'optatif, pour rendre cette idée : « pour voir si...., pour essayer si.... » Ἐπιβουλεύουσιν, ἤν δύνωνται βιάσασθαι, « ils sont aux aguets, pour voir s'ils pourront user de violence ». Ἐπεμψαν πρέσβεις, εἰ πως αὐτοὺς πείσειαν, « ils envoyèrent des députés, pour voir si par hasard ils pourraient les persuader (1). »

### III. — PROPOSITIONS CAUSALES

§ 98. — Les propositions causales sont celles qui commencent :

a) Soit par ὅτι, *quod*, διότι, *propterea quod*, *quia*;

b) Soit par les conjonctions de temps ὡς, ὅτε, ἐπεί, ἐπειδή, *quoniam* (mot à mot : « du moment que »), ἐπειδήπερ, *quandoquidem*.

Ces propositions conservent les modes des propositions indicatives indépendantes.

Toutefois, quand le verbe de la proposition principale est à un temps *historique*, mais dans ce cas seulement, on peut remplacer l'indicatif par l'opta-

(1) Je doute que M. von Bamberg ait raison de rattacher cet emploi elliptique de ἐάν ou εἰ à la théorie de l'interrogation indirecte. Je crois plutôt que la proposition avec ἐάν ou εἰ est une proposition *conditionnelle*, signifiant « pour le cas où.... », mot à mot : « pour agir en conséquence (*idée à suppléer*), au cas où, etc. ». Ce qui me le ferait croire, c'est qu'en latin on emploie toujours, dans le même cas, la particule conditionnelle *si*, et jamais une particule interrogative (*ne* ou *num*). [O. R.]

*tif du style indirect* (cf. §§ 82 bis, 96, 97). La cause ou le motif est alors présenté comme étant la *pensée* du sujet principal (le latin construit en pareil cas *quod* avec le *subjonctif*). — Les propositions causales conservent d'ailleurs la négation des propositions indicatives indépendantes (1). — Exemple : Οἱ Ἀθηναῖοι τὸν Περικλέα ἐκάκιζον, ὅτι στρατηγὸς ὢν οὐκ ἐπεξήγαγοι (2) ἐπὶ τοὺς πολεμίους, « les Athéniens blâmaient vivement Périclès, parce que, *disaient-ils*, bien qu'il fût stratège, il ne faisait pas de sorties contre l'ennemi. »

REMARQUE I. — Après les verbes qui expriment un *sentiment*, comme θαυμάζειν, « être étonné », ἀγανακτεῖν, « être indigné », χλαπετώνειν, « être irrité », χιρίζειν, « se réjouir », on emploie, pour indiquer la cause qui provoque le sentiment, soit une proposition avec ὅτι, soit une proposition avec εἰ (3). Dans le premier cas, la négation dans la proposition subordonnée est οὐ, dans le second, elle est οὐ ou μή.

REMARQUE II. — Ὡς et ἐπεὶ s'emploient aussi tout simplement dans le sens de « car. »

REMARQUE III. — Pour les propositions participiales avec ὡς et ἕτε, marquant la cause, voy. § 139, b.

(1) Après ὅτε, « du moment que », la négation est très souvent μή. [O. R.]

(2) Il pourrait y avoir aussi ἐπεξήγαγον, mais alors ce serait l'*historien* qui affirmerait, en son propre nom, que la cause de l'irritation des Athéniens, c'était ce fait que Périclès, etc. [O. R.]

(3) Εἰ signifie alors mot à mot : « s'il est vrai que... » [O. R.]

## B. Propositions consécutives.

§ 99. — Ce sont celles qui commencent par ὥστε, « de sorte que (1). »

La construction de ces propositions est double :

a) Si la proposition consécutive équivaut, pour le sens, à une proposition affirmative indépendante (2), elle conserve les modes des propositions affirmatives indépendantes, ainsi que la négation οὐ : ὥστε (οὐκ) ἐνίκησε, ὥστε (οὐκ) ἂν νικήσειε, ὥστε (οὐκ) ἂν ἐνίκησε, « de sorte qu'il remporta, qu'il remporterait (dans l'avenir), qu'il aurait remporté la victoire. »

REMARQUE I. — C'est, en règle générale, avec l'indicatif qu'il faut construire ὥστε après τοσοῦτου δέω (avec l'infinitif), *tantum abest ut... ut*, « il s'en faut de tant que... qu'au contraire » (cf. § 127, Rem. II).

REMARQUE II. — Ὡστε signifie quelquefois simplement : « c'est pourquoi, par conséquent » (cf. ὡς et ἐπεὶ, § 98, Rem. II).

§ 100. — b) Lorsqu'au contraire on ne veut ou ne peut rien affirmer au sujet de la réalité de la conséquence marquée par la proposition subordonnée, on construit ὥστε avec l'infinitif et avec la négation

(1) Au lieu de ὥστε on trouve aussi, mais rarement, ὡς. [O. R.]

(2) On pourrait alors, *sans changer le sens*, modifier la phrase de manière à remplacer ὥστε par καὶ οὕτως, « et ainsi. » [O. R.]

μη. (Pour le cas auquel il faut mettre le sujet de l'infinitif, ainsi que pour l'emploi de *εν* avec l'infinitif, voy. §§ 123 *b*, 124 *a* et *b*.)

L'infinitif s'emploie en particulier :

1° Quand on veut marquer que du contenu de la proposition principale ressort la *possibilité* que la conséquence se réalise. Exemple : Πολλάκις ἔχων τις οὐδὲ τ'αναγκαῖα νῦν | αὔριον ἐπλούτησ', ὥστε χιτῆρους τρέφειν, « plus d'une fois déjà, tel qui manquait du nécessaire s'est trouvé riche du jour au lendemain, de façon à *pouvoir* même en nourrir d'autres. »

C'est ainsi qu'après un comparatif ἢ ὥστε se construit régulièrement avec l'infinitif : οἱ ἀκοντισταὶ βραχύτερον ἠκόντιζον ἢ ὥστε ἐξικνεῖσθαι, « ceux qui lançaient des traits les lançaient *à trop faible distance pour* atteindre le but. »

2° Quand la conséquence doit être présentée comme un résultat de l'*activité* du sujet de la proposition principale, qu'il s'agisse d'ailleurs d'un résultat réellement atteint (ποιεῖν, διακρύπτεσθαι ὥστε, « faire en sorte que », cf. § 129 *c*) ou simplement d'un résultat qu'on s'est proposé (πᾶν ποιῶσιν ὥστε δίκην μὴ δίδόναι, « ils font tout pour ne pas être punis »).

3° Quand ὥστε signifie « à condition que » : ἐξὸν τοῖς ἡμετέροις προγόνοις τῶν λοιπῶν Ἑλλήνων ἄρχεῖν, ὥστε αὐτοὺς ὑπακούειν βασιλεῖ, οὐκ ἠνέσχοντο τὸν λόγον τοῦτον,

« alors que nos ancêtres pouvaient commander au reste des Grecs, à condition d'obéir eux-mêmes au grand roi, ils ne voulurent pas entendre parler de cela. »

REMARQUE. — Dans ce dernier sens, on emploie souvent, au lieu de ὥστε, surtout après ἐπὶ τούτῳ, « à cette condition », l'expression ἐφ' ᾧ ou ἐφ' ᾧτε, soit avec l'infinitif, soit avec l'indicatif futur (cf. § 118) : ἀφίεμέν σε ἐπὶ τούτῳ, ἐφ' ᾧτε μηκέτι φιλοσοφεῖν, « nous te laissons aller, à condition que tu ne feras plus de philosophie. »

4° Quand la proposition avec ὥστε dépend d'une proposition infinitive régie elle-même par un verbe signifiant « dire » ou « croire »; en ce cas la négation après ὥστε, au lieu d'être μή, est souvent οὐ : οἶει αὐτοὺς ἀπείρους γραμμάτων εἶναι ὥστε οὐκ εἰδέναι... ; « crois-tu qu'ils manquent de culture au point de ne pas savoir.....? »

§ 101. — Au lieu de ὥστε avec l'infinitif, on emploie souvent, quand τοιοῦτος ou τοσοῦτος est exprimé ou sous-entendu dans la proposition principale, la forme correspondante de οἶος ou de ὅσος, qui se construit également avec l'infinitif et s'accorde avec son corrélatif en genre, en nombre et en cas. Οὐκ ἦν ὥρα οἷα ἄρδεν τὸ πεδίον, « ce n'était pas le moment d'arroser la plaine » (mot à mot « le moment n'était pas tel qu'on pût, etc. »). — Ἐλείπετο τῆς νυ-

κτὸς ὅσον σκοταίους διελθεῖν τὸ πεδῖον, « il restait juste assez de nuit pour qu'ils eussent le temps de traverser la plaine dans l'obscurité. » — Ἐγὼ ἀεὶ τοιοῦτος οἶος μηδενὶ ἄλλω πεθεσθαι ἢ τῷ λόγῳ, « mon caractère est ainsi fait que je ne me rends jamais qu'à la raison (1). »

### C. Propositions finales.

§ 102. — Ce sont celles qui commencent par ἵνα, ὅπως, ὡς, « pour que »; ἵνα μὴ, ὅπως μὴ, ὡς μὴ (plus rarement μὴ tout seul), « pour que... ne pas. »

Le mode des propositions finales est le subjonctif du présent ou de l'aoriste : τοὺς φίλους εὖ ποίει, ἵνα αὐτὸς εὖ πράττῃς, « fais du bien à tes amis, afin d'être heureux toi-même »; ἐπιτηδές σε οὐκ ἤγειρον, ἵνα ὡς ἥδιστα διάγῃς, « c'est à dessein que je ne te réveillais pas, afin de te laisser passer ton temps le plus agréablement possible. »

REMARQUE. — A ὅπως et à ὡς construits avec le subjonctif on peut ajouter ἕν (qui signifie alors « le cas échéant »), mais on ne dit jamais dans ce sens ἵνα ἕν, qui signifie au contraire *ubiquumque* (2) : παντοῖς γὰρ ἔστι

(1) De là οἶος τε εἶμι avec l'infinitif, « je suis capable de », οἶόν τε ἐστίν avec l'infinitif, « il est possible de. » Cf. *Premiers éléments*, § 132. [O. R.]

(2) Ce sens de ἵνα ne se rencontre d'ailleurs presque qu'en poésie. [O. R.]

πᾶσι' (= πᾶσι) ἔν' ἂν πρότερον τις εἶδ', *patria est ubicumque bene est.*

§ 103. — Quand le verbe de la proposition principale est à un temps *historique*, on emploie *souvent*, au lieu du subjonctif, l'optatif présent ou aoriste : Κύρος φίλων ᾔετο δεῖσθαι, ὡς συνεργούς ἔχοι, « Cyrus pensait qu'il lui fallait des amis, afin d'avoir des auxiliaires. » (Cet optatif ne prend jamais ἄν.)

REMARQUE. — Les propositions finales prennent dans les cas suivants les modes des propositions *optatives* indépendantes (§ 95) (*assimilation du mode*) :

a) Après un optatif exprimant un souhait, on construit ἔνν avec l'optatif : εἶθε ἤχοις, ἔνν γνοίης, « puisses-tu te trouver ici, pour que tu saches.... ! » (On trouve aussi ἔνν construit avec l'optatif lorsque le verbe principal est à l'optatif avec ἄν.)

b) Si la proposition principale exprime un souhait irréalisable ou si elle affirme que telle chose devrait ou aurait dû avoir lieu, mais qu'en réalité elle n'a pas lieu ou n'a pas eu lieu, ἔνν se construit avec l'indicatif d'un temps historique (sans ἄν). Εἰ γὰρ ὄφελον οἶοί τε εἶναι οἱ πολλοὶ τὰ μέγιστα κακὰ ἐξεργάζεσθαι, ἔνν οἶοί τε ἦσαν αὖ καὶ ἀγαθὰ τὰ μέγιστα· νῦν δὲ οὐδέτερον οἶοί τε, « Plût aux Dieux que la foule fût capable de causer les plus grands maux, afin qu'elle pût aussi causer les plus grands biens ! Mais la vérité est qu'elle ne saurait faire ni l'un ni l'autre. » Ἄξιον ἦν ἀκοῦσαι, ἔνν ἡκουσας ἀνδρῶν

διαλεγομένων οἱ γυν σοφώτατοί εἰσι, « c'eût été la peine d'écouter, pour entendre la conversation d'hommes qui sont les gens les plus instruits de notre temps. »

**D. Propositions complétives avec ὅπως ou μή.**

§ 104. — Elles se rattachent, pour la construction, aux propositions finales.

a) Les verbes signifiant « prendre soin que, veiller à ce que », ἐπιμελεῖσθαι (1), σκοπεῖν, φροντίζειν, « faire en sorte que (par des négociations) », πρόπτειν, « se préparer à », παρασκευάζεσθαι, se construisent soit avec ὅπως et le subjonctif, qui, après un temps historique, peut être remplacé par l'optatif, soit, plus souvent, avec ὅπως et le futur de l'indicatif (§ 118). Παρασκευάζομαι ὅπως ἀμύνωμαι ou ἀμυνοῦμαι, παρεσκευάζομαι ὅπως ἀμύνωμαι, ἀμυναίμην ou ἀμυνοῦμαι, « je me prépare, je me préparais à me défendre (2). »

REMARQUE. — On emploie aussi ὅπως (ou ὅπως μή) tout seul, sans proposition principale exprimée, avec l'indicatif futur, pour adresser à quelqu'un un avertissement énergique. Ὅπως ἄνδρες ἀγαθοὶ ἔσεσθε, « tâchez seulement de vous montrer hommes de cœur. »

(1) Mieux ἐπιμελέεσθαι.

[O. R.]

(2) Il est rare qu'on rencontre en pareil cas ὅπως suivi du subjonctif de l'aoriste premier; mais ce n'est là sans doute qu'un effet du hasard, et il n'y a pas de règle à en tirer.

[O. R.]

b) Les verbes signifiant « se garder », φυλάττεσθαι, εὐλαβεῖσθαι, se construisent, en dehors de la tournure par μή et l'infinitif (cf. § 129 a), avec μή et le subjonctif, qui, après un temps historique, peut être remplacé par l'optatif, ou bien avec ὅπως μή et le futur de l'indicatif. Χρὴ εὐλαβεῖσθαι μή ἕξαπατηθῆτε, « il faut prendre garde de ne pas vous laisser tromper. » Φυλάττου ὅπως μή ποιήσεις, « garde-toi de faire. »

c) Les verbes signifiant « craindre », φοβεῖσθαι, δεδιέναι, δεινόν ἐστι μή (*metus est ne*), ou bien « soupçonner », ὑποπεύειν, sont suivis d'une proposition commençant par μή (1) ou par μή οὐ, qui correspondent au latin *ne* ou au latin *ne non*.

Ces propositions ont une double construction :

1° Celle des propositions finales : δεδίασι μή οἱ πολέμοι προσάγωσιν, ἔδεισαν μή προσάγοιεν **ou** προσάγωσιν, « ils craignent, ils craignirent que les ennemis n'avancent, n'avançassent (2) »;

2° La construction par l'*indicatif*, d'après l'analogie des propositions interrogatives indépendantes. On dit : μή ἡμαρτήκαμεν ; « j'espère que nous n'avons commis aucune faute ? » ; on dira de même : δέδοικα μή ἡμαρτήκαμεν, « je crains que nous n'ayons commis une faute. » On dit : μή οὐ δύναμαι λέ-

(1) Quelquefois par ὅπως μή.

[O. R.]

(2) Quelquefois, au lieu du subjonctif, on rencontre, après un verbe signifiant *craindre*, l'indicatif futur.

[O. R.]

γειν; « j'espère que je ne suis pas incapable de parler? »; on dira de même : δέδοικα μή οὐ δύναμαι λέγειν, « je crains que je ne sois (en ce moment) incapable de parler (1). »

REMARQUE I. — On trouve également μή et μή οὐ avec le subjonctif, sans proposition principale exprimée : μή ἀγροικότερον ᾗ τὸ ἀληθὲς εἰπεῖν, « peut-être y aura-t-il de la rusticité à dire la vérité »; μή οὐ θεμιτὸν ᾗ, « peut-être ne sera-ce pas permis » (mot à mot : « je crains bien que, etc. »).

REMARQUE II. — Avec les verbes qui signifient « craindre » et avec ἐπιμελεῖσθαι, on trouve souvent l'anticipation du sujet mentionnée § 96, Rem. II : δεδιέναι τινὰ μή..., ἐπιμελεῖσθαί τινος ὅπως...

## E. Propositions conditionnelles, relatives et temporelles.

§ 105. — Ces trois classes de propositions s'ac-

(1) Je trouve peu exacte cette manière de présenter la règle : car, si μή est devenu dans l'usage une particule interrogative correspondant à *nim* (cf. § 169), à l'origine μή ἡμμερήκαμεν; est une construction qui s'explique précisément par l'ellipse de δέδοικα (« je crains bien que nous n'ayons fait une faute ») : μή n'acquiert la valeur de particule interrogative que parce que la phrase est dite sur un ton d'interrogation. — La règle est plutôt celle-ci : quand la crainte qu'on exprime se rapporte à l'avenir, on construit le verbe « craindre » avec μή et le subjonctif (quelquefois l'indicatif futur); quand la crainte se rapporte au présent ou au passé, on le construit avec μή et un temps de l'indicatif. Voy. les exemples cités dans le texte. [O. R.]

cordent, dans les cas suivants, pour l'emploi du subjonctif avec *ᾗν* ou de l'optatif sans *ᾗν*.

a) Quand on veut marquer qu'une action est future ou attendue, on emploie : le *subj. présent* avec *ᾗν* au sens du *futur latin*, le *subj. aoriste* avec *ᾗν* au sens du *futur antérieur latin*. — Ici la particule *ᾗν* se place toujours immédiatement après le relatif et se réunit en un seul mot avec *εἰ*, ainsi qu'avec plusieurs conjonctions de temps : *ἐάν* (*ἤν*, *ᾗν*) et *ὅταν*, *ὁπόταν*, etc. — Dans la phrase principale, le temps employé en pareil cas est généralement le futur. — *Ἐάν* (*ὅταν*, *ὅστις ᾗν*) *τοῦτο ποιῆι*, *si hoc faciet*, « au cas où il fera cela »; *ἐάν* (*ὅταν*, *ὅστις ᾗν*) *τοῦτο ποιήσῃ*, *si hoc fecerit*, « au cas où il aura fait cela. » *Νέος ᾗν πονήσης, γῆρας ἕξεις εὐθαλές*, « si tu travailles dans ta jeunesse, tu auras une vieillesse florissante. »

REMARQUE. — Dans un discours indirect, dont le verbe principal est au *passé*, on *peut*, au lieu du subjonctif présent ou aoriste avec *ᾗν*, employer l'optatif présent ou aoriste sans *ᾗν* : *ἔλεγεν, εἰ τοῦτο ποιόη* (*si hoc faceret*) ou *εἰ τοῦτο ποιήσειε* (*si hoc fecisset*), etc., « il disait que, s'il faisait cela, etc. »; mais on peut dire également : *ἔλεγεν, ἐάν τοῦτο ποιῆι* ou *ἐάν τοῦτο ποιήσῃ*, etc.

§ 106. — b) On exprime la *répétition indéterminée* d'une action (1) :

(1) Le subjonctif avec *ᾗν* ou l'optatif, employés comme il est dit

1° Quand cette action n'est pas rapportée à un temps déterminé et que, par suite, elle n'est pas non plus rapportée spécialement au passé, par le *subjonctif présent* avec ἄν, au sens de l'indicatif *présent* latin, ou par le *subjonctif aoriste* avec ἄν, au sens de l'indicatif *parfait* latin : ἐάν (ἔταν) τοῦτο ποιῆι, *cum hoc facit*, ἐάν (ἔταν) τοῦτο ποιήσῃ, *cum hoc fecit*, « toutes les fois qu'il fait » ou « qu'il a fait cela. » — Dans la proposition principale le verbe se trouve alors au présent (ou à l'aoriste *gnomique*, cf. § 74 a, Rem.).

2° Quand l'action qui se répète est formellement rapportée au passé, on emploie : l'*optatif présent* sans ἄν, au sens de l'*imparfait* latin ; l'*optatif aoriste* sans ἄν, au sens du *plus-que-parfait* latin : εἰ τοῦτο ποιούη, *cum hoc faciebat*, εἰ τοῦτο ποιήσειε, *cum hoc fecerat*, « toutes les fois qu'il faisait, qu'il avait fait cela. » — Le verbe de la proposition principale est alors à l'imparfait avec ou sans ἄν, ou à l'aoriste avec ἄν (voy. §§ 77, 91 b).

Il faut donc distinguer deux emplois différents du subjonctif avec ἄν ou de l'optatif sans ἄν : l'emploi pour marquer l'*avenir* (§ 105) et l'emploi pour

dans ce paragraphe, expriment soit une idée de *répétition* à proprement parler, soit une idée d'*indétermination* : ainsi le relatif suivi de ἄν se traduira tantôt par « tous ceux qui.... », tantôt par « celui qui, *quel qu'il soit*,.... » ; de même ἐάν, ἔταν, etc., signifient ou bien « toutes les fois que.... » ou bien « lorsque, à *quelque moment que ce soit*,.... » [O. R.]

marquer la *répétition* (§ 406). — Pour l'un et l'autre de ces emplois du subjonctif et de l'optatif, la négation de la proposition subordonnée est μή (1).

## I. — PROPOSITIONS CONDITIONNELLES

§ 107. — Dans une phrase conditionnelle, la proposition principale peut avoir les différents modes que comportent les propositions indicatives indépendantes (voy. §§ 87-91). Quant à la proposition conditionnelle proprement dite, c'est-à-dire quant à la proposition secondaire qui exprime la condition dont dépend l'action principale, elle peut présenter les formes suivantes :

<i>Mode de la proposition principale :</i>	<i>Mode correspondant de la proposition conditionnelle :</i>
1° Indicatif de tous les temps. (Cas spécial : l'indicatif est au futur.)	Ei avec l'indicatif de tous les temps. (Έξυ avec le subjonctif présent ou aoriste.)
2° Optatif avec ζυ ( <i>potentiel</i> ).	Ei avec l'optatif (sans ζυ).
3° Indicatif d'un temps historique avec ζυ ( <i>irrealis</i> ).	Ei avec l'indicatif d'un temps historique (sans ζυ).

(1) Il faut ajouter que l'emploi du subjonctif avec ζυ ou de l'optatif pour marquer la *répétition* n'est pas *obligatoire*. On peut dire aussi, comme en latin, ει τουτο ποιει, *si hoc facit*, ει τουτο επιει, *si hoc faciebat*. Seulement l'expression est alors moins précise; l'idée de répétition contenue dans la pensée n'est pas rendue par la forme grammaticale employée. [O. R.]

On remarquera que, sur les trois formes de phrase conditionnelle qui figurent dans ce tableau, la dernière est la seule par laquelle on exprime une opinion sur la réalité ou la non-réalité de la condition (et, par suite, aussi de l'action dont l'accomplissement dépend de cette condition); cf. § 111.

§ 108. — Et joint à l'*indicatif* (1) de tous les temps s'emploie lorsque celui qui parle, abstraction faite de ce qui peut être son opinion véritable, *suppose* que la condition se trouve remplie. Cette forme de phrase sert, en particulier, à marquer nettement que le fait exprimé dans la proposition principale doit être une conséquence *nécessaire* de la condition exprimée dans la proposition secondaire; aussi cette forme est-elle très employée dans les raisonnements.

Et joint à l'*indicatif futur* s'emploie surtout volontiers dans les *menaces*.

La proposition principale peut présenter en pareil cas tous les modes des propositions indépendantes (§§ 87-95), et spécialement l'*indicatif* et l'*impératif*.

(1) Par conséquent aussi à l'*indicatif futur*. Le grec a donc une double forme pour correspondre à la forme latine *si hoc facies* : *εἰ τοῦτο ποιήσεις* et *ἐάν τοῦτο ποιῆς*. Il me paraît subtil de vouloir trouver une différence de *sens* entre ces deux constructions. Mais il y a une différence d'*usage* : on emploie beaucoup plus souvent *ἐάν* avec le subjonctif que *εἰ* avec le futur. [O. R.]

Exemples : Εἰ Θεοὶ εἰσίν, ἔστι καὶ ἔργα Θεῶν, « s'il y a des Dieux (1), il doit y avoir aussi des œuvres de leur activité. » Εἰ Θεοὶ τι δρῶσιν αἰσχρόν, οὐκ εἰσὶ Θεοί, « si les Dieux commettent des actions honteuses, ce ne sont pas des Dieux. » Εἰ μὴ καθέξεις γλῶσσαν, ἔσται σοι κακία, « si tu ne tiens pas ta langue, il t'arrivera malheur. »

REMARQUE I. — Parfois la proposition conditionnelle n'est qu'une proposition *causale* déguisée : εἰ δεῖν' ἔδρασα, δεῖν' καὶ παθεῖν σε δεῖ, « s'il est vrai que ton crime est grand, il faut aussi que ta punition soit grande. » Dans ce cas, on emploie volontiers εἴπερ, *si quidem*, au lieu de εἰ.

REMARQUE II. — Les propositions conditionnelles *ironiques* commençant par εἰ μὴ ἄρα, *nisi forte, nisi vero*, « à moins que cependant... », se mettent toujours à l'indicatif.

§ 109. — Ἐάν avec le *subjunctif* présent ou aoriste (cf. § 105) exprime une hypothèse que celui qui parle considère comme pouvant se réaliser, le cas échéant (2). Cette forme est la forme consacrée dans les textes de lois.

(1) Par l'emploi de cette forme de phrase, on n'indique pas du tout qu'on croie à l'existence des Dieux ; on marque simplement une relation certaine entre la condition qu'on suppose remplie et la conséquence qui en doit résulter. [O. R.]

(2) Il me paraît plus simple de dire que ἔάν avec le subjunctif est synonyme de εἰ avec l'indicatif futur. [O. R.]

La proposition principale peut présenter tous les modes que comportent les propositions indépendantes, mais en particulier l'indicatif futur, le potentiel et l'impératif. Ἔσομαι πλούσιος, ἢν Θεὸς θέλῃ, « je serai riche, s'il plaît à Dieu. » Ἐάν μὴ ἐκ προνοίας ἀποκτείνῃ τις τινά, φευγέτω, « si c'est sans préméditation qu'un homme en tue un autre, qu'il soit en exil. »

REMARQUE. — Pour ἐάν avec le subjonctif marquant la répétition, voy. § 406.

§ 410. — Εἰ avec l'*optatif* présente la supposition comme une simple *idée*, comme un simple produit de l'imagination, sans qu'on indique par là si celui qui parle considère même la supposition comme possible; cette forme de phrase donne à l'expression un ton d'*incertitude*, par ex. : εἰ συμπέσοι ὁ οὐρανός, « si le ciel venait à tomber (1). »

Dans la proposition principale, on trouve en général le potentiel; pourtant, si l'on veut donner au reste de la phrase un caractère plus affirmatif, on peut employer l'indicatif. — Εἰ θησαυρῶ τις ἐντύχοι, πλουσιώτερος ἂν εἴη, οἰκονομικώτερος δὲ οὐδὲν ἂν, « si quelqu'un trouvait un trésor, il deviendrait plus riche, mais

(1) Εἰ avec l'*optatif* correspond donc ici à notre *si* suivi de l'imparfait de l'indicatif et employé en parlant de l'*avenir*.

il n'en serait pas plus habile à administrer sa fortune. »

REMARQUE I. — Pour εἰ employé avec l'optatif dans le style indirect pour marquer le *futur*, voy. § 105, *Rem.*

REMARQUE II. — Pour εἰ avec l'optatif marquant la *répétition*, voy. § 106.

§ 111. — Εἰ construit avec l'indicatif *imparfait* (plus-que-parfait) ou *aoriste* et correspondant à une proposition principale au *modus irrealis* exprime une hypothèse qui est *contraire à la réalité*, suivant l'opinion de celui qui parle (1). Εἰ avec l'imparfait (ou le plus-que-parfait) exprime en général une hypothèse se rapportant au *présent*, εἰ avec l'aoriste une hypothèse se rapportant au *passé*.

La phrase dans laquelle on oppose à cette hypothèse fausse ce qui a réellement lieu commence en général par νῦν δέ, « mais en réalité. » — Εἰ εἶχον, εἰδίδουν ἄν (si haberem, darem) · νῦν δὲ οὐ δίδωμι, « si j'avais quelque chose, je donnerais; mais maintenant, je ne donne rien. » Εἰ ἔλαβον, εἰδώκα ἄν (si accepissem, dedissem) · νῦν δὲ οὐκ εἰδώκα, « si j'avais reçu

(1) Εἰ avec l'aoriste de l'indicatif correspond à notre *si* construit avec le plus-que-parfait de l'indicatif; εἰ avec l'imparfait correspond à notre *si* construit avec l'imparfait de l'indicatif et employé en parlant du *présent*. [O. R.]

quelque chose, j'aurais donné; mais maintenant, je n'ai rien donné. » Εἰ ἐγὼ ἐπεχείρησα πράττειν τὰ πολιτικά, πάλαι ἂν ἀπωλόμην, « si j'avais voulu me mêler de politique, il y a longtemps que je serais perdu (1). »

REMARQUE. — L'*imparfait* peut aussi s'employer en parlant du *passé*, quand il s'agit de marquer un *état* ou une action qui *se prolonge*; l'aoriste, au contraire, peut s'employer même en parlant d'une action non passée, quand on ne veut pas déterminer l'époque à laquelle il faut placer cette action (2). — Εἰ εἶχον, ἔδωκα

(1) On voit, par cet exemple, la différence de sens qu'il y a, dans les phrases conditionnelles exprimant une supposition contraire à la réalité, entre l'aoriste et le plus-que-parfait. Le plus-que-parfait *ne marque pas une action passée*, comme le ferait l'aoriste; il a le sens d'un *imparfait*, et s'emploie dans les cas où, pour marquer l'idée du *présent*, l'on se servirait, en grec, d'un *parfait* (ἀπέλωκα, « je suis perdu »). [O. R.]

(2) Il faut distinguer deux cas :

a) Dans les phrases qui expriment une supposition contraire à la réalité, on emploie, tant dans la proposition conditionnelle que dans la proposition principale, tantôt l'*imparfait*, tantôt l'*aoriste* de l'indicatif *en parlant du passé*, selon qu'on emploierait l'*imparfait* ou l'*aoriste* de l'indicatif si la phrase, au lieu d'être *conditionnelle*, était *affirmative*. Ainsi l'on dira : οὐκ ἂν ἔ'Αγαμέμνων νήσων ἐκράτει, εἰ μὴ τι καὶ ναυτικὸν εἶχεν, « Agamemnon n'aurait pas eu des îles dans son empire, s'il n'avait pas possédé une marine. » La phrase affirmative serait : « Agamemnon possédait une marine, et c'est pour cela qu'il avait des îles dans son empire », Ἄγαμέμνων ναυτικὸν τι εἶχεν καὶ διὰ τοῦτο καὶ νήσων ἐκράτει.

b) Dans une proposition principale au *modus irrealis*, l'indicatif aoriste peut s'employer en parlant d'une action *non passée*, lorsque la phrase contient l'expression d'une *pensée générale*,

ἔν, *si habuissem* (*si haberem*), *dedissem*, (« si j'avais eu..... »)· νῦν δὲ οὐκ ἔδωκα. — Εἰ πάντες ἐβοηθοῦμεν ἀλλήλοις ἀεὶ, | οὐδεὶς ἂν ὄν ἄνθρωπος ἐδεήθη τύχης, « si nous nous secourions tous les uns les autres, aucun homme n'aurait jamais besoin d'invoquer la fortune. »

§ 412. — La négation, dans les propositions conditionnelles, est μή.

REMARQUE I. — Pour οὐ φημι et autres locutions semblables, voy. § 457.

REMARQUE II. — Après une négation, εἰ μή a, comme nisi, le sens de « si ce n'est. »

REMARQUE III. — Εἰ δὲ μή, sans verbe exprimé, signifie « au cas contraire »; on le trouve ainsi employé après une proposition commençant par εἰ μὲν, ἐάν μὲν, εἰ (ἐάν) μὲν μή, ou bien après une *défense*, etc.

§ 413. — Les propositions conditionnelles deviennent propositions *concessives* (cf. § 439, d), quand εἰ ou ἐάν se trouvent immédiatement précédés de

c'est-à-dire lorsqu'on pourrait employer l'aoriste d'expérience, si la phrase, au lieu d'être conditionnelle, était affirmative. Si, par exemple, dans la phrase citée dans le texte on supposait remplie la condition qui en réalité se trouve ne l'être pas, on aurait la phrase affirmative suivante : πάντες βοηθοῦμεν ἀλλήλοις ἀεὶ καὶ οὐδεὶς ἂν ἄνθρωπος ἐδεήθη τύχης, mot à mot : « personne n'a jamais eu besoin », c'est-à-dire : « personne n'a jamais besoin. » Même dans la phrase conditionnelle, on peut rendre le sens de l'aoriste; οὐδεὶς ἂν ἐδεήθη peut se traduire : « on ne pourrait pas dire que personne eût jamais eu besoin, etc. »

[O. R.]

καί, « même », οὐδέ (μηδέ), « pas même », ou immédiatement *suivis* de καί. — Καί εἰ, καί ἐάν (κᾶν), οὐδ' εἰ (ἐάν), « même si....., quand même.... »; εἰ καί, ἐάν καί, εἰ (ἐάν) καί μή, « bien que, quoique. » — Γελᾷ [δ'] ὁ μῶρος, κᾶν τι μή γελοῖον ᾖ, « l'insensé rit, même quand il n'y a aucun sujet de rire. »

§ 114. — Dans les propositions *comparatives* conditionnelles (« comme si, etc. »), on emploie ὥσπερ ἂν εἰ avec l'*optatif* ou bien avec l'*indicatif d'un temps historique*, selon la règle générale des propositions conditionnelles : ὥσπερ ἂν εἰ εἴποι, « comme s'il lui arrivait de dire (à un moment ou à un autre de l'avenir) »; ὥσπερ ἂν εἰ τῷ ὄντι ξένος ἐτύγγανον ὄν, « comme si j'étais réellement étranger (ce que je ne suis pas). »

## II. — PROPOSITIONS RELATIVES

§ 115. — Lorsqu'une proposition relative n'a d'une proposition subordonnée que la *forme* et a en réalité la *valeur* d'une proposition indépendante coordonnée à la proposition principale, elle conserve le mode et la négation (soit οὐ, soit μή) qu'elle aurait si elle avait reçu la forme d'une proposition indépendante (cf. §§ 87-95) : ὃ οὐ γενήσεται, « ce qui n'arrivera pas » (= τοῦτο δὲ οὐ γενήσεται, « et cela n'arrivera pas »), ὃ οὐκ ἂν γένοιτο, « ce qui ne saurait

arriver », ὃ οὐκ ἂν ἐγένετο, « ce qui ne serait pas arrivé », ὃ μὴ γένοιτο, *quod utinam ne fiat!*

§ 116. — Les propositions relatives qui marquent la *cause* conservent également le mode des propositions indicatives indépendantes (§§ 87-91), ainsi que la négation οὐ (1) (cf. § 98). Εὐδαίμων μοι Σωκράτης ἐφαίνεται, ὡς (= ὅτι οὕτως) ἀδεῶς ἐτελεύτη, « je trouvais Socrate bien heureux du calme avec lequel il mourait. » Αἱ Ἀργεῖαι ἐμπαύριζον τὴν μητέρα, οἷων (= ὅτι τοιούτων) τέκνων ἔτυχεν, « les Argiennes jugeaient cette mère bien heureuse d'avoir eu de tels enfants. » Θωμασπὸν ποιεῖς, ὅς (= ὅτι σὺ) ἡμῖν οὐδὲν δίδως, « tu te conduis d'une façon bien étrange, *toi qui* ne nous donnes rien (en ne nous donnant rien) (2). »

§ 117. — Les propositions relatives qui marquent la *conséquence* conservent de même le mode des propositions indicatives indépendantes; la négation

(1) Dans les propositions relatives *causales*, la négation, au lieu d'être οὐ, est *quelquefois* μὴ. — De plus, il faut remarquer que dans les propositions relatives qui marquent la *cause*, la *conséquence*, le *but* (§§ 116-118), on peut employer ὅστις dans le sens de ὅς, au lieu qu'en général le grec distingue avec soin ces deux relatifs : voy. *Premiers éléments*, § 47. [O. R.]

(2) Selon moi, ce dernier exemple est le seul où l'on ait affaire à une proposition relative *causale*. Dans les deux premiers, je considérerais plutôt ὡς et οἷων comme un adverbe et un pronom *interrogatifs* (cf. p. 105, note 1) ; j'expliquerais : « je trouvais Socrate heureux, (en considérant) *avec quel calme*, etc. » ; « les Argiennes trouvaient cette mère bien heureuse, (en considérant) *quels enfants*, etc. » [O. R.]

tion de la proposition relative est toujours *ὅ* si la proposition principale est négative ou interrogative, *οὐ* ou *μή* si la proposition principale est affirmative (1). — Τίς οὕτως εὐχέθης ἔστιν ὅστις οὐ βούλεται (βουλῆσεται, ἂν βούλοιτο) σοὶ φίλος εἶναι; « qui serait assez sot pour ne pas vouloir être ton ami? » — Οὐκ ἔστιν οὐδὲν τῶν ἐν ἀνθρώποις ὅ τι | οὐκ ἐν χρόνῳ ζητοῦσιν εἰςκεταται, « il n'est rien ici-bas que l'on ne trouve avec le temps. » — Οὐκ ἔστιν οὔτε ζωγράφος, μὲν τούς Θεούς, | οὔτ' ἀνδριαντοποιὸς ὅστις ἂν πλάσαι | κάλλος τοιοῦτον οἷον ἀλήθει' (2) ἔχει, « non, par les Dieux, il n'est pas de peintre ni de sculpteur qui puisse créer une beauté telle que la réalité en possède. »

Dans des phrases de ce genre, l'indicatif *futur* exprime ce qu'on *attend* ou ce qu'on pourrait attendre du sujet de la proposition relative, et il peut se traduire par le verbe « pouvoir. » Παῖδες μοι οὐπω εἰσὶν οἳ με θεραπεύσουσιν, « je n'ai pas encore d'enfants qui *puissent* prendre soin de moi. »

REMARQUE I. — Signalons ici un certain nombre d'expressions, qui ne sont jamais suivies ni du subjonctif ni de l'optatif sans *ἂν* : εἰσὶν οἳ (au lieu de εἰσείν, on trouve aussi ἔστιν, lorsque le relatif est à un cas *oblique* du pluriel, par ex. : ἔστιν ὧν, ἔστιν οἷς), *sunt qui*,

(1) J'ai substitué ici à la règle donnée par M. von Bamberg une règle que je crois plus exacte. [O. R.]

(2) Crase, pour ἡ ἀλήθειαι. [O. R.]

« il y a des gens qui »; — οὐκ ἔστιν ὅστις, οὐδεὶς ἔστιν ὅστις, *nemo est qui*, « il n'est personne qui »; — οὐκ ἔστιν ὅστις οὐ, οὐδεὶς ἔστιν ὅστις οὐ, *nemo est quin*, « il n'est personne qui ne... »; — οὐκ ἔστιν ὅπως, *fieri non potest ut*, « il n'y a pas moyen que.... »; — οὐκ ἔστιν ὅπως οὐ, *fieri non potest quin*, « il n'y a pas moyen que.. ne... pas. » — Exemple : Οὐκ ἔσθ' ὅπως οὐκ ἤνταντιώθη (1) ἂν μοι τὸ εἰωθὸς σημεῖον, εἰ μή τι ἔμελλον ἐγὼ ἀγαθὸν πράξειν, « il est impossible d'admettre que le signe accoutumé ne fût pas venu m'arrêter, si je n'avais pas été sur le point de faire une bonne action. »

REMARQUE II. — Pour οὐδενὸς ὅτου οὐ, etc., voy. § 19, *Rem.*

§ 118. — Les propositions relatives qui marquent le *but* sont toujours à l'indicatif *futur* et ont la négation μή (cf. § 400, 3<sup>o</sup>, *Rem.*). Ἔδοξε τῷ δήμῳ τριάκοντα ἄνδρας ἐλέσθαι, οἳ τοὺς πατέριους νόμους συγγράψουσιν καθ' οὓς πολιτεύσουσιν, « le peuple décida de choisir trente hommes, qui *seraient* chargés de réunir en un code les vieilles lois qui *devraient* désormais régir l'État. » Ἠγεμόνα αἰτήσομεν Κύρον ὅστις ἡμᾶς ἀπάξει, « nous demanderons à Cyrus de nous donner un guide (*double accusatif*, voy. § 24 a) qui nous emmène d'ici. »

§ 119. — Les propositions relatives *hypothétiques* sont celles que l'on peut facilement transformer

1) Cf. p. 76, note 2.

[O. R.]

en propositions conditionnelles, si l'on remplace le relatif par εἴ (ἐάν) τις; ces propositions ont le même mode que les propositions conditionnelles par lesquelles on pourrait les remplacer; la négation est μή.

a) Relatif avec l'indicatif : ἄ μή οἶδα (= εἴ τι μή οἶδα) οὐδὲ οἶμαι εἰδέναι, « ce que je ne sais pas, je ne m'imagine pas non plus que je le sache (1). » Ἀνὴρ δίκαιός ἐστιν οὐχ ὁ μή ἀδικῶν, ἀλλ' ὅστις (= εἴ τις) ἀδικεῖν δυνάμενος μή βούλεται, « l'homme juste n'est pas celui qui ne commet pas l'injustice, mais celui qui, pouvant la commettre, ne le veut pas. »

b) Le relatif suivi immédiatement de ἄν et construit avec le subjonctif (cf. §§ 105-106) exprime, soit le futur : ὅποιον ἄν συμβῆ τλήσομαι, *quicquid evenerit* (futur passé) *feram*, « quoi qu'il arrive, je le supporterai »; — soit la répétition de l'action : οὗ ἄν τις ἑαυτὸν τάξῃ ἢ ὑπ' ἀρχοντος ταχθῆ, ἐνταῦθα δεῖ μένοντα κινδυνεύειν, « le poste, *quel qu'il soit*, où l'on s'est placé ou bien où l'on a été placé par son supérieur, il faut y rester et braver le danger; » νέος [δ'] ἀπόλλυθ' ὄντιν' ἄν φιλήῃ Θεός (2), « *tous ceux qui* sont aimés des Dieux meurent jeunes. »

(1) Mais on dirait : ἄ οὐκ οἶδα ἐμὲ ἐρωτᾷς, « tu me demandes là justement ce que je ne sais pas. » Cf. *Premiers éléments*, § 175.

[O. R.]

(2) Ἀπόλλυθ' pour ἀπόλλυται, élision qui ne se rencontre guère qu'en vers. Cf. p. 100 βούλομ' pour βούλομαι.

[O. R.]

c) Le relatif avec l'*optatif* s'emploie :

1° Lorsque la proposition relative se rattache à une proposition *conditionnelle* à l'*optatif* ou à une proposition *principale* à l'*optatif* avec ἄν : ὀκνοῦσθην ἄν εἰς τὰ πλοῖα ἐμβαίνειν ἃ ἡμῖν δοίη, « je craindrais de m'embarquer sur les vaisseaux qu'il nous *donnerait* (1). »

2° Pour marquer une idée de *répétition* (cf. § 106, 2°), le verbe principal étant au passé : ἐπορευόμεθα διὰ ταύτης τῆς χώρας ὅποι ἐβουλόμεθα, ἣν μὲν ἐθέλοισμεν πορθοῦντες, ἣν δ' ἐθέλοισμεν κατακίοντες, « nous allions à travers ce pays où nous voulions, ravageant les endroits qu'il nous plaisait de ravager, brûlant ceux que nous voulions. » (Cf. p. 119, note 1.)

REMARQUE. — Par une *assimilation de mode* (§ 103, *Rem.*), on emploie de même l'*optatif* dans les propositions relatives qui se rattachent à un *optatif* marquant un souhait. Ἐρδοι τις ἣν ἕκαστος εἰδείη τέχνην, « fasse le ciel que chacun exerce le métier qu'il connaît ! (2) »

(1) Ἄ ἡμῖν δοίη équivaut, pour le sens, à εἰ τινα ἡμῖν δοίη. Mais, même en dehors de ce cas, on met à l'*optatif* (sans ἄν) les propositions relatives qui se rattachent à une proposition conditionnelle à l'*optatif* ou à une proposition principale à l'*optatif* avec ἄν. Ex. : κυβερνᾶν κακασταθεῖς ὃ μὴ ἐπιστάμενος ἀπολέσειεν ἄν οὗς ἥκιστα βούλοιστο, « si l'on établissait pour gouverner un bateau quelqu'un qui ne saurait pas le faire, il causerait la mort de gens à qui il ne *voudrait* pas le moins du monde faire du mal. » [O. R.]

(2) On met quelquefois (rarement) à l'*optatif* les propositions relatives qui dépendent d'une proposition infinitive : τοῦ αὐτῶν

d) Le relatif se construit avec l'*indicatif d'un temps historique* (sans ἄν), lorsqu'il dépend d'une proposition conditionnelle de même forme ou d'une proposition principale au *modus irrealis* :  
 συνεγιγνώσκατε ἄν μοι, εἰ ἐν ἐκείνῃ τῇ φωνῇ τε καὶ τῷ τρόπῳ  
 ἔλεγον ἐν οἷσπερ ἔτεθράμμην, « vous me pardonneriez, si  
 je vous parlais dans la langue à laquelle mon édu-  
 cation m'*aurait* habitué (1). »

### III. — PROPOSITIONS TEMPORELLES

§ 120. — Ce sont celles qui commencent : 1<sup>o</sup> par ὅτε, ἡνίκα, « quand, lorsque » ; ὅποτε, « toutes les fois que » ou « lorsque, à quelque moment que ce soit... » ; ὡς, « comme » ; ἐπεὶ, ἐπειδή, « quand, après que » ; ἐπεὶ τάχιστα, « aussitôt que » ; — 2<sup>o</sup> par ἕως, « aussi longtemps que » ou bien « jusqu'à ce que », ἕστε, μέχρι (οὗ), « jusqu'à ce que » ; πρὶν, « avant que » ; — 3<sup>o</sup> par ἐν ᾧ, « pendant que » ; ἐξ ou ἀφ' οὗ, « depuis que. »

λέγειν ἢ μὴ σαφῶς εἰδείη (au lieu de οὔδεν) εἴρησθαι δεῖ, « il faut éviter de parler soi-même de ce qu'on ne sait pas bien. »

[O. R.]

(1) Ici la proposition relative équivaut à une proposition conditionnelle: c'est comme s'il y avait : εἰ ἐν ἀλλοτρῆσι τινὶ φωνῇ ἐτεθράμμην, συνεγιγνώσκατε ἄν μοι, etc. Mais, même sans cette raison, on met à un temps passé de l'indicatif les propositions relatives qui dépendent d'une proposition conditionnelle de même forme ou d'une proposition principale au *modus irrealis*. [O. R.]

La construction des propositions temporelles est double :

a) Si la proposition temporelle exprime un *fait* qui ne s'est produit qu'une fois dans le *passé* ou dans le *présent*, on emploie l'*indicatif*, et la négation est οὐ (1).

REMARQUE. — Pour la différence entre ἐπεὶ ἤσθενει Δαρειῶς, « depuis que » ou « comme Darius *était* malade », et ἐπεὶ ἤσθενησε Δαρειῶς, « après que Darius *fut* tombé malade », cf. § 74, b.

§ 121. — b) Le subjonctif avec ἄν, l'optatif sans ἄν et la négation μή s'emploient dans les cas énumérés §§ 103 et 106.

1° Le *subjonctif* avec la particule ἄν, qui se place immédiatement après la conjonction (ἤνικ' ἄν) ou se réunit avec elle en un seul mot (ὅταν, ὁπόταν, ἐπὶ ἄν [ἐπήν], ἐπειδάν), s'emploie :

α) D'une part pour marquer une action *future* ou une action *attendue* par le sujet de la proposition principale. Ἔωςπερ ἄν ἐμπνέω, οὐ παύσομαι φιλοσοφῶν, « tant que je vivrai, je ne cesserai pas d'étudier la philosophie. » Ἔως ἄν ταῦτα διαπραξῶνται, φυλακὴν κατέλιπε, « en attendant qu'on eût négocié ce point, il laissa des troupes pour faire garde. »

(1) Cf. *Premiers éléments*, § 157.

Ἐπειδὴν σὺ βούλῃ διαλέγεσθαι ὡς ἐγὼ δύναμαι ἔπεσθαι, τότε σοὶ διαλέξομαι, « quand tu voudras converser avec moi en restant sur le terrain où je peux te suivre, alors je converserai avec toi. »

β) D'autre part, pour marquer la *répétition* : μι- νόμεθα πάντες, ὅποταν ὀργιζώμεθα, « nous sommes tous fous, quand nous sommes en colère. »

REMARQUE. — Ὡς ἔν ne se trouve jamais employé en parlant du temps (cf. § 102, *Remarque*).

2° L'*optatif* (sans ἔν) s'emploie :

α) Pour marquer la *répétition*, le verbe principal étant au passé : ὅτε ἔξω τοῦ δεινοῦ γένοιντο καὶ ἐξείη πρὸς ἄλλους ἀπιέναι, πολλοὶ αὐτὸν ἀπέλειπον, « toutes les fois qu'on était hors de danger et qu'on pouvait aller vers d'autres, beaucoup le quittaient. »

β) Dans le *discours indirect*, pour remplacer le subjonctif avec ἔν marquant l'idée du *futur* ou une idée d'*intention*; on emploie, en particulier, de cette manière l'*optatif* après ἕως et πρίν, quand le verbe de la proposition principale est à un temps historique (cf. toutefois § 122, a) (1).

(1) Il faut remarquer encore que les propositions temporelles, comme la plupart des autres propositions subordonnées *non complétives* (cf. §§ 103, *Rem.*, 119 c et d), donnent souvent lieu à l'application de la règle générale suivante : « Lorsqu'en grec une proposition subordonnée *non complétive* se rattache soit à une proposition conditionnelle à l'*optatif* ou à une proposition

*De la construction de la conjonction πρίν (1).*

§ 122. a) Πρίν peut toujours se construire avec l'infinitif.

b) Cette construction est *obligatoire* si la proposition principale est *affirmative*. Τῶν ἐπισταμέων νῦν, πρίν μαθεῖν, οὐδεὶς ἤπίστατο, « parmi ceux qui savent aujourd'hui, aucun ne savait *avant d'apprendre*. » Μένων, πρίν δῆλον εἶναι τί ποιήσουσιν οἱ ἄλλοι στρατιῶται, συνέλεγε τὸ ἑαυτοῦ στρατεύμα, « *avant qu'on sût* clairement ce que ferait le reste de l'armée, Ménon rassemblait ses troupes. »

REMARQUE. — Après une proposition principale *affirmative*, on trouve cependant quelquefois πρίν construit avec l'indicatif lorsqu'il peut se traduire par « jusqu'au moment où. » Οἱ Λακεδαιμόνιοι ἡσύχαζον, πρίν δὴ ἡ

principale au *potentiel*, soit à une proposition conditionnelle exprimant une supposition contraire à la réalité ou bien à une proposition principale au *modus irrealis*, cette proposition subordonnée se met volontiers dans le premier cas à l'optatif, dans le second à un temps passé de l'indicatif. » En voici des exemples pour les propositions de temps : εἰ ἀποθνήσκει πάντα ὅσα τοῦ ζῆν μεταλλάξει, ἐπειδὴ δὲ ἀποθάνοι μένει ἐν τούτῳ τῷ σχήματι...., « si tous les êtres vivants venaient à mourir et si, après qu'ils *seraient* morts, ils restaient dans cet état-là.... »; ἤθεως ἂν Καλλι κλεῖ ἔτι διελεγόμεν, ἕως ἀντὶ τῆς τοῦ Ἀμφίονος ἀπέδωκα ῥῆσιν, « j'aurais volontiers continué à causer avec Calliclès, jusqu'à ce que je lui *eusse* rendu la pareille, en lui répondant par le discours d'Amphion à Zèthos. » [O. R.]

(1) Pour tout ce paragraphe, j'ai substitué à la rédaction allemande une rédaction qui m'a semblé plus claire. [O. R.]

δύναμις τῶν Ἀθηναίων σαφῶς ἤρθετο, « les Lacédémoniens étaient tranquilles, *jusqu'au moment où* (mot à mot : « *avant le moment où* ») la puissance des Athéniens grandissait (commença à grandir) d'une façon visible. »

c) Lorsque la proposition principale est *négative*, πρίν peut encore se construire avec l'infinitif, mais le plus souvent il se construit alors comme les autres conjonctions de temps, c'est-à-dire :

1° Avec l'*indicatif* pour marquer simplement un fait passé : οἱ πολέμιοι οὐ πρόσθεν ἐξέφερον πρὸς ἡμᾶς τὸν πόλεμον, πρίν τοὺς στρατηγούς ἡμῶν συνέλαβον, « les ennemis ne portèrent pas la guerre sur notre territoire avant qu'ils eussent fait prisonniers nos généraux. »

2° Avec le *subjunctif* accompagné de ἄν ou, si le verbe principal est au passé, avec l'*optatif* sans ἄν dans les deux cas qui ont été marqués plus haut (§ 121). Αἰσχρὸν πρότερον (1) παύσασθαι, πρίν ἄν... ψηφίστηθε, « il serait honteux de vous arrêter avant d'avoir décrété..... » Τίς ἄν δίκην κρίνειεν ἢ γνώτῃ λόγον, | πρίν

(1) En réalité, πρίν veut dire, non pas *priusquam*, mais simplement *prius*; l'expression complète serait πρίν ἢ. Mais non seulement on dit presque toujours πρίν, et non πρίν ἢ, dans le sens de *avant que*, mais encore on rencontre souvent le pléonisme οὐ πρότερον..... πρίν. — Dans l'exemple du texte, la phrase est négative de sens, sinon de forme; αἰσχρὸν παύσασθαι implique cette idée : οὐ δεῖ παύσασθαι. [O. R.]

ἂν παρ' ἀμφοῖν μῦθον ἐκμάθῃ σαφῶς; « qui peut rendre son jugement ou même connaître la cause avant d'avoir nettement entendu les raisons des deux parties ? »

---

CHAPITRE IX. — LE VERBE (suite). —  
LES FORMES NOMINALES DU VERBE

A. L'Infinitif.

*Remarques préliminaires.*

§ 123. — L'infinitif est la forme *substantive* du verbe, mais il conserve sa nature *verbale* à plusieurs égards :

a) Il a des formes différentes pour exprimer les *temps* et les *voix*.

b) Joint à la particule ἂν, il prend le sens du *potentialis* ou de l'*irrealis* (cf. § 128, b et c).

c) L'infinitif ne se construit pas avec un génitif *objectif*, comme les substantifs verbaux (cf. p. 34, note 1), mais avec le même cas que les autres formes du verbe : τὸ τοῖς νόμοις πεῖθεσθαι, « l'obéissance, le fait d'obéir aux lois. »

d) Quand on veut qualifier l'idée marquée par l'infinitif, ce n'est pas un adjectif, mais un *adverbe* qu'il faut employer : τὸ πρὸ τῆς πατρίδος καλῶς ἀποθνή-  
σκειν.

σκειν, « le fait de mourir glorieusement pour sa patrie. »

e) Enfin le sujet de l'action marquée par l'infinitif ne se met pas (1) au génitif *subjectif* (cf. p. 34, note 1).

§ 124. — Pour ce qui est du sujet de l'infinitif et de l'attribut qui peut se rapporter à ce sujet, il faut remarquer ce qui suit :

a) Quand l'infinitif a un sujet *autre* que celui de la proposition principale, ce sujet ainsi que l'attribut qui s'y rapporte se mettent à l'*accusatif*.

b) Quand l'infinitif a le *même* sujet que la proposition principale, on ne répète pas le sujet devant l'infinitif et l'attribut se met au cas du sujet principal, c'est-à-dire au nominatif. Ὁ Κῦρος διὰ τὸ φιλομαθῆς εἶναι πολλὰ τοὺς παρόντας ἀνηρώτα, « Cyrus, parce qu'il aimait à s'instruire, adressait toute sorte de questions à ceux qui étaient là. » Ἐκ τοῦ πρότερος λέγειν ὁ διώκων ἰσχύει, « c'est le droit de parler le premier qui fait la force de l'accusateur (2). »

(1) Remarquez toutefois Démosthène, XIX, 289 : οὐ δέδοικα εἰ φιλιππος εἴη, ἀλλ' εἰ τῆς πόλεως τέθνηκε τὸ τοὺς ἀδικούντας μισεῖν καὶ τιμωρεῖσθαι, « ce que je me demande avec inquiétude, ce n'est pas si Philippe vit encore, mais si l'habitude qu'avait la ville de haïr et de punir les coupables a cessé d'exister. » L'infinitif est ici construit, comme un véritable substantif, avec un génitif marquant la possession; mais ceci est tout à fait exceptionnel.

[O. R.]

(2) De même on dira : ἐλαφροὶ ἦσαν, ὥστε καὶ ἐγγύθειν φεύγοντες (et

c) Quand le sujet de l'infinitif est une personne *indéterminée* (τινί, *on*), ce sujet ne s'exprime pas et l'attribut se met à l'*accusatif*. Δεῖ ἐπιμελεσθαι τοῦ ἀγαθὸν ἄνδρα γίνεσθαι, « il faut chercher à être un homme de bien. » Πρέπει κόσμιον εἶναι, « il convient d'être sage. »

d) Quand le nom qui devrait être le sujet de l'infinitif se trouve exprimé dans la proposition principale à un autre cas que le nominatif, on ne le répète pas devant l'infinitif, et l'attribut se met soit à l'*accusatif*, soit au même cas où le sujet logique de l'infinitif se trouve dans la proposition principale. Κύρου ἐδέοντο ὡς προθυμοτάτου γενέσθαι, « ils priaient Cyrus de montrer le plus d'ardeur possible. » Ἐδέοντό μου προστάτην γενέσθαι, « ils me priaient de me faire leur défenseur. (1) »

§ 125. — On emploie avec l'infinitif la négation μή; οὐ n'est possible qu'avec les infinitifs qui dépendent de verbes signifiant *dire* ou *croire* (cf. § 128).

non φεύγοντας ἀποφεύγειν (cf. § 100 b, 1<sup>o</sup>), m. à m. « ils étaient légers, assez pour pouvoir échapper même en fuyant avec une faible avance. » [O. R.]

(1) L'*attribut*, en pareil cas, se met plutôt au génitif ou au datif qu'à l'*accusatif*. D'autre part, l'*apposition* se rapportant au sujet sous-entendu de l'infinitif peut toujours être à l'*accusatif*; elle peut être aussi au datif, mais jamais au génitif : ἔξεστιν ὑμῖν, λαβόντας (ou bien λαβοῦσιν) τὰ ὑμέτερ' αὐτῶν, ἀπιέναι, « il vous est permis de prendre ce qui est à vous et de vous en aller »; ἔδομαι ὑμῶν ἀπιέναι, λαβόντας (et non λαβόντων) τὰ ὑμέτερ' αὐτῶν, « je vous prie de prendre, etc. » [O. R.]

I. — INFINITIF AVEC L'ARTICLE

§ 126. — Là où l'infinitif montre le mieux sa nature substantive, c'est lorsqu'il est précédé de l'article, dont la flexion permet de décliner l'infinitif comme un véritable substantif. En pareil cas, on est souvent obligé d'employer, pour traduire la construction grecque, une périphrase comme « ce fait que..... » — Θαυμαστόν καὶ τὸ πεισθῆναι τινος (1) ὡς Σωκράτης τοὺς νέους διέφθειρεν, « ce qui est encore étonnant, c'est ce fait qu'il y a eu des gens pour croire que Socrate corrompait la jeunesse. » De même τῷ suivi d'un infinitif signifiera : « grâce à ce fait que »; ἐκ τοῦ..., « par suite de ce fait que... »; διὰ τὸ..., « à cause de ce fait que... »; ἀντὶ τοῦ..., « au lieu de... », et ainsi de suite; τοῦ ἐπαινεῖσθαι ἕνεκα, « pour être loué. »

REMARQUE. — Même sans ἕνεκα, le génitif de l'infinitif s'emploie parfois pour marquer le *but*, surtout quand l'infinitif est accompagné d'une négation : τὰς αἰτίας προὔγραψα, τοῦ μὴ τινα ζητῆσαι, « j'ai commencé par exposer les causes (de cette guerre), afin qu'on n'eût pas à les chercher. »

(1) L'aoriste de l'infinitif accompagné d'un accusatif sujet et précédé de l'article a le sens du passé (comme l'indicatif aoriste) quand il s'agit d'un fait qu'on affirme comme réel (mais non quand l'idée de l'action est simplement conçue par l'esprit, comme dans l'exemple de la Remarque). [O. R.]

II. — INFINITIF SANS ARTICLE (JOUANT LE RÔLE  
DE PROPOSITION COMPLÉTIVE) (1).

*Infinitif sans article employé comme sujet.*

§ 127. — L'infinitif sans article s'emploie comme  
sujet :

a) Avec les impersonnels *χρή, δεῖ*, « il faut », *ἔξε-  
στι (πάρεστι, ἔστιν)*, « il est permis, il est possible »,  
*πρέπει, προσήκει*, « il convient », et les expressions  
équivalentes formées au moyen de substantifs ou  
d'adjectifs : *δίκαιόν, ἀναγκαῖόν (ἀνάγκη), ὥρα, καιρός  
ἐστιν*, etc., « il est juste, nécessaire, c'est le moment  
de... », etc. *Οὐ βουλευέσθαι ἔτι ὥρα, ἀλλὰ βεβουλευῆσθαι*, « ce  
n'est plus le moment de délibérer, mais bien celui  
d'en avoir fini avec les délibérations. » *Οἴκοι μένειν  
δεῖ τὸν καλῶς εὐδαίμονα*, « il faut rester chez soi, si  
l'on veut jouir du vrai bonheur. »

b) Avec *οἶόν τ' ἐστίν* et *δυνατόν ἐστιν, fieri potest*, ainsi  
qu'avec *συμβαίνει, contingit, accidit ut* : *συνέβη μοι  
πορεύεσθαι*, « il m'arriva de voyager. »

Le sujet de l'infinitif se met toujours à l'accu-  
satif avec *δεῖ* et *χρή*; avec les autres expressions  
énumérées plus haut, on peut soit le mettre à l'ac-

(1) On a vu plus haut, p. 101, note 1, ce qu'il fallait entendre  
par proposition *complétive* ou *objective*. L'infinitif ainsi cons-  
truit est tantôt accompagné d'un sujet à l'accusatif, tantôt em-  
ployé sans sujet, selon que le sens le demande. [O. R.]

cusatif, soit l'exprimer d'une autre manière, sous forme de *datif* ajouté comme complément indirect au verbe principal (1) : δεῖ (χρη) πάντας λέγειν, « il faut que tous parlent »; mais ἔξεστι πάντας ου πᾶσι λέγειν, *licet omnes ou omnibus dicere*.

Les déterminations attributives se mettent à l'accusatif; mais, si le sujet logique de l'infinitif est au datif, elles se mettent soit au datif, soit à l'accusatif (2). — Ἔξεστιν ὑμῖν εὐδαίμοσι γενέσθαι, « il vous est permis d'être heureux. » Παντὶ προσήκει ἄρχοντι φρονίμω εἶναι, « il convient à tous ceux qui commandent d'être sages. » — Ἔξεστιν ὑμῖν, εἰ βούλεσθε, λαβόντας τὰ ὄπλα εἰς τὸν αὐτὸν ἡμῖν κίνδυνον ἐμβαίνειν, « vous pouvez, si vous voulez, prendre les armes, et vous jeter dans le même danger que nous. »

REMARQUE I. — Pour les expressions adjectives, on emploie volontiers la construction *personnelle* : δίκαιός εἰμι τοῦτο πάσχειν (au lieu de : δίκαιόν ἐστιν ἐμέ, etc.), « il est juste que ceci m'arrive (3). »

REMARQUE II. — La construction personnelle est de règle avec δοκῶ (« il semble que je... ») et avec ὀλίγου, μικροῦ, πολλοῦ, τοσοῦτου, etc., δέω, (« il s'en faut de peu, de beaucoup, de tant, etc., que je.... ») : πολλοῦ δέω ὑπὲρ ἑμαυτοῦ ἀπολογεῖσθαι, « il s'en faut de beaucoup que

(1) J'ai changé ici la rédaction originale, qui m'a paru peu exacte. [O. R.]

(2) Cf. p. 139, note I. [O. R.]

(3) Cf. *Premiers éléments*, § 169. [O. R.]

je plaide pour moi-même » (cf. § 99, *Rem.* I). — Au lieu de δεῖ με τοῦτο ποιεῖν, « il faut que je fasse cela », on trouve aussi δέομαι τοῦτο ποιεῖν, « j'ai besoin de faire cela. »

*Infinitif sans article employé comme complément direct.*

§ 128. — L'infinitif s'emploie comme complément direct :

1° Avec les verbes qui signifient *penser, croire, dire* (1), etc., dans le même sens qu'une proposition avec ὅτι ou ὡς; il est à remarquer :

a) Que l'infinitif sans ἄν a, en pareil cas, le même sens que les temps correspondants de l'indicatif, cf. § 82 *bis*.

b) Que l'infinitif présent ou aoriste avec ἄν s'emploie dans le sens du *potentiel*, en parlant du présent ou de l'avenir, surtout après les verbes signifiant *croire* (cf. § 123, *b*). Οἱ Πέρσαι οἴονται τοὺς ἀχαρίστους καὶ περὶ Θεοῦς ἄν ἀμελῶς ἔχειν, « les Perses croient que les ingrats *peuvent* négliger même les Dieux. »

c) Que l'infinitif présent ou aoriste avec ἄν s'emploie dans le sens de *l'irrealis* (cf. § 123, *b*). Ἐὰν ἄν με οἴεσθε τασάδε ἔτη διαγενέσθαι, εἰ ἔπραττον τὰ δημόσια;

(1) Mais non avec les verbes *savoir, apprendre, montrer*, etc., cf. §§ 146 et suiv.

« croyez-vous donc que j'aurais vécu si longtemps, si je m'étais occupé des affaires publiques ? »

La négation est en général οὐ, en particulier après les verbes λέγειν et φάναι et après ceux qui signifient *penser*. Mais, si le verbe principal se trouve lui-même à un mode (1) ou à une construction (2) qui exigerait la négation μή, l'infinitif ne peut avoir pour négation que μή. Νόμιζε μηδὲν εἶναι τῶν ἀνθρωπίνων βέβαιον, « dis-toi bien que rien dans les choses humaines n'est sûr. » Εἴ τις νομίζει τι μὴ ἰκανῶς εἰρησθαι, ἀναστὰς ὑπομνησάτω, « si quelqu'un trouve que certains points n'ont pas été suffisamment éclaircis, qu'il se lève et le dise. »

REMARQUE I. — Avec les verbes ἐλπίζειν, « espérer », προσδοκᾶν, « s'attendre que », ὑπισχνεῖσθαι et ἐπαγγέλλεσθαι, « promettre », de même qu'avec ὀμνύναι, « jurer », quand le serment se rapporte à l'avenir, on emploie l'infinitif futur ou bien l'infinitif présent ou aoriste avec ἔν (3). Dans ce cas, la négation de l'infinitif est μή.

(1) Par exemple à l'impératif.

(2) Par exemple à l'indicatif dépendant de εἰ.

(3) Après certaines de ces expressions, qui marquent par elles-mêmes un rapport à l'avenir, par exemple après ἐπίς ἐστιν, « il y a de l'espoir que... », on trouve *quelquefois* l'infinitif aoriste seul au lieu de l'infinitif futur ou de l'infinitif aoriste avec ἔν; mais *jamais* cela n'a lieu pour les verbes qui signifient simplement *dire* ou *croire*.

qui s'emploie d'ailleurs après ὁμνόναι même quand le serment se rapporte au présent ou au passé.

REMARQUE II. — Pour ce qui est du sujet et de l'attribut, on applique les règles énoncées au § 124. Οἱ στρατιῶται οὐκ ἔφασαν ἵναί (1) τοῦ πρόσω, *negabant milites se porro ituros*, « les soldats déclaraient qu'ils n'iraient pas plus loin. » Νομίζω οὐδὲν χείρων εἶναι τῶν ἄλλων, « je crois n'être en rien pire que les autres. » Ἀλέξανδρος ἔφασκε Διὸς εἶναι υἱός, « Alexandre prétendait être fils de Zeus. » — Toutefois, si l'on veut insister, devant l'infinitif, sur l'idée du sujet commun à l'infinitif et au verbe principal, on ajoute devant l'infinitif, à la 1<sup>re</sup> ou à la 2<sup>e</sup> personne, le *nominatif* (ἐγώ, σύ, etc.) ou l'*accusatif* (ἐμέ, σέ, etc.) du pronom personnel ; à la 3<sup>e</sup> personne, le *nominatif* de αὐτός, *ipse* (2).

REMARQUE III. — Pour l'emploi de ὅτι et de ὡς dans les propositions complétives, voy. § 96 ; pour l'emploi du participe après ἀγγέλλειν, voy. § 150, *Rem.*

§ 129. — 2<sup>o</sup> L'infinitif s'emploie encore comme complément avec les verbes qui marquent une manifestation de la *volonté* ou de l'*activité* pour qu'une chose arrive ou n'arrive pas. On emploie,

(1) Infinitif *futur*, voy. *Premiers éléments*, § 100. [O. R.]

(2) On peut aussi, à la 1<sup>re</sup> ou à la 2<sup>e</sup> personne, ajouter le nominatif αὐτός au lieu d'ajouter le nominatif ἐγώ ou σύ.

[O. R.]

en pareil cas, l'infinitif présent ou aoriste sans *ᾶν* (1).

L'infinitif s'emploie alors dans le sens des propositions dont nous avons parlé aux §§ 93 et suivants, et prend, comme ces propositions, la négation *μή* (§ 86) : comparez *μή θορυβεῖτε*, « ne faites pas de bruit », et *ἔδεήθην ὑμῶν μή θορυβεῖν*, « je vous ai priés de ne pas faire de bruit. »

Les verbes qui se construisent ainsi avec l'infinitif sont ceux qui signifient :

a) « Vouloir, préférer », *βούλεσθαι*; — « désirer », *ἐπιθυμεῖν*; — « avoir honte de, craindre de, s'abstenir de », *αἰδεῖσθαι*, *φεύγειν*, *ἀπέχεσθαι*; — « se garder de faire une chose », *εὐλαβεῖσθαι*, *φυλάττεσθαι*;

b) « Prier », *δεῖσθαι* *τινος*, *αἰτεῖν* *τινα*; — « juger juste, demander », *ἄξιον*; — « conseiller », *συμβουλεύειν*; — « pousser à », *προτρέπειν*; — « persuader de », *πείθειν*; — « commander », *προστάττειν* *τινί*, *κελεύειν* *τινά*; — « défendre », *ἀπαγορεύειν* *τινί* (futur *ἀπερεῖν*, aoriste *ἀπειπεῖν*, parfait *ἀπειρηκέναί*), *ἀντιλέγειν* *τινί*;

c) « Faire que », *ποιεῖν*, *διαπράττεσθαι* (cf. § 100, 2<sup>o</sup>), par ex. : *οὐχ αἱ τρέχες ποιοῦσιν αἱ λευκαὶ φρονεῖν*, « ce ne

(1) On peut aussi employer l'impératif *parfait*, si le sens le demande : *ἐκέλευεν τὴν θύραν κεκλῆσθαι*, « il ordonnait que la porte se trouvât (restât) fermée. » — Enfin il est à remarquer que Thucydide construit quelquefois certains de ces verbes avec l'infinitif *futur*, construction rare et qui ne serait pas à imiter.

sont pas les cheveux blancs qui font que l'on devient sage »; — « permettre », ἔᾶν; — « accorder de, fournir le moyen de », διδόναι τινί, παρέχειν τινί, ἐπιτρέπειν τινί; — « empêcher », κωλύειν τινά;

d) Les verbes signifiant *dire*, quand ils marquent une manifestation de la volonté : εἶπε (ἔβόησε) τοὺς στρατιώτας περιμένειν ἑαυτόν, m. à m. « il dit (il cria) que les soldats l'attendissent (1). »

REMARQUE I. — Après les verbes à sens *négatif*, tels que « avoir honte, défendre, empêcher », etc. (2), on ajoute souvent devant l'infinitif μῆ, qui est remplacé par μῆ οὐ (cf. § 158, *Rem.*), si la proposition principale est négative : οἱ ἰατροὶ ἀπαγορεύουσι τοῖς ἀσθενοῦσι μῆ χρῆσθαι ἐλάτῳ, « les médecins défendent aux malades de prendre de l'huile »; τί ἐμποδὼν μῆ οὐχὶ ὑβρίζομένουσ (ἡμᾶς) ἀποθανεῖν; « qu'est-ce qui empêchera (= rien n'empêchera) que nous ne périssions au milieu des outrages ? »

REMARQUE II. — Dans le sens de « persuader que », on construit généralement πείθειν avec ὥς et l'indicatif.

§ 130. — 3° On construit enfin avec l'infinitif les verbes qui signifient « pouvoir, savoir, être capable de » : δύνασθαι, ἐπίστασθαι, εἰδέναι, πεφυκέναι (« être naturellement fait pour »), et, de même, ἔχειν, pris

(1) « Dixit (clamavit) ut milites se exspectarent. » [O. R.]

(2) Pas, en général, après κωλύω. La règle donnée ici s'applique aussi aux verbes signifiant *nier*. [O. R.]

dans le sens de « pouvoir » : ὁρᾷς ὅτι σιγᾷς καὶ οὐκ ἔχεις εἰπεῖν, « tu vois que tu te tais et que tu ne peux pas répondre (1). »

### III. — INFINITIF MARQUANT LE BUT

§ 131. — L'infinitif marquant le but s'emploie, en prose attique, avec les verbes suivants (2) :

a) « Donner, prendre, abandonner », δίδοναι, λαμβάνειν, ἐπιτρέπειν, παρέχειν; exemples : δίδωμι παῖδα ἐκθεναί, « je donne un enfant à exposer, je fais exposer un enfant »; ἐπιτρέπω πόλιν διαρπάζειν, m. à m. « j'abandonne une ville à piller, je consens au pillage d'une ville »; παρέχω ἑμαυτὸν τέμνειν τῷ ἰατρῷ, m. à m. « je me livre à amputer » ou « à opérer au médecin » (en latin, on mettrait le participe en *-ndus* s'accordant avec le complément du verbe principal).

b) « Choisir, désigner », αἰρεῖσθαι, καθιστάναί, etc.; exemples : ὁ ἄρχειν αἰρεθείς, « celui qui fut choisi pour commander »; ὁ κυβερνᾷν κατασταθείς, « celui qui a été

(1) On construit encore avec l'infinitif les verbes qui signifient : « apprendre à », μαθάνειν; — « devoir », ὑφείλειν; — « avoir l'habitude de », εἰωθέναι, εἰθίσθαι (parf. pass. de ἐθίζειν, « habituer »). — Pour la construction de ἀρχεσθαι, « commencer », avec l'infinitif ou avec le participe, cf. § 143, *Rem. I.*

[O. R.]

(2) Chez les tragiques et chez Thucydide, on trouve aussi l'infinitif de but employé, dans le sens du supin latin en *-um*, avec des verbes de mouvement, comme *envoyer* ou *venir*, cf. *Premiers éléments*, § 165.

[O. R.]

établi pour gouverner » (en latin on mettrait *ad* et le gérondif).

#### IV. — INFINITIF DE DÉTERMINATION

§ 132. — L'infinitif de détermination se joint :

a) Aux adjectifs marquant *habileté, capacité, aptitude*, tels que *ίκανός, ἐπιτήδειος, δυνατός, οἷός τε, δεινός*, etc., ainsi qu'à ceux qui expriment l'idée contraire (1). Exemple : *δεινός λέγειν*, « habile à parler. »

b) Aux adjectifs qui signifient *facile, agréable, bon, beau, digne*, ou qui expriment les idées contraires.

REMARQUE I. — C'est l'infinitif *actif* qu'on emploie de préférence avec cette seconde classe d'adjectifs (2) : *άνηρ καλός, αἰσχρὸς ὄρᾶν*, « un homme beau, laid à voir » ; *ποταμὸς ῥάδιος, χαλεπὸς διαβαίνειν*, « un fleuve facile, difficile à traverser. »

REMARQUE II. — Pour *οἷος* et *ὅσος* joints à l'infinitif, cf. § 101.

(1) Ajoutez : « de même aux adjectifs qui expriment l'*empressement* ou la *répugnance* à faire quelque chose. » [O. R.]

(2) Toutefois *ἄξιος* se construit aussi avec l'infinitif *passif* : *ἄξιος θαυμάσαι* ou *θαυμασθῆναι*, « digne d'être admiré » (mais nécessairement : *ἄξιος ἐπαίνου τυχεῖν*, « digne d'obtenir des éloges »). [O. R.]

V. — INFINITIF ABSOLU (1)

§ 133. — L'infinifif s'emploie comme infinitif absolu, tantôt tout seul, tantôt précédé de ὡς (2), dans un certain nombre de locutions :

a) ὀλίγου, μικροῦ δεῖν, « presque » (m. à m. « à s'en falloir de peu »); (ὡς) ἐμοὶ δοκεῖν, « à mon avis »;

b) ὡς (ἔπος) εἰπεῖν, « pour ainsi dire »; ὡς συνελόντι εἰπεῖν, « pour le dire en un mot »;

c) εἶναι dans ἐκὼν εἶναι, « volontairement », et, avec l'article, dans τὸ κατὰ τοῦτον εἶναι, « pour ce qui le

(1) M. von Bamberg ne parle ni de l'infinifif employé dans le sens d'un *impératif* (voy. *Premiers éléments*, § 161), ni de l'infinifif *exclamatif*, qui s'emploie tantôt pour exprimer un *souhait*, tantôt pour exprimer son *étonnement* ou son *indignation* au sujet de quelque chose : Θεοὶ πόλιται, μὴ με δουλείας τυχεῖν, « Dieux protecteurs de cette ville, puissé-je ne pas tomber en esclavage ! »; — τὸ ἐμὲ παθεῖν τάδε, « est-il possible que (faut-il que) ceci m'arrive ! » [O. R.]

(2) Cf. *Premiers éléments*, § 162. Le sens exact de ὡς est « dans la mesure où..... »; l'emploi de ὡς, en pareil cas, suppose donc, à l'origine, une ellipse : ὡς ἐμοὶ δοκεῖν, « dans la mesure où (il m'est permis de l'affirmer), *en tant que cela est mon avis* », ὡς ἔπος εἰπεῖν, « dans la mesure où (il est permis de le dire), *en tant que ce qu'on dit là n'est qu'une façon de parler* », ὡς εἰκόσει, « dans la mesure où (on peut l'affirmer), *en tant qu'on exprime là une simple conjecture* », etc. On pourrait rendre à peu près cette idée de restriction marquée par ὡς en le traduisant par *du moins*. — Quant au datif συνελόντι dans ὡς συνελόντι εἰπεῖν, le sens de l'expression est celui-ci : « pour dire les choses *telles qu'elles se présentent à un homme qui condense, qui résume* », cf. § 56 e. [O. R.]

regarde », τὸ ἐπ' ἐμοὶ εἶναι, « en tant que cela dépend de moi », τὸ νῦν εἶναι, « pour le moment. »

## B. Le Participe.

### *Remarques préliminaires.*

§ 134. — a) Le participe est la forme *adjective* du verbe : mais il conserve sa valeur verbale à peu près aux mêmes égards que l'infinitif, cf. § 123. Il est à remarquer, en particulier, que, joint à ᾧν, le participe présent ou aoriste prend le sens de l'*irrealis* ou du *potentiel*.

b) La négation du participe est toujours μή, quand il se rattache à une proposition qui contient la négation μή ou qui, si elle était négative, ne saurait avoir d'autre négation que μή (1). (Cf. p. 144.)

(1) Il arrive en effet souvent que cette règle est appliquée et que l'influence de la proposition principale amène l'emploi de μή dans une proposition participiale qui contient cependant l'expression d'un fait *affirmé comme réel*; voy. par exemple Thucydide, I, 35, 1 : δεχόμενοι (= ἐάν δεχῆσθε) ἡμᾶς μηδετέρων ὄντας ξυμμαχούς, « si vous nous accueillez, nous qui ne sommes alliés à aucun peuple de l'un ou de l'autre parti »; Thucydide, I, 71, 1 : οὐδ' ἄν..., ἦν ἀδικῶνται, σῆλοι ὄσι μή ἐπιτρέψουτες, « ceux qui, lorsqu'on cherche à leur faire du tort, montrent clairement qu'ils ne le souffriront pas » (même attraction dans une proposition *relative*, Soph., *Ant.*, 546 : μήδ' ἂν μή 'θιγες (= ἔθιγες) | ποιοῦ σεαυτῆς, « ne t'attribue pas une action où tu n'as été pour rien »). Mais je crois que dans des phrases de ce genre οὐ *pourrait être employé*

I. — PARTICIPE AVEC L'ARTICLE

§ 135. — Le participe avec l'article remplace une proposition relative.

Si le participe sert à déterminer l'idée contenue dans un substantif, on le place comme l'adjectif *épithète* (cf. § 6) : Σκηπίων (1) ὁ τῶν Ἀννίβαν νικήσας, « Scipion, le vainqueur d'Annibal. »

également, et que μή ne s'explique ici que par une extension illogique donnée à l'emploi de cette négation; il est à remarquer en effet que, dès l'époque classique, on trouve quelquefois μή employé au lieu de οὐ, et cela surtout dans les propositions participiales (cf. Madvig, *Syntax der griechischen Sprache*, § 206 b, *Ann.* 1). Je reconnais donc que l'emploi de μή est possible dans tous les cas qu'embrasse la règle de M. von Bamberg; mais, s'il s'agit de définir les cas où l'emploi de μή est obligatoire, je crois plus exacte la règle donnée *Premiers éléments*, § 176. Il n'est pas rare, en effet, de rencontrer οὐ dans des cas où, d'après la règle de M. von Bamberg, il faudrait μή : Euripide, *Alceste*, 1096 : θάνοιμ' ἐκείνην καίπερ οὐκ οὔσαν προδοῦς, « puisse-je mourir, si je la trahis, bien qu'elle ne soit plus ! »; Thucydide, I, 124, 1 : εἰ γνωσθησόμεθα... ἀμύνεσθαι οὐ τολευόντες, « si l'on s'aperçoit que nous n'osons pas nous défendre »; Platon, *Gorgias*, p. 460, d : ἐάν ὁ ῥήτωρ τῆ ῥητορικῆ ἀδίκως χρῆται, (οἶε) μή τῷ ἀδικῶντι ἐμαλεῖν....., ἀλλά τῷ ἀδικούντι καὶ οὐκ ὀρθῶς χρωμένῳ τῆ ῥητορικῆ, « si l'orateur se sert de son art pour commettre l'injustice, ce n'est pas à celui qui lui a enseigné cet art qu'il faut s'en prendre, mais à lui-même, qui a commis l'injustice et ne se sert pas de la rhétorique comme il devrait le faire. » Je crois donc que μή, avec le participe, n'est nécessaire que lorsque la proposition participiale équivaut, pour le sens, à une proposition dont le verbe serait à un mode personnel et dont la négation serait μή.

[O. R.]

(1) La vraie orthographe est Σκιπίων, comme le montrent les inscriptions.

[O. R.]

La négation est μή quand le participe remplace une proposition relative *hypothétique* (§ 119); partout ailleurs on emploie οὐ. — Ὁ μὴ δαρεῖς ἄνθρωπος οὐ παιδεύεται, « l'homme qui n'a jamais été vertement châtié ne s'instruit pas. » — Τοὺς στρατηγούς τοὺς οὐκ ἀνελομένους τοὺς ἐκ τῆς ναυμαχίας ἐβούλεσθε ἀθρόους (1) κρίνειν, « les généraux qui, après la bataille, n'ont pas recueilli les corps des soldats tombés dans la mer, vous vouliez les juger en bloc (tous ensemble). »

REMARQUE. — Au français « nommé » répond ὁ καλούμενος, ὁ λεγόμενος, ὁ ὀνομαζόμενος (2) : ἡ Μίδου καλούμενη κρήνη, « la source dite source de Midas »; τὸ Δέλτα καλούμενον, « le pays nommé Delta »; ὁ Μειδίας ὀνομαζόμενος, « le nommé Midias. »

§ 136. — Le participe précédé de l'article peut être pris substantivement; il désigne alors (§ 2) :

a) Des *individus* déterminés : ὁ λέγων, « l'orateur (qui parle en ce moment) »; ὁ διώκων, « l'accusateur »; ὁ φεύγων, « l'accusé »; οἱ γραψάμενοι τὸν Σωκράτη, « les accusateurs de Socrate. »

La négation, dans ce cas, est οὐ : οἶδα ἤδη ἀνθρώπους οἱ ἐποίησαν ἀνήκεστα κακὰ τοὺς οὔτε μέλλοντας οὔτε βουλομένους τοιοῦτον οὐδέν, « j'en connais qui ont fait un

(1) L'orthographe attique est ἀθρόους. [O. R.]

(2) En latin, au contraire, on emploie, non le participe, mais une proposition relative : « Delta *quod dicitur*. » [O. R.]

mal irréparable à des gens qui ne se disposaient ni ne songeaient nullement à leur en faire autant. »

b) Une *catégorie* d'individus qu'on veut distinguer d'autres catégories différentes; le participe précédé de l'article équivaut ici à une proposition relative *hypothétique* : ὁ λέγων, « l'orateur (en général, quel qu'il soit) »; οἱ πολιτευόμενοι, « les hommes d'État »; ὁ βουλόμενος, « celui, quel qu'il soit, qui en a envie »; ὁ τυχών, « le premier venu »; ὁ ἀδικηθεὶς ῥαδίως βοήθειαν εὐρίσκειται, « l'opprimé trouve facilement du secours. »

Ici, la négation est μή : τῶν στρατιωτῶν οἱ μὴ δυνάμενοι (= εἴ τινες μὴ ἐδύναντο) διατελέσαι ἐνυκτέρευσαν ἄσιτοι καὶ ἄνευ πυρός, « les soldats qui ne purent pas en venir à bout passèrent la nuit sans vivres et sans feu. »

REMARQUE I. — Le participe construit avec l'article a sur les substantifs verbaux correspondants l'avantage de marquer le *temps*. Ainsi « le sauveur de la patrie » se dira, selon les cas : ὁ τὴν πατρίδα σώζων (1), σώσας, σώσων.

REMARQUE II. — Le participe avec l'article s'emploie aussi dans le sens d'une proposition relative *consécutive* (cf. § 117) : εἰσὶν οἱ οἰόμενοι, *sunt qui putent*, « il y a des gens qui pensent »; οὐκ ἔστιν ὁ τολμήσων περὶ σπονδῶν

(1) On sait que σώζω a l'ε souscrit au présent et à l'imparfait, mais non aux autres temps, qui se tirent directement du radical σω- : σώσω, ἔσωσα, σέσωκα, σέσωμαι, ἐσώθημι. [O. R.]

λέγειν, « il n'y aura personne qui ose parler de trêve », *nemo est qui ausurus sit*; ἐνῆσαν ἐν τῇ χώρᾳ οἱ ἐργασόμενοι, « il y avait dans ce pays des gens pour le cultiver », *inerant qui eam regionem colerent*; — ou bien dans le sens d'une proposition relative finale (§ 118): μέλλουσιν οἱ Ἀθηναῖοι αἰρεῖσθαι τὸν ἐροῦντα, « les Athéniens vont choisir quelqu'un pour porter la parole », *delecturi sunt aliquem qui dicat*.

REMARQUE III. — Lorsque le participe désigne ainsi toute une *classe* d'individus, l'article est quelquefois omis : τίς ἂν πόλις ὑπὸ μὴ πειθομένων ἀλοίη; « quelle ville pourrait être prise par *des gens* qui n'obéiraient pas à leurs chefs ? »

## II. — PARTICIPE SANS ARTICLE

### 1. — *Participe remplaçant une proposition subordonnée non complétive* (1).

§ 137. — Le participe sans article s'emploie pour remplacer une proposition subordonnée *temporelle, causale, finale, conditionnelle* ou bien *concessive* (2). Sauf pour les propositions participiales

(1) Pour le sens de l'expression proposition *complétive*, voy. p. 101, note 1. [O. R.]

(2) Ainsi ποιῶν ou le génitif absolu ποιῶντος αὐτοῦ peut signifier, selon les cas : « lorsqu'il fait, parce qu'il fait, s'il fait, quoiqu'il fasse ». De plus ποιῶν (ποιῶντος αὐτοῦ), indiquant simplement une action *simultanée* à celle que marque le verbe principal, pourra, selon le temps du verbe principal, désigner une action *passée, présente* ou *à venir*. Cf. § 83. [O. R.]

concessives, qui prennent οὐ, la négation jointe au participe est chaque fois la même que celle qu'on emploierait dans la forme de proposition subordonnée correspondante. — Οὐκ ἂν δύναιτο μὴ χαμῶν εὐχαριμονεῖν, « tu ne saurais être heureux, *si tu ne te donnes pas de peine.* »

REMARQUE. — Dans le sens *final*, on joint le participe *futur* aux verbes de *mouvement* (1). Cependant, avec πέμπειν, on peut employer aussi le participe *présent* pour indiquer la mission donnée à celui qui est envoyé (2).

§ 138. — Il faut distinguer, en grec comme en latin, le participe mis en *apposition* à un sujet ou à un complément (*participium conjunctum*) et le participe *absolu*. Quand le participe est construit *absolument*, il se met au *génitif*, et, dans quelques cas particuliers (cf. § 140), à l'*accusatif*.

REMARQUE I. — Comme le grec a, de plus que le latin, un participe actif marquant une action *passée* (§§ 83-84), il peut souvent employer le participe aoriste actif en *apposition*, dans des cas où le latin doit recourir au participe passé passif employé comme

(1) Περὶ ἐλθὺθα συμβουλεύσου ὑμῖν, « je suis monté à la tribune pour vous donner des conseils ». Cf. p. 161, note 3. [O. R.]

(2) Πέμπειν τινὰ ἀγγελοῦντα ou ἀγγέλλοντα, « envoyer quelqu'un pour annoncer... » [O. R.]

participe *absolu* : Κῦρος συλλέξας στρατεύμα (*collecto exercitu*) Μιλήτων ἐπολιόρκει, « Cyrus, ayant réuni une armée, assiégeait Milet. »

Quand il s'agit de la construction des périodes dans le style historique, les Grecs n'éprouvent aucun scrupule à employer, l'un à la suite de l'autre, pour marquer des actions *successives*, plusieurs participes aoristes, au lieu que les Latins cherchent, en pareil cas, à varier la construction : Κῦρος ὑπολαβὼν τοὺς φεύγοντας συλλέξας στρατεύμα Μιλήτων ἐπολιόρκει, *Cyrus, postquam perfugas excepit, collecto exercitu Miletum oppugnare cœpit*, « Cyrus, après avoir recueilli les transfuges, avait réuni une armée et assiégeait Milet (1). »

REMARQUE II. — Le génitif absolu se rencontre souvent sans sujet exprimé, quand la suite des idées permet de suppléer facilement ce sujet : θᾶττον προϊόντων (entendez : αὐτῶν), σὺν κραυγῇ δρόμος ἐγένετο, « comme ils s'avançaient plus vite, ce fut une course accompagnée de cris. »

Avec οὕτως ἐχόντων, « puisqu'il en est ainsi », il faut sous-entendre τῶν πραγμάτων.

REMARQUE III. — Avec ἀγγελθέντων ou ἀγγελθέντος et d'autres participes de sens analogue, la proposition subordonnée qui indique ce qui fut annoncé, etc., joue, par rapport au participe absolu, le rôle de sujet.

(1) Τὸν θεῖον μετ'εμφόρμενος ξενίας καὶ καταμεθύσας ἐμβάλων εἰς ἄμαξαν, νύκτωρ ἐξαγαλὼν, ἀπέσφαξε, « ayant envoyé chercher son oncle, il lui donna l'hospitalité, puis, l'ayant enivré, il le jeta dans une charrette; après quoi, ayant fait sortir cette charrette pendant la nuit, il le fit égorger. »

[O. R.]

REMARQUE IV. — Ni dans les constructions où le participe est en *apposition*, ni dans celles où il est employé *absolument*, le participe ὢν ne peut être omis à côté d'un substantif ou d'un adjectif jouant le rôle d'attribut (1). Cette règle ne souffre d'exception que pour ἐκὼν, *libens*, et ἄκων, *inivitus* : ἐμοῦ ἄκοντος, *me invito*, « malgré moi » (cf. § 9 e). — Le grec emploie souvent ainsi ὢν à côté d'un substantif attribut là où le français fait précéder le substantif du mot « comme » : στρατηγὸς ὢν, « comme général, en qualité de général » (ce « comme » ne se rend par rien en latin).

REMARQUE V. — Certains participes construits en apposition sont devenus des expressions toutes faites. Ce sont :

a) ἄγων, ἔχων, φέρων, λαβὼν, qu'on peut traduire par la préposition « avec » : Πρόξενον ἐκέλευσε λαβόντα ὅτι πλείστους παραγενέσθαι, « il ordonna à Proxénos de s'avancer *avec* le plus d'hommes possible »; ἔπεμψά τινα φέροντα ἐπιστολὴν, « j'ai envoyé quelqu'un *avec* une lettre »;

b) ἀρχόμενος, « au début (2) », τελευτῶν, « à la fin » : ὅπερ ἀρχόμενος ἔλεγον, « ce que je disais en commençant »; τελευτῶν ἐχαλέπαινε, « il finissait par se mettre en colère »;

c) τί παθὼν; (3) par ex. : τί παθὼν κλάεις; « qu'as-tu,

(1) Voy. l'exemple cité *Premiers éléments*, § 172. [O. R.]

(2) Remarquez aussi la locution ἀπὸ σοῦ ἀρξάμενοι πάντες, πολλοί, etc., « tous, beaucoup, etc., à commencer par toi. » [O. R.]

(3) On dit dans le même sens τί ἔχων, par exemple τί διατρίβεις ἔχων; « qu'as-tu, que tu restes là ? » Comme τί διατρίβεις; aurait

que tu pleures? » ou simplement : « pourquoi pleures-tu? »

§ 139. — Pour indiquer plus nettement le rapport de sens qui existe entre la proposition principale et le participe, on ajoute souvent, *avant* ou *après* le participe, certaines particules :

*a) Particules de temps :*

ἅμα, « en même temps » : ἅμα πορευόμενος, « tout en marchant »; — μεταξύ, « au milieu de » : μεταξύ λέγων (ou λέγοντος αὐτοῦ), « au beau milieu de son discours »; — αὐτίκα, εὐθύς, « aussitôt » : σπείσας εὐθύς ou εὐθύς σπείσας, « aussitôt les libations faites »; de même εὐθύς παῖδες ὄντες, « dès leur enfance ». — Ἄπαντι δαίμων ἀνδρὶ συμπαρίσταται | εὐθύς γενομένῳ μυσταγωγὸς τοῦ βίου, « tout homme, dès sa naissance, est assisté d'un démon qui l'initie aux mystères de la vie. »

Quant à la proposition principale, elle commence souvent par τότε, εἶτα, ἔπειτα, ou bien par οὕτως, qui reprennent et résument l'idée contenue dans la proposition participiale.

*b) Particules causales :*

On emploie : ὅτε, plus rarement οἷον ou οἷα δὴ,

suffi, la langue grecque en vint à considérer l'addition de ἔχων comme facultative à côté de certains verbes, et, au lieu de φλυαρεῖς, ληρεῖς, « tu radotes », on put dire φλυαρεῖς ἔχων, ληρεῖς ἔχων, ce qui n'a en réalité aucun sens. [O. R.]

*quippe, utpote*, pour indiquer la cause de tel ou tel fait *comme quelque chose de réel* (1);

ὥς, *ut*, quand on veut marquer que tel ou tel fait est la cause de tel autre *selon la pensée* ou les paroles de tel ou tel sujet; ὥς devant le participe peut donc se traduire : « parce que, *disait-il* », « parce que, *pensait-il* », etc. — Οὐ πείσεσθέ μοι ὥς εἰρωνευομένοι, « vous ne me croirez pas, parce que, *penserez-vous*, je plaisante. »

REMARQUE. — On peut dire, d'une manière générale, que ὥς (2) (en latin *ut*) désigne le contenu de la proposition participiale comme étant l'opinion ou la présomption du sujet agissant; il peut se traduire : « dans la pensée, la conviction, l'opinion que » : Σωκράτης ἤϋχετο πρὸς τοὺς Θεοὺς ἀπλῶς τάχαθ' ἀδίδουαι, ὥς μάλιστα εἰδότες ὅποια ἀγαθὰ ἐστίν, « Socrate demandait simplement aux Dieux de lui donner tous les biens possibles, *convaincu que (dans cette pensée que)* les Dieux savent mieux que personne ce qui est un bien. » S'il s'agit de l'avenir, ὥς suivi du participe *futur* peut de même se traduire : « dans cette attente, dans cette espérance que. » — Au contraire, pour marquer une hypothèse contraire à la réalité, on met devant le participe ὥσπερ

(1) Πιττακὸς τὰ ὀνόματα οὐκ ἠπίστατο ὀρθῶς διαίρειν, ἅτε Λέσβιος ὢν, « Pittacus ne savait pas bien distinguer les synonymes, *en sa qualité de* Lesbien (*parce qu'il* était Lesbien et vivait à côté de barbares). » [O. R.]

(2) J'ai cru devoir modifier ici la rédaction de l'original.

[O. R.]

(en latin *velut, quasi, tanquam*), qu'on traduira en français par « comme si » : *δεδίασι τὸν θάνατον, ὥσπερ εἶ εἰδότες ὅτι μέγιστον τῶν κακῶν ἐστὶ*, « ils craignent la mort, comme s'ils savaient d'une façon certaine qu'elle est le plus grand de tous les maux (1). »

c) *Particule finale* :

Devant le participe futur marquant le but on ajoute en général (2) *ὡς*, qui peut ici se traduire « dans cette intention que » : *Ἀρταξέρξης συλλαμβάνει Κῦρον ὡς ἀποκτενῶν*, « Artaxerxès fait arrêter Cyrus, pour le faire mettre à mort » (m. à m. « *en se disant qu'il le ferait mettre à mort* »). — Même construction après *παρασκευάζεσθαι*, « se préparer » : *ὡς ναυμαχίησοντες (ὡς εἰς ναυμαχίαν) παρεσκευάζοντο*, « ils se préparaient pour un combat naval » (m. à m. : « *en se disant qu'ils allaient livrer un combat naval* »).

d) *Particules concessives* :

On met devant le participe *καίπερ* (3), dans le sens

(1) Dans l'exemple tel qu'il est cité par M. von Bamberg, il y a *ὡς εἶ εἰδότες*, mais je crois qu'alors le sens est un peu différent et qu'il faudrait traduire : « parce qu'ils s'imaginent savoir comme une chose certaine que, etc. » Je ne crois pas que *ὡς* s'emploie, en pareil cas, dans le sens de *ὥσπερ (tanquam)*. [O. R.]

(2) Lorsque le verbe principal est un verbe de *mouvement* (*aller, venir, envoyer, etc.*), il suffit, pour marquer le but, d'y ajouter un participe futur (§ 137, *Rem.*) ; mais, si le verbe principal n'est pas un verbe de mouvement, le participe futur qui marque le but doit être, en règle générale, accompagné de *ὡς*.

[O. R.]

(3) Ou simplement *καί* (m. à m. « même »).

[O. R.]

de « quoique » ; — au lieu de *καίπερ*, on emploie aussi *ὅμως* (m. à m. « cependant ») ou *ὅμως καί* (*ὅμως καὶ τεθορυβημένος*, m. à m. « *cependant, même* troublé comme il l'était »).

§ 140. — Au lieu du *génitif* absolu, on trouve l'*accusatif* absolu (1) :

a) Dans des expressions *impersonnelles* (2) :

*εἰζόν, παρόν*, « alors qu'il est » ou « qu'il était permis, possible », « au lieu de » ; — *δέον, προσήκον*, « alors qu'il faut » ou « qu'il convient », « alors qu'il fallait » ou « qu'il convenait », « au lieu de » ; — *δόξαν*, « après qu'on eut résolu » ; *δεδογμένον*, « puisqu'on a résolu », etc. ; — de même : *δυνατόν, ἀδύνατον, δίχαιον*, etc., *ὄν*, « alors qu'il est » ou « qu'il était possible, impossible, juste, etc., de faire telle ou telle chose. »

REMARQUE. — A côté de *δοξάντων τούτων*, on trouve aussi *δόξαντα ταῦτα* (3).

(1) Dans le cas a), l'emploi de l'*accusatif* comme cas du participe absolu est en général *obligatoire* (cf. cependant § 138, *Rem.* III) ; dans le cas b), on peut aussi employer le *génitif* absolu. [O. R.]

(2) Ces expressions ne sont *impersonnelles* qu'en apparence : en réalité, le participe a pour sujet logique, ici comme dans le cas cité plus haut (§ 138, *Rem.* III), une proposition subordonnée à l'infinitif, dont l'addition est nécessaire pour déterminer le sens de l'expression. [O. R.]

(3) Ou *δόξαν ταῦτα*, par une extension remarquable de la règle mentionnée au § 20. [O. R.]

b) Lorsque la proposition participiale est précédée de *ὡς* ou de *ὥσπερ* (cf. § 139, b, *Rem.*) : *οἱ πατέρες τοὺς υἱεῖς ἀπὸ τῶν πονηρῶν ἀνθρώπων εἴργουσιν, ὡς τὴν ὀμιλίαν ἐκείνων κατάλυσιν οὕταν τῆς ἀρετῆς*, « les pères détournent leurs fils des méchants, *dans cette pensée que* la fréquentation des méchants est la ruine de la vertu (1). »

2. — *Participe employé comme détermination attributive se rapportant au sujet* (2).

§ 141. — Le participe s'emploie ainsi :

1° Avec *εἶναι*, pour faire ressortir plus nettement l'idée marquée par le verbe : *ἐγὼ εἰμι τοῦτο δεδρακώς*, « c'est moi qui ai fait cela (3) » ; *ἦν αὕτη ἡ στρατηγία οὐδὲν ἄλλο δυναμένη*, « cette manière de conduire l'armée ne signifiait pas autre chose. »

REMARQUE I. — En poésie, on remplace quelquefois

(1) Πολλοὶ τῶν ἀδελφῶν ἀμελοῦσιν, ὥσπερ ἐκ πολιτῶν μὲν γιγνομένους φίλους, ἐξ ἀδελφῶν δὲ οὐ γιγνομένους, « il y a beaucoup de gens qui négligent leurs frères, *comme si* des frères ne pouvaient pas, aussi bien que des étrangers, devenir pour nous des amis. »

[O. R.]

(2) Ce titre n'est pas bien exact : dans certaines des constructions qui vont être étudiées, le participe ne joue pas le moins du monde le rôle d'*attribut* et ne fait point partie de l'*attribut*. C'est ce qui a lieu, par exemple, pour la construction de *οἴχομαι* avec le participe.

[O. R.]

(3) Cf. *Premiers éléments*, p. 38, note 2.

[O. R.]

l'indicatif aoriste d'un verbe par ἔχω accompagné du participe aoriste *actif* de ce verbe : πολλῶ [δὲ] κρείττον ἔστιν ἐμφανῆς φίλος | ἢ πλοῦτος ἀφανῆς ὃν σὺ κατορύξας ἔχεις (= κατώρυξας), « mieux vaut cent fois un ami que l'on voit que ce trésor invisible que tu as enfoui. » En prose, cette construction de ἔχω n'est pas une simple périphrase, mais elle a le même sens que la construction latine de *habere* (ou *tenere*) avec le participe passé *passif* : ἔχω τὰ χρήματα ἀρπίσας (ou ἡρπαχώς), *pecuniam raptam habeo*; τὰς μὲν τῶν τάξεων εἶχεν ὀπισθεν καταστήσας, *partem militum pone collocatam habebat*; τὴν γῶραν δουλοσάμενοι εἶχον, *regionem subactam habebant* (1).

2° Avec οἶχεσθαί (cf. § 78, *Rem. II*), pour marquer plus énergiquement que quelqu'un a quitté tel ou tel lieu : ὤχετο ἀπιών, πλέων, ἐλαύνων, ἀποδράς, « il partit à pied, en bateau, à cheval, en se sauvant. »

§ 142. — 3° Avec les verbes suivants, qui contiennent une détermination *adverbiale* de l'idée verbale exprimée par le participe, et qui peuvent

(1) A l'origine, dans les expressions de ce genre, ἔχω a dû avoir son sens ordinaire de « posséder », l'accusatif dépendant à la fois de ἔχω et du participe aoriste : « ayant ravi l'argent, je le possède », « il y avait des rangs qu'il tenait placés en arrière », « ayant subjugué le pays, ils le possédaient, etc. »; mais ensuite il est arrivé que ἔχω avec le participe aoriste est devenu une construction toute faite, qu'il n'est souvent plus possible d'expliquer logiquement : εἰς ἀτιμίαν τὴν πόλιν ἡμῶν ἢ τούτων πονηρία καταστήσασα ἔχει, « la honte où notre ville se trouve, c'est la scélératesse de ces gens qui l'y a jetée. » [O. R.]

souvent être traduits par une locution adverbiale, le participe grec étant alors rendu en français par un verbe à un mode personnel.

a) Τυγχάνειν, m. à m. « se trouver faire telle ou telle chose » : Κλέαρχος ἐτύχανε τότε τὰς τάξεις ἐπισκοπῶν, « Cléarque examinait *précisément* en ce moment les rangs des soldats », « il *se trouva* justement que Cléarque examinait, etc. »

REMARQUE. — Parfois le sens de τυγχάνειν s'affaiblit à tel point qu'il est difficile de le traduire; mais toujours le fait exprimé par le participe est une circonstance *fortuite*, ne dépendant d'aucune volonté consciente.

b) Διαγίγνεσθαι, διατελεῖν, διάγειν, « ne pas cesser de, continuer à » : οἱ Ἕλληνες διετέλουν χρώμενοι τοῖς τῶν πολεμίων τοξεύμασιν, « les Grecs se servaient *toujours* des flèches des ennemis » ; κρέα ἐσθίοντες οἱ στρατιῶται διεγίγοντο, « les soldats mangeaient *continuellement* de la viande. »

REMARQUE. — Avec ces verbes, c'est toujours le participe *présent* qu'on emploie.

c) Λανθάνειν, « échapper aux regards en faisant telle ou telle chose » (avec l'accusatif de la personne, § 22 d) : βουλοίμην ἄν λαθεῖν Κύρον ἀπελθών, « je voudrais m'éloigner *à l'insu* de Cyrus » ; λέληθα ἐμαυ-

τὸν φίλτρον τι εἰδώς, « *sans le savoir*, je connaissais une espèce de philtre. »

REMARQUE. — Avec l'*auriste* de λαμβάνειν (et de φθάνειν, cf. plus bas), on emploie, en règle générale, le participe *auriste* (cf. § 84) : λάθε βιώσας (1), « cache ta vie. » Le participe *présent* ne s'emploie, en pareil cas, que lorsqu'il s'agit de marquer un état de choses *qui se prolonge* : ἔλαθεν ἀπὼν ἐν τῇ Θεσσαλίᾳ, « on ne découvrit pas qu'il *était* en Thessalie. »

d) φαίνεσθαι, m. à m. « se montrer d'une façon évidente comme agissant de telle ou telle manière » : Κλέαρχος ἐπιορκῶν ἐφάνη, « il fut évident que Cléarque était parjure »; ἡ ψυχὴ φαίνεται ἀθάνατος οὐσα, « l'âme est *évidemment* immortelle. »

REMARQUE I. — On construit de même δῆλός εἰμι et φανερός εἰμι, mais ces deux expressions se construisent aussi avec ὅτι (cf. § 96, Rem. II, b).

REMARQUE II. — φαίνεσθαι avec l'*infinitif* signifie simplement « paraître » (= δοκεῖν).

REMARQUE III. — Ἔοικέναι se construit ou avec le datif du participe ou avec l'*infinitif* : ἔοικα πράττοντι, « je ressemble à un homme qui ferait », ou ἔοικα πράττειν, « j'ai l'air de faire. »

e) φθάνειν, « prendre les devants sur quelqu'un en

(1) Ἐβίωσα, forme postérieure au lieu de ἐβίωσιν.

[O. R.]

faisant telle ou telle chose » (avec l'accusatif de la personne, § 22 *d*) : οἱ Ἑλληνες φθάνουσιν ἐπὶ τῷ ἄκρῳ γιγνόμενοι τοὺς πολεμίους, « les Grecs se trouvent au sommet *avant les ennemis*. »

REMARQUE I. — Avec l'aoriste de φθάνειν (cf. plus haut) on emploie le participe aoriste.

REMARQUE II. — Οὐκ ἂν φθάνοις, par ex. λέγων, est une manière pressante d'inviter quelqu'un à faire quelque chose sans retard : « allons, dépêche-toi de parler (1). »

REMARQUE III. — Οὐκ ἔφθασα construit avec le participe et suivi de καί (cf. § 160, *Rem. II*) répond à notre tournure : « je n'eus pas *plus tôt* fait telle chose *que...* » : οὐκ ἔφθασαν τῶν ἐχθρῶν κρατήσαντες καὶ ἠνώχλουں ταῖς πόλεις, « ils n'eurent pas *plus tôt* vaincu les ennemis *que* déjà leur domination était insupportable aux villes. »

f) Ὑπάρχειν, « prendre l'initiative de » (cf. § 69) : εἰάν τις ἡμᾶς εὖ ποιῶν ὑπάρχη, οὐχ ἠττησόμεθα εὖ ποιῶντες, « si quelqu'un nous fait du bien *le premier* (en latin : *ultro*), nous ne resterons pas en arrière pour le lui rendre. »

(1) Le sens exact de οὐκ ἂν φθάνοις semble être : « ce ne sera pas trop tôt que tu feras telle ou telle chose, tu n'as pas à craindre, en te dépêchant, de la faire trop tôt »; nous disons, dans un cas un peu différent, mais d'une manière analogue : « Tu te décides enfin à parler? *Ce n'est pas trop tôt.* » [O. R.]

REMARQUE. — Pour la construction de ἄρχομαι avec le participe ou avec l'infinitif, cf. § 143.

§ 143. — 4° On construit également avec le participe les verbes :

« Commencer », ἄρχεσθαι (§ 69), et « cesser », λήγειν, παύεσθαι; — « supporter d'éprouver telle ou telle chose, persévérer à », ἀνέχεσθαι, καρτερεῖν, et « être fatigué de, se décourager de », κάμνειν, ἀπαγορεύειν. — Ἄνδρῶς τὸ μὴ δύνασθαι καρτερεῖν λυπούμενον, « c'est ne pas être homme que de ne pas pouvoir supporter d'avoir du chagrin. »

REMARQUE I. — L'emploi du *participe* avec ἄρχομαι (par ex. ἄρχομαι λέγων) sert à marquer qu'on en est au *commencement* de telle ou telle action; l'emploi de l'*infinitif* sert à attirer l'attention sur l'*action* que l'on commence : ἄρχομαι λέγειν, « je me mets à parler »; ἄρχομαι λέγων, « je commence seulement de parler », « j'en suis au *commencement* de mon discours. »

REMARQUE II. — On construit également l'actif παύειν, « faire cesser », avec le participe, qui se rapporte alors naturellement au complément du verbe : παύω τινὰ λέγοντα, « je fais taire quelqu'un. »

REMARQUE III. — Ἀνέχεσθαι se construit avec le *génitif absolu* du participe, quand le participe ne se rapporte pas au sujet du verbe principal : ἀνέχομαι τῶν οἰκείων ἀμελουμένων, m. à m. « alors que mes intérêts

sont en souffrance, je *le* supporte », c'est-à-dire « je supporte que mes intérêts soient en souffrance. »

§ 144. — 5° On construit encore avec le participe les verbes :

a) « Avoir tort ou raison de faire telle ou telle chose », εὖ, καλῶς ποιεῖν; ἀδικεῖν, ἀμαρτάνειν : ἀδικεῖτε πολέμου ἄρχοντες, « vous êtes dans votre tort en commençant la guerre. »

b) « L'emporter ou avoir le dessous en quelque chose », νικᾶν, ἡττᾶσθαι : νικῶ εὖ ποιῶν τινα, « je fais à quelqu'un plus de bien qu'il ne m'en fait. »

§ 145. — 6° Enfin on construit avec le participe au nominatif les verbes qui expriment un *senti-*  
*ment* :

« Être content ou mécontent », ἀγαπᾶν; ἀγανακτεῖν, ἄχθεσθαι, χαλεπῶς (βαρέως) φέρειν; — « se réjouir », χαίρειν, ἡδέεσθαι; — « rougir de, avoir honte », αἰσχύνεσθαι. — Ἀγαπῶσι νικώμενοι ὑπὸ μικροτέρων, « ils se résignent à être vaincus par de plus faibles qu'eux. » — Πᾶς ἀνὴρ, κἄν δοῦλος ᾗ τις, ἡδέεται τὸ φῶς ὁρῶν, « tout homme, fût-il esclave, est heureux de voir la lumière du jour. » — Χρημάτων οὐκ αἰσχύνει ἐπιμελούμενος ὅπως σοι ἔσται ὡς πλεῖστα; « ne rougis-tu pas de ne songer qu'aux richesses et au moyen d'en acquérir le plus possible (1)? »

(1) M. von Bamberg cite encore l'exemple suivant : μή μοι ἄχθε-

REMARQUE I. — Αἰσχύνομαι avec l'*infinitif* signifie « je m'abstiens, par honte ou par pudeur, de faire telle ou telle chose »; avec le *participe*, « j'ai honte de ce que je la fais. » Αἰσχύνομαι πλουτοῦντι δωρεῖσθαι φίλῳ, « je n'ose pas faire de cadeau à un ami riche. »

REMARQUE II. — Μεταμέλει μοι, « je me repens », se construit avec le *datif* du *participe* : μεταμέλει μοι ποιήσαντί τι, « je me repens d'avoir fait. »

REMARQUE III. — Pour l'emploi de ὅτι ou de εἰ avec les verbes qui marquent un sentiment, cf. § 98, Rem. I.

### 3. — *Participe employé comme détermination attributive se rapportant au complément.*

§ 146. — On construit ainsi le *participe* :

a) Avec les verbes suivants, marquant une *perception physique* ou *intellectuelle* (« voir, entendre, s'apercevoir de, apprendre, reconnaître, comprendre ») : ὁρᾶν, ἀκούειν, αἰσθάνεσθαι, πυνθάνεσθαι, γινώσκειν, μανθάνειν, συνιέναι, ainsi qu'avec les verbes signifiant « savoir, se souvenir, oublier », εἰδέναι,

σθε λέγοντι τἀληθῆ, « ne vous fâchez pas de ce que je dis la vérité »; ici le *participe* se rapporte au *complément* du verbe. — Il est à remarquer que les *poètes* construisent en outre avec l'*accusatif* et le *participe* même des verbes comme χαίρω ou ἄχθομαι, qui gouvernent ailleurs le *datif*, par exemple : τοὺς [γὰρ] εὐσεβεῖς θεοὶ | θνησκοντας οὐ χαίρουσι, « les Dieux ne se réjouissent pas de ce que les gens pieux meurent. » Cette construction de ces verbes avec l'*accusatif* et le *participe* est inconnue aux prosateurs.

[O. R.]

ἐπίστασθαι, μιμνήσκεισθαι (μειμνήσθαι), ἐπιλανθάνεσθαι, quand l'objet de la perception, de la connaissance, etc., doit être présenté comme étant un *fait* : οἶδα αὐτὸν τεθνηκότα (τεθνεῶτα), « je sais qu'il est mort. »

§ 147. — Si l'objet est en même temps *sujet*, on ne l'exprime pas et le participe se met au nominatif : οἶδα ἄνθρωπος ὢν, « je sais que je suis homme »; μέμνησο θνητὸς ὢν, « souviens-toi que tu es mortel »; διαβεβλημένος οὐ μανθάνεις; « ne comprends-tu pas que tu as été calomnié (1) ? »

REMARQUE. — Avec σύνοιδα ἐμαυτῶ, etc., le participe se met ou au nominatif ou au datif : σύνοιδα ἐμαυτῶ ἀδικῶν ou ἀδικοῦντι, « j'ai conscience d'être dans mon tort. »

§ 148. — Au lieu du participe, on peut employer, dans le même sens, une proposition subordonnée avec ὅτι (ou ὡς); mais l'*infinitif* (ou l'accusatif avec l'infinitif) ne présenterait pas l'objet de la perception, etc., comme étant un *fait*; aussi la construction de ὀρᾶν, εἰδέναι, etc., avec une proposition infinitive n'est absolument pas grecque.

§ 149. — Il faut faire ici, toutefois, certaines restrictions :

1° Ἀκούειν se construit des diverses façons suivantes : ἀκούω σου ᾄδοντος, « je t'entends chanter (de

(1) Cf. p. 92, note 2.

mes propres oreilles) »; — ἀκούω σε ᾄδοντα ou ὅτι ᾄδεις, « j'ai connaissance (par d'autres) de *ce fait* que tu chantes »; — ἀκούω σε ᾄδειν, « j'entends dire que tu chantes » (on n'affirme pas qu'il chante réellement).

Les mêmes constructions, avec la même différence de sens, se rencontrent aussi pour αἰσθάνεσθαι.

2° L'infinitif est obligatoire avec αἰσθάνεσθαι et γινώσκειν, quand ils signifient « penser que », « juger que. »

3° L'infinitif est également nécessaire avec : γινώσκειν, « décider de faire quelque chose »; εἰδέναι, ἐπίστασθαι, « savoir faire quelque chose »; μαθάνειν, « apprendre à »; μεμνηῆσθαι, « se souvenir de, penser à faire telle ou telle chose »; ἐπιλανθάνεσθαι, « oublier de faire telle ou telle chose. » — Δίκαιος ἀδικεῖν οὐκ ἐπίσταται τρόπος, « un cœur juste ne sait pas commettre l'injustice. » Μέμνησο πλουτῶν τοὺς πένητας ὠφελεῖν, « souviens-toi, dans la richesse, de secourir les pauvres. » — Cf. § 145, *Rem. I* (construction de αἰσχύνεσθαι).

REMARQUE. — Περιορᾶν, dans le sens de « voir avec indifférence, tolérer », peut se construire, comme εἶναι, avec l'infinitif : τόνδε δύναμιν προσλαβεῖν περιόψεσθε ἢν οὐ δίκαιον, « vous le verrez sans vous émouvoir acquérir une puissance qu'il n'est pas juste qu'il acquière. » Pourtant on le trouve plus souvent cons-

truit, comme ὀρᾶν, avec le participe : περιορᾶν ἀδικουμένους τοὺς συμμάχους, « voir maltraiter ses alliés d'un œil tranquille. »

§ 150. — *b*) Le participe s'emploie également, comme détermination attributive se rapportant au complément, avec les verbes suivants (1) :

1° « Montrer, révéler, prouver », δεικνύναι, ἀποδεικνύναι, ἐπιδεικνύναι, δηλοῦν, ἀποφαίνειν; « convaincre », ἐλέγχειν, ἐξελέγχειν. — Δεῖξον εὖ πεποιηκότα σεαυτόν (2), « montre que tu as bien agi. » — Ἐπιδείκνυμί τινα ψευδῆ λέγοντα, « je prouve que quelqu'un ment. » — Ἐξελέγχω τινὰ ἐπισκοῦντα, « je convains quelqu'un de parjure. »

2° « Représenter, mettre en scène » (sur le théâtre ou dans un ouvrage), ποιεῖν (*facere*); « supposer », τιθέναι. — Ποιεῖ διαλεγόμενον, *facit colloquentem*, « il le représente s'entretenant (il le fait s'entretenir). » Τίθημί σε ὁμολογοῦντα, « je suppose que tu es du même avis (3). »

REMARQUE. — On peut également construire ἀγγέλ-

(1) On remarquera qu'entre les actions exprimées par ces verbes et celles que marquaient les verbes énumérés au § 146 il existe une relation de *cause à effet*.

(2) Ou bien : δεῖξον εὖ πεποιηκώς, cf. § 147. [O. R.]

(3) On construit aussi τίθημι dans ce sens avec l'accusatif et l'*infinitif*, comme en latin le verbe *facere*, lorsqu'il signifie « supposer. » [O. R.]

λειν (1) avec l'accusatif et le participe, quand on veut insister sur cette idée que la nouvelle annoncée est bien *réelle* : Τισσαφέρνης πρῶτος βασιλεὶ Κῦρον ἐπιβουλευόντα ἤγγειλε, « Tissapherne fut le premier à annoncer au grand roi *ce fait* que Cyrus conspirait contre lui. »

§ 151. — *c*) Enfin l'on construit avec un participe se rapportant au complément les verbes qui signifient : « trouver, rencontrer, surprendre quelqu'un dans tel ou tel état ou au milieu de telle ou telle action » : εὐρίσκειν (« trouver »), καταλαμβάνειν (« surprendre »), φωρᾶν (« prendre sur le fait »), et, au passif, ἀλίσκεσθαι (« être pris, surpris »).

REMARQUE. — Εὐρίσκειν, dans le sens de « trouver, découvrir par la réflexion », se construit également avec le participe (comme les verbes mentionnés §§ 146 et 150).

§ 152. — Avec le participe employé comme attribut (§§ 141-151), la négation est toujours οὐ, sauf dans le cas indiqué au § 134 *b*.

(1) Il est rare que d'autres verbes signifiant *dire* ou des verbes signifiant *croire* soient ainsi construits : πότερόν σε φῶμεν νυνὶ σπουδάζοντα ἢ παίζοντα; « faut-il dire qu'en ce moment tu parles sérieusement ou bien que tu plaisantes ? » [O. R.]

### C. Les adjectifs verbaux.

§ 153. — Les adjectifs verbaux en -τος marquent que l'action exercée sur une personne ou sur un objet

a) *se trouve faite* : στρεπτός, « tourné » (tordu, tressé);

b) *peut être faite* : στρεπτός, « qui peut être tourné » (flexible). — C'est dans ce dernier sens que l'on emploie d'ordinaire l'adjectif verbal (1) : ὁ ποταμὸς διαβατός ἐστιν, « le fleuve peut être traversé. »

§ 154. — Les adjectifs verbaux en -τέος (cf. § 56 b) marquent que l'action *doit être faite*; ils s'emploient (2) :

a) A la construction *personnelle* : ὁ ποταμὸς διαβατέος ἐστίν, « le fleuve doit être passé. »

(1) Il est rare que l'adjectif verbal s'emploie *à la fois* dans l'un et l'autre sens. Les adjectifs composés d'une préposition ont le sens b) quand ils sont *oxytons* et que leur féminin est en -η; ex. : ἐξαιρετός, -ή, -όν, « qui *peut* être ôté » (mais ἐξαιρετός, -ος, -ον, « ôté, excepté »). — Il faut remarquer, de plus, que les adjectifs verbaux en -τος ont *en général* le sens *passif*; θνητός a le sens actif : « qui peut mourir, mortel », δυνατός a tantôt le sens actif (« capable de »), tantôt le sens passif (« possible à... ») : cf. ἀνὴρ δυνατός λέγειν et λόγος δυνατός λέγειν; de même certains adjectifs verbaux en -τος composés de ἀ privatif ont un double sens : ἀπραχτός, « qui n'a rien fait » ou « qui n'a pas été fait », ἀρύλατος, « qui n'est pas gardé » ou « qui ne se garde pas », etc. [O. R.]

(2) Cf. *Premiers éléments*, § 174.

[O. R.]

b) A la construction *impersonnelle* : τὸν ποταμὸν διαβατέον ἐστίν, « il faut passer le fleuve » ; οὐχὶ ὑπεικτέον οὐδὲ ἀναχωρητέον οὐδὲ λειπτέον τὴν τάξιν, « il ne faut point céder ni reculer ni abandonner son poste. »

REMARQUE. — Si l'actif et le moyen ont des sens différents, l'adjectif verbal en -τέος ainsi employé peut avoir l'un et l'autre sens : πειστέον (ἐστίν), « il faut persuader » ou « il faut obéir » ; φυλακτέον, « il faut garder » ou « il faut se garder. »

---

## CHAPITRE X. — DES PARTICULES

### A. Négations.

§ 155. — Pour l'emploi de οὐ et de μή, ainsi que de leurs composés, dans les propositions principales et dans les propositions subordonnées, voyez §§ 86; 96-102; 104; 106 (p. 119); 112; 113; 115-121; 125; 128; 129; 134-137; 152 (1).

§ 156. — Assez souvent les négations simples οὐ et μή se trouvent jointes aux négations composées correspondantes (οὐδείς, οὐδέποτε, οὔτε, etc.; μηδείς, μηδέποτε, μήτε, etc.); il faut distinguer deux cas :

(1) On trouvera un résumé des principales règles relatives à l'emploi de οὐ et de μή dans les *Premiers éléments*, §§ 175 et 176. [O. R.]

a) Les deux négations se *renforcent*, quand οὐ ou μή vient le premier : οὐκ ἔστιν οὐδὲν κρείττον ἢ νόμοι πόλει, « rien de meilleur pour un État que les lois » ;

b) Les deux négations se *détruisent*, quand la négation composée vient la première : οὐδεὶς τοῦτ' οὐ πεῖθεται, « il n'y a personne qui ne se laisse persuader cela. »

REMARQUE. — Quand les deux négations sont *composées* l'une et l'autre, elles se renforcent, et ne se détruisent pas : οὐδεὶς πώποτε Σωκράτους οὐδὲν ἀσεβὲς οὐδὲ ἀνόσιον οὔτε πράττοντος εἶδεν οὔτε λέγοντος ἤκουσεν, « personne n'entendit ni ne vit jamais Socrate dire ni faire rien d'impie ni de sacrilège (1). »

§ 157. — Il arrive quelquefois que la négation οὐ se réunit si étroitement à certains verbes qu'elle forme, en quelque sorte, corps avec eux, et qu'on la conserve même dans des cas où, sans cette raison, il faudrait employer μή ; tels sont les verbes οὐ φημι,

(1) Les génitifs Σωκράτους... οὔτε πράττοντος... οὔτε λέγοντος sont des génitifs *absolus*, et la construction de la phrase est la même qu'avec ἀνέχισθαι, § 143, Rem. III. Voici le mot à mot : « jamais il n'arriva que, Socrate faisant ou disant rien d'impie, personne vit cela ou l'entendit. » C'est du reste par une espèce d'*attraction* que la négation οὐδεὶς entraîne après elle les négations οὐδὲν et οὐδέ ; l'on attendrait plutôt : οὐδεὶς πώποτε Σωκράτους ἀσεβὲς τι ἢ ἀνόσιον οὔτε πράττοντος εἶδεν, etc. Cette phrase, citée par M. von Bamberg avec un texte différent (sans εἶδεν), se lit Xénophon, *Mémor.*, I, 1, II. [O. R.]

« je nie » ou (avec l'infinitif futur) « je refuse » (cf. p. 145); οὐκ ἐῶ, « j'empêche » (= κωλύω); οὐκ ἐθέλω, « je refuse » (1); on dira par exemple : ἐάν τε οὐ φῆτε ἐάν τε φῆτε, « soit que vous disiez non, soit que vous disiez oui. »

§ 158. — Οὐ et μή s'emploient *ensemble* dans divers cas :

a) On emploie μή οὐ :

1° Avec un verbe à un mode personnel, après les verbes qui signifient *craindre*, voy. § 104, c ;

2° Avec l'infinitif, on emploie μή οὐ au lieu de μή, lorsque la proposition principale est une expression négative signifiant « il n'est pas possible » ou « il n'est pas juste » : οὐ δύναμαι, οὐκ οἶός τ' εἰμί, οὐ συγχωρεῖ (« il n'est pas possible »), οὐδεμία μηχανή ἐστὶ (« il n'y a pas moyen »); αἰσχρόν (οὐ καλόν) ἐστὶ (« il est honteux, il n'est pas beau »), δεινόν (οὐχ ὀσιόν) ἐστὶ (« c'est une chose indigne, une impiété »), αἰσχύνη ἐστίν (« c'est une honte »). — Οὐ δύναμαι μή οὐχὶ μισεῖν τὸν ψευδόμενον, « je ne puis pas ne pas haïr le menteur, je ne puis m'empêcher de.... » Αἰσχύνη ἐστὶ μή οὐ σπουδάζειν, « c'est une honte que de ne pas être animé du même zèle. »

REMARQUE. — Après les verbes à sens négatif « avoir

(1) La règle donnée § 129, *Rem. I*, ne s'applique pas à ces expressions composées de οὐ. [O. R.]

honte, » etc. (cf. § 129, Rem. I), et « nier » (ἀπαρνείσθαι), lorsqu'ils sont eux-mêmes pris négativement, on ajoute en grec μή οὐ à l'infinitif d'une façon qui nous paraît explétive : τίνα οἶει ἀπαρνήσεσθαι μή οὐχὶ ἐπίστασθαι τὰ δίκαια ; « qui est-ce qui ira nier qu'il sache (qui est-ce qui ira avouer qu'il ne sait pas) ce qui est juste (1) ? »

§ 159. — *b*) Οὐ μή est pour οὐ δεινόν ἐστι μή, « il n'est pas à craindre que », et se construit avec le subjonctif (généralement avec le subjonctif *auriste*), plus rarement avec l'indicatif futur ; ce tour s'emploie quand on veut marquer qu'il est *difficile* que telle ou telle chose arrive (2). Ἦν ἄπαξ δύο ἢ τριῶν ἡμερῶν ὄδον ἀπόσχωμεν, οὐκ ἔτι μή δύνηται βασιλεὺς ἡμᾶς καταλαβεῖν, « si une fois nous mettons entre l'ennemi et nous une distance de deux ou trois journées de marche, il ne sera plus à craindre que le grand roi puisse nous surprendre (le grand roi ne pourra plus guère nous surprendre). » Ἦν εἰς πη δυνηθῆ τῶν λόγων ἐπὶ τὸ ἄκρον ἀναβῆναι, οὐδεὶς μηκέτι (3) μείνη τῶν πολεμίων, « si un seul de nos bataillons réussit à arriver au sommet, il ne sera plus à craindre qu'au-

(1) Cf. *Premiers éléments*, §§ 180 et 181. [O. R.]

(2) Cf. *Premiers éléments*, § 179. — Οὐ peut être remplacé par οὐδέν pris adverbialement : οὐδέν (δεινόν ἐστι) μή, « il n'est nullement à craindre que... » [O. R.]

(3) Οὐδεὶς μή, par une espèce d'attraction, au lieu de οὐ μή τις. [O. R.]

cun des ennemis tienne encore (il sera difficile aux ennemis de tenir encore). »

## B. Conjonctions servant à la coordination des propositions (1).

### I. — CONJONCTIONS COPULATIVES

§ 160. — Καί, et, — τε (enclitique), en latin *que*.

a) Καί s'emploie pour relier l'un à l'autre deux mots ou deux propositions; τε tout seul ne s'emploie guère que pour relier deux propositions.

REMARQUE I. — Dans le récit, on met souvent καί au commencement de la phrase dans le sens de « alors. » On emploie, par exemple, ainsi καὶ ὅς (2), pour indiquer, dans un dialogue, un changement d'interlocuteur : καὶ ὅς (at ille) θαύμαζε τίς παραγγέλλει, καὶ ἤρετο ὁ τι καὶ εἴη τὸ σύνθημα, « et lui ne pouvait s'expliquer qui lui commandait cela, et il demanda quel était le mot d'ordre. » (Cf. § 4.)

REMARQUE II. — Καί (ou bien τε... καί) sert à relier des propositions qui, en latin, sont plutôt unies par un rapport de subordination marqué par *cum*; c'est ce qui arrive après ἤδη (*jam*), οὐπω (*nondum*), οὐκ ἔφθασα (*viæ*, cf. § 142, e, Rem. III) : οἱ Λακεδαιμόνιοι οὐκ ἔφθασαν πυθόμενοι

(1) Cf. *Premiers éléments*, §§ 188-189. — Le tome VII de la *Revue de philologie*, p. 133 et suiv., contient un article intéressant sur le sens de plusieurs particules grecques. [O. R.]

(2) Cf. *Premiers éléments*, § 131.

[O. R.]

τὸν περὶ τὴν Ἀττικὴν πόλεμον καὶ ἦγον ἡμῖν ἀμυνοῦντες, « les Lacédémoniens n'eurent pas plus tôt appris la guerre d'Attique qu'ils vinrent à notre secours » (*vix audierant... cum...*); ἤδη τε ἦν περὶ πλήθουσιν ἀγορὰν καὶ ἔρχονται παρὰ βασιλέως κήρυκες, « il était à peu près l'heure où le marché est rempli de monde, quand tout à coup arrivent des hérauts envoyés par le grand roi (1). »

REMARQUE III. — Καὶ s'emploie (comme *ac* en latin) dans le sens du *que* français après les adjectifs ou ad-  
verbes qui marquent une idée d'égalité ou de ressemblance : παραπλήσια ἐπεπόνθησαν οἱ Ἀθηναῖοι ἐν Συρακούσαις καὶ ἔδρασαν αὐτοὶ ἐν Πύλῳ (*similia... ac*), « les Athéniens avaient subi, à Syracuse, à peu près le même sort qu'ils avaient, à Pylos, infligé à d'autres. »

REMARQUE IV. — Dans la locution καὶ.... δέ, καὶ veut dire « aussi », c'est δέ qui veut dire « et » (en latin : *atque etiam, atque adeo, quin etiam*) : καὶ ἀρχικὸς δὲ ἐλέγετο εἶναι (*atque etiam ad imperandum factus esse dicebatur*), « il était, de plus, bien fait pour commander, disait-on. » Si l'expression est négative, on emploie de la même manière οὐδὲ.... δέ.

δ) Καὶ.... καὶ (plus rarement τε.... τε) doit se traduire par : « d'un côté.... de l'autre, aussi bien.... que, non seulement... mais encore » (en latin *cum... tum*); τε.... καὶ, le plus souvent, signifie simple-

(1) Il est rare que le grec emploie, en pareil cas, au lieu de *καὶ*, une conjonction de temps (*ἠνίκα*). [O. R.]

ment « et » : καὶ ζῶν καὶ τελευτήσας, *et vivus et mortuus*, « aussi bien de son vivant qu'après sa mort » ; νύκτας τε καὶ ἡμέρας, *dies noctesque*, « pendant le jour et pendant la nuit, jour et nuit. »

REMARQUE. — Il faut noter ici les locutions : ἄλλα τε... καί, *cum in aliis... tum*, « et à d'autres égards... et surtout... » ; ἄλλως τε καί, *præsertim*, « surtout » (mot à mot : « aussi pour d'autres raisons » ou « à d'autres égards, mais surtout... ») ; — καὶ δὴ καί, « et certes aussi. »

§ 161. — Pour relier une proposition négative à une proposition *affirmative* qui précède, on emploie καὶ οὐ (καὶ μή) ; pour relier une proposition négative à une proposition précédente qui est elle-même *négative*, on emploie οὐδέ (μήδέ).

REMARQUE I. — Οὐδέ (μήδέ), *sans négation antérieure*, équivaut au latin *ne... quidem*, dont il a le double sens : « ne... pas même » et « non plus. » D'ailleurs οὐδέ pris dans ce sens s'emploie souvent aussi pour reprendre avec plus de force la négation simple οὐ : οὐ δύναται, οὐδέ νῦν, εὖ ποιεῖν τοὺς φίλους, *non potest, ne nunc quidem, amicis benefacere*, « il ne peut pas, non pas même maintenant, faire du bien à ses amis. » (Cf. § 156, a.)

REMARQUE II. — Après οὐδέ signifiant « ne... pas même », μή ὅτι signifie : « à plus forte raison », c'est-à-dire « encore bien moins » (en latin : *ne... quidem..., nedum...*). — Cf. § 164 b.

§ 162. — Au latin *neque... neque* correspond οὔτε (μήτε)... οὔτε (μήτε); au latin *neque... et* correspond οὔτε (μήτε)... τε, « d'un côté... ne... pas..., et au contraire d'un autre côté... », « ne... pas..., mais... » : ὤμοσαν μήτε προδώσειν ἀλλήλους σύμμαχοί τε ἕσσεσθαι, « ils jurèrent de ne pas se trahir les uns les autres, mais d'être alliés. »

REMARQUE. — Quand οὐδέ (μηδέ)... οὐδέ (μηδέ) paraissent se correspondre, le premier signifie *ne... quidem*, le second *neque* : σύ γε οὐδ' ὄρων γιγνώσκεις οὐδέ ἀκούων μὲμνησαι, « toi, tu *ne* sais *même pas* distinguer ce que tu as devant les yeux *ni* te souvenir de ce que tu entends. »

De même, lorsque, dans l'une ou dans l'autre de deux propositions reliées par οὔτε... οὔτε, on rencontre οὐδέ, ce dernier mot est subordonné à l'un des deux οὔτε et signifie *ni même*.

## II. — CONJONCTIONS DISJONCTIVES

§ 163. — ἢ (*vel, aut*), « ou bien »; ἢ... ἢ (*vel... vel, ou bien aut... aut*), « soit... soit », « ou bien... ou bien »; εἴτε... εἴτε (ἐάν τε... ἐάν τε), *sive... sive*, « soit que... soit que. »

## III. — CONJONCTIONS ADVERSATIVES

§ 164. — Ἀλλά (en tête de la proposition) s'emploie :

a) Comme le latin *at* :

1° Dans les *objections*, dans les *réponses* à des objections précédemment formulées, ou dans toute autre *opposition* fortement marquée ;

2° Avec le sens de « eh bien ! », « allons », dans les *exhortations* ;

3° Avec le sens de « du moins », après une proposition avec εἰ : εἰ σῶμα δοῦλον, ἀλλ' ὁ νοῦς ἐλευθέρως, « si mon corps est esclave, mon esprit *du moins* est libre. »

b) Comme le latin *sed*, après une proposition *négative*, pour *corriger* ce qu'on vient de dire et pour marquer que les choses ne sont pas de telle façon, *mais bien* de telle autre. En pareil cas, ἀλλά peut souvent aussi être remplacé par δέ.

Ἄλλὰ καί ou simplement ἀλλά, « mais encore, mais même », et ἀλλ' οὐδέ, « mais ne... pas même », s'emploient après οὐ μόνον, μὴ ὅτι (οὐχ ὅτι, οὐχ ὅπως) signifiant « non seulement », ou bien après οὐ μόνον οὐ, μὴ ὅτι (οὐχ ὅτι), οὐχ ὅπως (μὴ ὅπως) signifiant « non seulement... ne... pas (1) » : μὴ ὅτι ἰδιώτης τις, ἀλλ' ὁ μέγας

(1) J'ai fait ici quelques modifications au texte original. — Ces expressions s'expliquent par l'ellipse d'un verbe signifiant *dire* : οὐ (λέγω) ὅτι ou ὅπως, μὴ (εἶπης) ὅτι ou ὅπως ; le mot à mot serait donc : οὐχ ὅπως ou μὴ ὅτι ἰδιώτης τις, ἀλλὰ καί (ou bien au contraire ἀλλ' οὐδέ) βασιλεὺς τοῦτο ποιήσειεν ἄν, « je ne dis pas » ou « n'allez pas dire qu'un simple particulier le ferait (ou bien au contraire « ne le ferait pas ») : ce serait dire trop peu :

βασιλεύς, *non modo privatus quis, sed ipse rex*, « non seulement un simple particulier, mais le grand roi lui-même » ; Ἀπατούριος μὴ ὅτι δικάσασθαι, ἀλλ' οὐδ' ἐγκαλέσαι μοι ἐτόλμησεν, « non seulement Apatourios n'a pas osé me faire de procès, mais il n'a même pas osé se plaindre de moi » ; πάντες ἀξιοῦσιν οὐχ ὅπως ἴσοι, ἀλλὰ καὶ πρῶτος ἕκαστος εἶναι, « tous ne demandent pas seulement à être égaux, mais chacun d'eux veut être le premier. »

c) Ἄλλ' οὐ (μὴ) correspond au latin *ac non*, « et non pas *plutôt* (1). »

d) Le sens de ἀλλά se trouve renforcé quand il est précédé de οὐ μὴν : οὐ μὴν ἀλλά, *et tamen, verum tamen*, « et cependant, mais cependant (2). »

même le grand roi le ferait » (ou bien au contraire « ne le ferait pas »). [O. R.]

(1) « Pourquoi es-tu fier, *et non pas plutôt* affable, pour ceux qui t'approchent ? », διὰ τί πρὸς τοὺς πλησιάζοντας σεμνὸς εἶ, ἀλλ' οὐχ ὁμιλητικὸς; (le latin mettrait *ac non* ou *et non*). Du reste on pourrait également employer ἀλλ' οὐ dans la phrase suivante, où le latin mettrait *non* pour rendre l'idée du français « et non » : « tu es affable, *et non pas* fier », πρὸς τοὺς πλησιάζοντας ὁμιλητικὸς εἶ, ἀλλ' οὐ σεμνός. [O. R.]

(2) Voici l'explication, d'ailleurs fort hypothétique, que je hasarderai pour rendre compte de οὐ μὴν ἀλλά et de οὐ γὰρ ἀλλά (§ 167 d) : ces deux expressions auraient à l'origine formé une proposition indépendante, dont le sens aurait été : « toutefois (ou au contraire « en effet ») *il n'en est pas autrement* », οὐ... ἀλλά étant pris dans le sens de *non aliter*. Ainsi οὐ μὴν (οὐ γὰρ) ἀλλ' ἔρθῶς ἐλέχθη τοῦτο serait pour οὐ μὴν ἀλλ' ἔρθῶς, etc., *neque tamen (neque enim) aliter (res est) : recte hoc dictum est*, « mais » ou bien « car *il en est bien ainsi* : c'est avec raison que

§ 165. — Δέ (qui se place toujours après un mot correspond à *autem*, et peut se traduire, tantôt par « mais », tantôt simplement par « et. »

Souvent δε correspond à un μέν qui précède (μέν est également toujours placé après un mot). Quand il y a entre les deux parties de la phrase une *opposition* réelle, ce μέν peut se rendre par « à la vérité », ou bien l'on peut, en traduisant, faire du premier membre de phrase une proposition subordonnée commençant par « tandis que »; quand, au contraire, on veut simplement *mettre en regard* l'une de l'autre les idées exprimées dans les deux membres de phrase, μέν n'a pas besoin d'être traduit (1).

— On remarquera ici les locutions suivantes : ὁ μέν... ὁ δέ, « l'un... l'autre »; ἔνθα μέν.... ἔνθα δέ, « ici... là »; ἔνθεν μέν.... ἔνθεν δέ, « d'un côté... de l'autre »; τοτὲ μέν.... τοτὲ δέ, *tum... tum, modo... modo*, « tantôt... tantôt »; ἅμα μέν.... ἅμα δέ, *simul... simul*, « en même temps »; πρῶτον μέν.... εἶτα δέ (ou simplement εἶτα, ἔπειτα, ou encore δέ tout seul), « d'abord... ensuite. »

REMARQUE. — On ajoute quelquefois αὖ à δέ pour

ceci a été dit. » Étymologiquement, ἀλλά paraît être le même mot que ἄλλα, pluriel neutre de ἄλλος, et ἀλλά aurait ici conservé son sens primitif de *autrement*, comme dans l'expression fréquente ἀλλ' ἢ, qui veut dire « si ce n'est. » [O. R.]

(1) Littéralement, μέν... δέ pourrait alors se rendre ainsi : « d'une part.... d'autre part. » [O. R.]

mieux faire ressortir l'opposition : δ' αὖ, « d'autre part, au contraire » (en latin *rursus*).

§ 166. — D'autres particules ou locutions adverbatives sont :

μήν et μέντοι (deux conjonctions qui ne peuvent se placer qu'après un mot), répondant au latin *vero*. Comme *vero*, elles jouent aussi le rôle de particules affirmatives, en particulier dans les réponses (1). En tant que particules adverbatives, elles s'emploient pour marquer nettement une objection : « et cependant »; de même οὐ μήν, οὐ μέντοι, *neque vero* (*neque tamen*), « et cependant... ne... pas »;

ἀλλὰ μήν et καὶ μήν, qui signifient tantôt *at vero*, *atqui*, « et pourtant », tantôt *jam vero*, « d'autre part » (pour marquer une transition ou une gradation);

καίτοι, « toutefois » : καίτοι τί φημι; *quanquam quid loquor?* « mais que dis-je ? » ; — d'un autre côté καίτοι s'emploie aussi dans les raisonnements, avec le sens de « or » (*atqui*);

ὅμως ou ἀλλ' ὅμως, *tamen*, « cependant, néanmoins », qui s'emploient le plus souvent après une

(1) Remarquez aussi la formule ἦ νήν, « oui, certes », qui est consacrée dans les serments : ὠμοσαν ἦ μήν τήν πατρίδα μή ποτε προδώσεν, « ils jurèrent que jamais ils ne trahiraient leur patrie. » [O. R.]

particule concessive ou un participe pris dans un sens concessif.

IV. — LA CONJONCTION CAUSALE γάρ.

§ 167. — Γάρ (toujours après un mot) s'emploie non seulement pour annoncer une *raison* (« car, en effet »), mais aussi pour annoncer une *explication* (« c'est que »).

Le γάρ *explicatif* s'emploie souvent, d'une façon assez difficile à traduire, après des démonstratifs qui annoncent ce qui va suivre, ou bien après les expressions elliptiques τεκμήριον δέ, σημεῖον δέ, μαρτύριον δέ, ou bien τὸ δὲ μέγιστον, expressions avec lesquelles il faut sous-entendre τόδε ἐστίν (« en voici une preuve, un indice, un témoignage »; « voici le principal »).

REMARQUE. — Καὶ γάρ, au commencement de la phrase, signifie tantôt « et en effet », *etenim*, tantôt « et même », *nam etiam*, comme καὶ γάρ καί (1).

Enfin γάρ s'emploie :

a) Dans les interrogations, là où nous mettons « donc », qu'il y ait ou non un *pronom* interrogatif : οἶει γάρ σοι τὸν ἀδελφὸν μαχεῖσθαι; « crois-tu donc que ton frère combattra contre toi ? (2) »

(1) Καὶ γάρ peut signifier de plus « car d'une part », si καί correspond à un autre καί placé plus loin. [O. R.]

(2) Τίς γάρ; « qui donc ? », est à rapprocher de *quisnam* (*nam quis*, Virgile, *Georg.*, iv, 445). [O. R.]

b) Dans les réponses, avec un *oui* ou un *non* sous-entendu (1).

c) Dans ἀλλὰ γάρ, *at enim*, « mais, dira-t-on », formule qui sert à introduire une objection.

d) Dans οὐ γὰρ ἀλλά, qui, pour le sens, équivaut à un γάρ renforcé (2).

## V. — PARTICULES EMPLOYÉES DANS LES CONCLUSIONS

§ 168. — a) Οὖν (toujours placé après un autre mot) marque qu'une chose résulte de ce qui précède (en latin *ergo*); — ou bien sert à reprendre le fil du discours après une parenthèse (en latin *igitur*); — ou bien enfin, après que le sujet a été annoncé d'une manière générale (*propositio*), sert à marquer que l'on va entrer dans le détail de la question (en latin *igitur*).

REMARQUE. — Καὶ γὰρ οὖν, au commencement d'une proposition, signifie : « c'est pourquoi naturellement. »  
EX. : « Cyrus était d'une loyauté parfaite, aussi les villes, en s'abandonnant à lui, avaient-elles pleine confiance en sa parole », καὶ γὰρ οὖν ἐπίστευον αὐτῷ αἱ πόλεις ἐπιτρεπόμεναι.

(1) Τό γε φιλομαθές καὶ φιλόσοφον ταύτόν; — Ταύτόν γάρ, « Aimer à apprendre et aimer la science, c'est la même chose? — Parfaitement » (mot à mot : [Tu dis vrai], car c'est bien la même chose). On pourrait dire en français dans le même cas : « C'est en effet la même chose ».

[O. R.]

(2) La remarque d) manque dans l'original.

[O. R.]

Dans les réponses, οὐ̄ν renforce simplement l'affirmation : οὐ̄κουν, « certainement non » ; — παν̄ν μὲν οὐ̄ν, « parfaitement, oui certes. »

REMARQUE. — Οὐ̄κοῦν, avec un accent circonflexe sur la seconde syllabe, signifie tantôt « donc, en conséquence (1) », tantôt, dans les interrogations, « n'est-il donc pas vrai que... ? » (cf. § 169, *Rem.* I).

Γοῦν (toujours placé après un autre mot) signifie « du moins. »

Δ' οὐ̄ν (également toujours placé après un autre mot) annonce quelque chose qui est *certain*, par opposition à quelque chose qui n'était qu'une *conjecture* : « ce qui est sûr, c'est que. »

b) Ἴρα, qui se place toujours après un mot, marque une chose qui résulte *naturellement* ou *directement* d'une autre chose ; cette particule correspond souvent au latin *scilicet* ou *nimirum* ; elle peut se traduire : « donc ; précisément ; à savoir ; sans doute ; naturellement. »

c) Τοίνυν (toujours placé après un mot) signifie *itaque*, « c'est pourquoi » ; pour marquer plus fortement la même idée, on emploie (au commencement de la phrase) τοιγαροῦν, τοιγάρτοι (2), « et voilà pour-

(1) Ce sens dérive en réalité du suivant.

[O. R.]

(2) Ou καὶ γάρτοι, voy. *Revue de philologie*, VII, p. 33-44.

[O. R.]

quoi, c'est pour cela que » : Κύρος οὐδενὶ πώποτε ἀχάριστον εἶασε τὴν προθυμίαν. Τοιγαροῦν κράτιστοι ὑπηρέται παντὸς ἔργου αὐτῷ ἐλέχθησαν γενέσθαι, « Cyrus ne laissa jamais sans récompense le zèle de personne. C'est pour cela qu'il passa pour avoir été mieux servi que personne dans toutes ses entreprises. »

## VI. — PARTICULES INTERROGATIVES

§ 169. — *a*) Dans l'interrogation directe *simple*, on emploie :

1° ἄρα (en latin *ne*) : la réponse peut être affirmative ou négative ;

ἄρ' οὐ ou simplement οὐ (en latin *nonne*) : on attend une réponse affirmative (1) ;

ἄρα μὴ ou simplement μὴ (en latin *num*) : on *espère* que la réponse sera *négative*, tout en craignant qu'elle ne soit affirmative (cf. § 104 *c*, 2<sup>o</sup>) : ἄρά γε μὴ ἐμοῦ προμηθεῖ ; « j'espère que tu n'es pas préoccupé à mon sujet ? » (je désire que tu ne le sois pas, mais je crains un peu que tu ne le sois).

REMARQUE I. — Οὐκοῦν signifie *nonne ergo*, « n'est-il donc pas vrai que.... ? », cf. § 168 *a*, *Rem.*

(1) Οὐκ ἀφήσεις αὐτόν ; « est-ce que tu ne vas pas le lâcher ? » (= veux-tu bien le lâcher ?) ; οὐ μὴ ἀφήσεις αὐτόν ; m. à m. « est-ce que tu ne vas pas *te garder de* le lâcher ? » (= veux-tu bien ne pas le lâcher ?). [O. R.]

REMARQUE II. — On emploie aussi, au lieu de μή, la particule μῶν (pour μή οὖν), avec le même sens : « est-ce que par hasard...? », « serait-il donc vrai que....? »

2<sup>o</sup> ἤ, « est-ce que vraiment...? » (1) : ἤ καὶ ἐθέλοις ἄν ὑπὲρ τούτου ἀποθανεῖν; « réellement, tu voudrais mourir pour lui? »

3<sup>o</sup> Ἄλλο τι ἢ ou simplement ἄλλο τι, « n'est-il pas vrai que...? » (m. à m. « arrive-t-il autre chose, si ce n'est que....? ») : ἦν τοὺς λίθους ἀναλώσωσιν, ἄλλο τι ἢ οὐδὲν κωλύει παριέναι; « s'ils emploient toutes leurs pierres (et qu'ils n'en aient plus à nous jeter), n'est-il pas vrai qu'il n'y a rien qui puisse alors nous empêcher d'avancer? »

b) Dans l'interrogation directe *double*, on emploie :

1<sup>o</sup> Πότερον dans le premier membre de phrase, ἤ dans le second (au lieu de πότερον, on emploie aussi le pluriel neutre πότερα);

2<sup>o</sup> Aucune particule au premier membre de phrase, ἤ au second (2).

(1) On trouve quelquefois ἤ dans des phrases *affirmatives* avec le sens de « vraiment, assurément. » Cf. p. 187, note 1. [O. R.]

(2) On trouve aussi *quelquefois* ἄρα au premier membre, ἤ au second. — En réalité, πότερον, *utrum*, ne sert qu'à *annoncer* que l'interrogation va être double; cf. la forme de phrase suivante, qui existe en latin, mais non en grec : « *Utrum, taceamne an prædicem?* », mot à mot « *lequel des deux, faut-il me taire ou faut-il parler?* » [O. R.]

## CHAPITRE XI. — APPENDICE

### Des Prépositions (1).

#### § 170. — *Notions préliminaires.*

a) D'après leur construction, les prépositions se divisent en prépositions gouvernant : 1° un seul cas ; 2° deux cas ; 3° trois cas. En prose, les prépositions se placent en général *avant* leur complément (2); cf. toutefois § 190, fin.

b) A l'origine, les prépositions marquent toutes : 1° un rapport de *lieu*; — puis, par métaphore, elles expriment : 2° des rapports de *temps*, — et enfin : 3° des rapports de *cause*, de *manière*, etc.

#### A. Prépositions gouvernant un seul cas.

##### I. — PRÉPOSITIONS GOUVERNANT LE GÉNITIF (3)

#### § 171. — Ἐξ (ἐξ devant les voyelles), « hors de »

(1) Ce chapitre a été emprunté à la *première* partie de la grammaire grecque de M. von Bamberg (cf. la *Préface*). Pour certaines prépositions (πρό, εἰς, κατά, ὑπό, παρά, πρός, ἐπί), l'énumération des divers sens présente des lacunes; on pourra compléter, dans une certaine mesure, ce chapitre au moyen du chapitre correspondant des *Premiers éléments* (§§ 183 et suiv.).

[O. R.]

(2) Πρὶ se place quelquefois *après*, et s'accentue alors πέρι.

[O. R.]

(3) Le génitif avec ἐξ et ὑπό, sans doute aussi avec πρό, n'est

(*ex*). — 1° Ἐκ τῆς πόλεως ἰέναι, « sortir de la ville. » — 2° Ἐκ τοῦ ἀρίστου, « après le déjeuner » ; ἐκ τούτου, « depuis lors. » — 3° Ἐκ τούτου, « par suite de cela » ; ἐκ τῶν παρόντων, « d'après la situation présente. »

§ 172. — Ἀπό, « en s'éloignant de » (en latin *ab*). — 1° Ἀπὸ πόλεως ὀρμᾶσθαι, « partir de la ville. » — 2° Ἀφ' ἡμέρας, « dès le point du jour » ; ἀπὸ δείπνου, « après le repas. » — 3° Ἀπὸ χρημάτων στρατεύμα συλλέγειν, « réunir une armée avec de l'argent » (cf. § 57).

§ 173. — Πρὸ correspond à la fois à *ante* et à *pro*. — 1° Πρὸ τῶν πυλῶν ἐστάναι, « se tenir devant les portes. » — 2° Πρὸ ἡμέρας, πρὸ τῆς μάχης, « avant le jour, avant le combat. » — 3° Διακινδυνεύειν πρὸ τῆς πατρίδος, « s'exposer à tous les périls pour sa patrie. »

§ 174. — Ἀντί, « au lieu de, en échange de » : ἀντὶ τοῦ ἀδελφοῦ, « au lieu du frère » ; ἀνθ' οὗ, ἀνθ' ὧν (1), « en échange de ce que... » ou bien « en échange de ce fait que... ».

## II. — PRÉPOSITIONS GOUVERNANT L'ACCUSATIF

§ 175. — Ὡς, « vers », seulement avec un nom de

pas un génitif *proprement dit*, mais un génitif remplaçant un *ablatif* primitif ; au contraire le génitif avec *ἀντί* paraît être un génitif véritable. [O. R.]

(1) Par attraction, au lieu de ἀντὶ τούτου ὁ..., ἀντὶ τούτων ἄ..., ou bien au lieu de ἀντὶ τούτου (τούτων) ὅτι... [O. R.]

*personne* pour complément : ὡς τὸν βασιλέα ἰέναι, πέμπειν, « aller, envoyer vers le roi. »

§ 176. — Εἰς (ἐς), « dans », répondant à la question *quo?* (en latin *in* avec l'*accusatif*). — 1° Εἰς τὴν πόλιν ἰέναι, *ire in urbem*; εἰς τοὺς πολεμίους ἰέναι, « marcher contre les ennemis ». (Cf. § 30.) — 2° Εἰς τὴν ὑστεραίαν, « pour le lendemain »; εἰς ἑσπέραν, « juste pour le soir » ou bien « jusqu'au soir. » — 3° Τὸ εἰς πόλεμον, « ce qui a rapport à la guerre ». (Cf. § 22 a, Rem. I; § 27, c, note; § 139, c).

§ 177. — Ἀνά (1), « sur toute l'étendue de » (*rare en prose*). — 1° Ἀνά τὰ ὄρη, « à travers les montagnes »; ἀνά πᾶσαν τὴν γῆν, « dans toute l'étendue du pays. » — 2° Ἀνά πᾶν τὸ ἔτος, « durant toute l'année. » — 3° Ἀνά se joint aux noms de nombre cardinaux dans un sens *distributif* : ἀνά πέντε, « cinq par cinq, cinq chaque fois. » — 4° Ἀνά κράτος, « de toute sa force »; ἀνά μέρος, « alternativement »; ἀνά λόγον, « proportionnellement » (2).

### III. — PRÉPOSITIONS GOUVERNANT LE DATIF (3)

§ 178. — Ἐν, « dans, sur » (en latin *in* avec l'*a-*

(1) Le sens propre de ἀνά est « en remontant » : ἀνά ποταμόν s'oppose à κατὰ ποταμόν : « en remontant » ou « en redescendant un fleuve. » [O. R.]

(2) J'ai fait ici quelques additions. [O. R.]

(3) Ni avec ἐν ni avec σύν le datif n'est un datif *proprement*

*blatif*), répond à la question *ubi?* — 1° Ἐν τῇ πόλει, « dans la ville »; ἐν τοῖς ὄρεσι, « sur les montagnes »; ἡ ἐν Λεύκτροις μάχῃ, « la bataille près de Leuctres ». (Cf. § 5, page 4, et § 61). — 2° Ἐν τούτῳ τῷ χρόνῳ, « dans ce temps-là » (cf. § 62, *Rem.*).

§ 179. — Σύν (ζύν), « avec »; σύν Θεῷ, « avec l'aide de Dieu » (cf. μετά avec le génitif, § 182).

## B. Prépositions gouvernant le génitif et l'accusatif (1).

§ 180. — Διά.

a) Avec le *génitif* : « à travers. » — 1° Διὰ Συρίας πορεύεσθαι, « faire route à travers la Syrie. » — 2° Διὰ νυκτός, « pendant toute la nuit. » — 3° Δι' ἐρμηνέως λέγειν, « parler au moyen d'un interprète ». — 4° Διὰ τάχους, « avec rapidité. »

b) Avec l'*accusatif* : joint à un nom de *personne*, il signifie « grâce à, par l'activité de » : δι' ἀνδρας ἀγαθούς, « grâce à des hommes de bien »; — joint à un nom de *chose*, il signifie « à cause de » : διὰ τοῦτο, « pour cette raison. »

§ 181. — Ὑπέρ (*super*), proprement : « sur, au-dessus de. »

*dit*. Le datif avec ἐν remplace un *locatif* primitif; le datif avec σύν remplace un *instrumental* primitif. [O. R.]

(1) Avec διά, μετά et ὑπέρ le génitif paraît être un génitif *proprement dit*; avec κατά, le génitif est tantôt un génitif véritable, tantôt un génitif remplaçant un *ablatif* primitif. [O. R.]

a) Avec le *génitif* : 1° Au sens propre : ὁ ὑπὲρ τῆς κώμης γήλοφος, « la colline située *au-dessus* du bourg. » — 2° Au figuré, « pour, dans l'intérêt de » : ὑπὲρ τοῦ φίλου ἀποθανεῖν, « mourir *pour* son ami (1). »

b) Avec l'*accusatif* : « par-dessus, par-delà. » — S'emploie surtout au figuré : ὑπὲρ δύναμιν, « *au-delà* de ses forces »; ὑπὲρ ἡμᾶς, « *au-dessus* de notre portée. »

§ 182. — Μετά.

a) Avec le *génitif* : « avec (2) »; μετὰ Κύρου εἶναι, « être avec Cyrus », c'est-à-dire « du côté de Cyrus » (cf. § 54, 3°, *Rem.*); μετὰ τοῦ λόγου, « conformément à la raison » (cf. § 59 a, *Rem.*).

b) Avec l'*accusatif* : « après » (*post*) : μετὰ τὸν θάνατον, « après la mort »; μετὰ τοῦτο, μετὰ ταῦτα, « après cela, ensuite. » — Dans un sens tout à fait différent : μεθ' ἡμέραν, « pendant le jour, de jour. »

§ 183. — Κατά signifie proprement « de haut en bas » et, dans ce sens, s'oppose à ἀνά.

a) Avec le *génitif* remplaçant un *ablatif* primitif (3) : « en bas de, du haut de » : κατὰ τῶν πετρῶν ῥέπτειν τινά, « précipiter quelqu'un du haut des rochers. »

(1) Dans ce sens ὑπὲρ est bien plus employé en prose que πρό.

[O. R.]

(2) Bien plus employé en prose que σύν.

[O. R.]

(3) J'ai modifié ici la rédaction de l'original.

[O. R.]

b) Avec le *génitif* proprement dit : « sous » (avec ou sans mouvement) : κατὰ τῆς γῆς καταδύσομαι, « je descendrai sous terre » ; τὰ κατὰ γῆς, « le monde souterrain. » — Au figuré : « contre » : λέγειν κατὰ τινος, « parler contre quelqu'un (1). »

c) Avec l'*accusatif* : 1° Κατὰ τὴν χώραν, « dans le pays » ; κατὰ τὴν Ἑλλάδα, « en Grèce » ; κατὰ γῆν καὶ κατὰ θάλατταν, « sur terre et sur mer ». (Cf. § 5.) — 2° Κατὰ τὸν πρότερον πόλεμον, « dans la guerre précédente. » — 3° Κατὰ νόμον, « selon la loi », *secundum legem* (« contrairement à la loi » se dit παρὰ νόμον). — 4° Il se joint aux nombres cardinaux avec un sens *distributif* : καθ' ἓνα, « un à un » ; de même κατ' ἐνιαυτόν, « chaque année », καθ' ἡμέραν, « chaque jour. » — 6° Il signifie « par rapport à », voy. l'exemple cité § 133 c. — 7° Κατὰ κράτος, « de toute sa force », « de force » ; κατὰ μέρος, « alternative-ment », etc. (2).

(1) Κατὰ avec le *génitif-ablatif* signifie « en descendant de ». κατὰ avec le *génitif* proprement dit peut signifier : « en descendant sur », au fig. « contre » : quand on parle contre quelqu'un, on fait en quelque sorte *tomber sur* lui ce qu'on dit. [O. R.]

(2) J'ai fait ici quelques additions.

[O. R.]

### C. Prépositions gouvernant à la fois le génitif, le datif et l'accusatif (1).

§ 184. — Ὑπό (*sub*), dont le sens propre est « sous », s'oppose à ὑπέρ.

a) Avec un génitif faisant fonction d'*ablatif* : « de dessous » : λαβὼν βοῦν ὑφ' ἀμάξης ἐσφαγιάσατο, m. à m. « ayant pris un bœuf *de dessous* le joug d'un chariot (ayant dételé un bœuf), il le sacrifia (2). »

b) Avec le *génitif* proprement dit : *rarement* « sous » (sans mouvement) : τὰ ὑπὸ γῆς, « le monde souterrain »; — *ordinairement*, au figuré, « par » ou « de », avec les verbes passifs ou intransitifs : φιλεῖσθαι ὑπὸ τῶν γονέων, « être aimé *de* ses parents »; ἀποθανεῖν ὑπὸ τινος, « mourir *de la main de* quelqu'un. » — D'une manière semblable : ὑπὸ δέους, « *par* crainte » (cf. § 58 b, Rem.).

(1) Le datif avec ὑπό, παρά, περί (ἀμφί), πρός et ἐπί n'est pas un datif proprement dit (excepté peut-être dans certaines constructions avec ἐπί), mais bien un datif remplaçant un *locatif* primitif. Le génitif avec παρά et πρός est de même un génitif remplaçant un *ablatif* primitif; au contraire avec ἐπί le génitif semble être un *génitif* véritable; enfin, avec ὑπό, peut-être aussi avec περί (ἀμφί ?), le génitif paraît être tantôt un *génitif* proprement dit, tantôt un génitif faisant fonction d'*ablatif*. On sent du reste combien tout ceci est incertain. Il va de soi, d'ailleurs, que toutes ces distinctions n'ont d'intérêt qu'au point de vue de la linguistique et que, pour les Grecs, elles n'existaient pas. [O. R.]

(2) J'ai ajouté cet alinéa.

[O. R.]

c) Avec le *datif* : « sous » (sans mouvement) : ὑπὸ τῷ δένδρῳ ἦν, « il était sous l'arbre »; ὑπὸ τῇ ἀκροπόλει, « au-dessous de la citadelle. »

d) Avec l'*accusatif* : « sous » (avec mouvement) (1) : ὑπὸ τὰ δένδρα ἀπῆλθον, « ils s'en allèrent sous les arbres » (question *quo*); ὑπὸ τὰ τείχη ἄγειν, « passer avec son armée au pied des remparts ».

§ 185. — Παρά, dont le sens propre est « à côté », désigne un voisinage immédiat.

a) Avec le *génitif*, παρά correspond au latin *ab* (question *unde*) et s'emploie avec un nom de *personne* comme complément : παρά βασιλέως ἐλθεῖν, ἔχειν, « venir, être venu *d'auprès* du grand roi. » — On construit notamment avec παρά les verbes λαβεῖν, « recevoir quelque chose *de* quelqu'un » (cf. § 24 a et § 67 a), ἀγγεῖλαι, « annoncer *de la part de* », μαθεῖν, « apprendre quelque chose *de* quelqu'un », ἀκοῦσαι, « entendre dire quelque chose *à* quelqu'un » (cf. § 41, Rem. I et II), πεμψθῆναι, « être envoyé *de la part de*... »

b) Avec le *datif*, παρά signifie « auprès de » (question *ubi*) et s'emploie surtout avec un nom de *personne* comme complément : παρά βασιλεῖ, « *auprès* du grand roi »; παρά τοῖς Ἀθηναίοις, « *chez* les Athéniens. »

c) Avec l'*accusatif*, παρά signifie :

(1) Quelquefois : « en bas, *le long de* », sans aucune idée de mouvement, voy. *Premiers éléments*, § 183. [O. R.]

1. — « Vers » (question *quo*), avec un nom de *personne* comme complément : παρά βασιλέα ἰέναι, « aller vers le grand roi. »

2. — « Le long de, à côté de. » — 1° Παρὰ τὸν ποταμὸν ἰέναι, « marcher le long du fleuve »; ἦν παρὰ τὴν πόλιν, « il se trouvait tout près de la ville. » — 2° Παρὰ τοῦτον τὸν χρόνον, « durant tout ce temps. » — 3° Παρὰ τὸ δίκαιον, m. à m. « en passant à côté de la justice », c'est-à-dire « en restant en dehors de la justice, contrairement à la justice »; παρὰ τὴν δόξαν, *præter opinionem*, « contre l'attente, contre les prévisions. » — 4° Παρὰ ταῦτα, « à côté de cela, en outre. » — 5° Παρὰ τὰ ἄλλα ζῶα, « à côté de, en comparaison des autres animaux. »

§ 186. — Περὶ, sens propre : « autour. »

a) Avec le *génitif* (1) : « sur, au sujet de, pour » :

(1) Περὶ avec le *génitif* se trouve employé au sens *local* dans deux passages de l'*Odyssée*, v, 68 et 130, où les uns le traduisent par « autour de », les autres par « au-dessus de, sur » (cf. chez Homère l'expression figurée *περὶ πάντων, περὶ ἄλλων*, « par-dessus tous les autres, plus que tous les autres », qui fournit l'explication de *περὶ πολλοῦ ποιῆσθαι*). Dans l'une et l'autre explication, le sens ordinaire, « au sujet de », pourrait, semble-t-il, se tirer de ce sens *local* primitif (cf. § 181 a et § 186 b et c); or, dans l'une comme dans l'autre hypothèse, le *génitif* avec *περὶ* pris dans le sens *local* peut, je crois, être considéré comme un *génitif* véritable. Toutefois Delbrück (*Die Grundlagen der griechischen Syntax*, p. 131), se fondant sur des analogies sanscrites, pense que le *génitif* avec *περὶ*, lorsqu'il est pris au sens *figuré*, est un *génitif-ablatif*.

[O. R.]

μάχεσθαι περί τῶν μεγίστων, « combattre au sujet des plus grands intérêts »; λέγειν περί τοῦ πολέμου, *dicere de bello*, « parler de la guerre » (cf. § 24 a). — Pour περί πολλοῦ, etc., ποιῆσθαι, voy. § 45 b, *Rem.*

b) Avec le *datif* (rare dans la prose attique) : « autour de »; — quelquefois « au sujet de » : δεῖσθαι περί τινι, « concevoir des craintes au sujet de quelque chose (1). »

c) Avec l'*accusatif* : « autour de. » — 1° Περὶ τὰ ὄρη, « tout autour des montagnes »; περὶ τοὺς πόδας, « autour des pieds »; οἱ περὶ Ἀριαῖον, « les gens d'Ariée » ou bien « Ariée et ses gens » (2). — 2° Περὶ μέσας νύκτας, « aux environs de minuit. » — 3° Au figuré, περί τι σπουδάζειν, « s'occuper de quelque chose », περί τινι ἀμαρτάνειν, « se rendre coupable *par rapport à* (envers) quelqu'un » (cf. § 22 a, *Rem.* I).

§ 187. — Ἀμφί, sens propre : « autour », moins employé que περί et tout à fait *inusité en prose* avec le *datif* (3).

a) Avec le *génitif* : « au sujet de » : διαφέρεισθαι ἀμφί τινος, « être en différend avec quelqu'un au sujet de quelque chose » (rare en prose).

b) Avec l'*accusatif* : « autour. » — 1° Ἀμφί πῦρ καθή-

(1) J'ai un peu modifié ici la rédaction originale. [O. R.]

(2) Dans la langue postérieure, cette expression pourrait aussi désigner Ariée tout seul. [O. R.]

(3) En poésie, ἀμφί avec le datif signifie *autour de* ou bien *au sujet de*. [O. R.]

σθαι, « être assis autour d'un feu »; οἱ ἀμφὶ Ἄριαϊον (comme οἱ περὶ Ἄριαϊον). — 2° Ἄμφι ἑσπέραν, « vers le soir. » — 3° Au figuré, ἀμφὶ τοὺς δισχιλίους, « environ deux mille (1). »

§ 188. — Πρὸς, sens propre : « devant, près de, tout à côté de. »

a) Avec le *génitif*, πρὸς marque le point de départ et correspond au latin *ab*. — Πρὸς τοῦ ποταμοῦ, « du côté du fleuve » (*a flumine*); εἶναι πρὸς τινος, « être du côté de quelqu'un », *stare ab aliquo*. — Πρὸς τῶν Θεῶν, « au nom des Dieux » (*per Deos*).

b) Avec le *datif* : « près de, à côté de » (question *ubi*) : πρὸς τῷ τείχει, « devant le mur, près du mur. » — Au figuré : πρὸς τούτῳ (τούτοις), « à côté de cela, en outre. »

c) Avec l'*accusatif* : « vers » (en latin *ad*, question *quo*). — 1° Πρὸς τὸ ὄρος ἰέναι, « aller vers la montagne »; ἐπιέναι πρὸς τοὺς πολεμίους, « marcher contre les ennemis »; μάχεσθαι πρὸς τινι, « combattre contre quelqu'un » (cf. § 54, 3°, *Rem.*, et § 55 c). — 2° Πρὸς ἑσπέραν, « vers le soir. » — 3° Τὰ πρὸς πόλεμον, « ce qui a rapport à la guerre » (cf. § 27 c, note).

§ 189. — Ἐπὶ, sens propre : « sur, à côté de. »

a) Avec le *génitif* : 1° « Sur » (question *ubi*) : ἐπὶ τοῦ δένδρου, « sur l'arbre »; ἐπὶ τῆς κεφαλῆς, « sur la

(1) On pourrait dire aussi περὶ τοὺς δισχιλίους.

[O. R.]

tête. » — 2° « Vers » (question *quo*) : ἐπὶ τῆς Χίου, ἐπ' οἴκου πλεῖν, « faire voile *vers* Chio, *vers* sa patrie. » — 3° En parlant du temps : ἐπὶ Κύρου βασιλεύοντος, « sous le règne de Cyrus. »

*b*) Avec le *datif* (1) remplaçant un *locatif* primitif : « près de » (question *ubi*) : ἐπὶ τῇ τάφρῳ, « sur le bord du fossé » ; — χαίρειν ἐπὶ τινι, « se réjouir *au sujet de* quelque chose » (cf. § 43 *a*, Rem. I, et § 58 *a*, Rem. I) ; — ἐπὶ τούτῳ, « à cette condition » ; — ἐπὶ τινι εἶναι, γίγνεσθαι, « être, tomber *au pouvoir de* quelqu'un » ; τὸ ἐπ' ἐμοὶ εἶναι, « en tant que cela dépend de moi » (cf. § 133 *c*).

*c*) Avec le *datif* proprement dit (?) (2) : « en vue de » : μαθεῖν τι ἐπὶ τέχνῃ, ἐπὶ παιδείᾳ, « apprendre quelque chose *pour en faire son métier* », ou, au contraire, « en vue de la culture générale de l'esprit » ; ἐπ' ὄφελι, ἐπὶ βλάβῃ τινός, « *pour l'intérêt, pour le dommage de* quelqu'un. »

*d*) Avec l'*accusatif* : « vers, sur, contre » (question *quo*). — 1° Πέμπειν τινὰ ἐπὶ τὰ ὄρη, « envoyer

(1) Ici et dans ce qui suit, j'ai introduit des modifications dans la rédaction originale. [O. R.]

(2) Il ne semble pas que le *datif* avec *ἐπί* puisse être considéré *partout* comme un *datif-locatif* ; c'est sans doute un *datif véritable* qu'il faut voir dans des constructions *poétiques* comme ἤξαν δρόμημα δεινὸν ἀλλήλοισι ἐπι (pour ἐπ' ἀλλήλοισι), « ils s'élan- cèrent d'une course terrible les uns *contre* les autres », où la prose construirait *ἐπί* avec l'*accusatif*. C'est à cet emploi poétique de *ἐπί* avec le *datif* proprement dit au lieu de l'*accusatif* qu'il m'a paru naturel de rattacher l'emploi dont il est question dans le texte. [O. R.]

quelqu'un sur les montagnes » (cf. § 5 : ἐπὶ δόρυ, ἐπὶ ἄσπιδι, qui ne s'emploient qu'avec des verbes de *mouvement*); joint à un nom de *personne*, il marque une intention hostile : πορεύεσθαι ἐπὶ τινι, « marcher *sur* quelqu'un. » — 2° Ἐπὶ τρεῖς ἡμέρας, « *pour* trois jours » ou bien « *pendant* trois jours »; ὡς ἐπὶ τὸ πολὺ, « la plupart du temps » ou « en général. » — 3° Il sert à marquer le but : ἐπὶ ἐμπορίαν ὑποδημεῖν, « être à l'étranger *pour* faire le commerce » (1).

#### D. Prépositions improprement dites.

§ 190. — En dehors des prépositions proprement dites, il existe encore un certain nombre d'*adverbes* ou de prépositions improprement dites (2), qui se construisent avec un nom au génitif (cf. § 35 a).

Ce sont (3) :

ἐγγύς et πλησίον, « près de »; — πόρρω (πρόσω), « loin de » (4); — ἐναντίον, « en face de », καταντικρύ, « vis

(1) J'ai ajouté cette dernière remarque. [O. R.]

(2) Cette distinction entre les prépositions *proprement dites* et les prépositions *improprement dites* est un peu arbitraire, à moins qu'on ne dise que les vraies *prépositions* sont seulement celles qui peuvent servir à former des mots composés; mais en ce cas ὡς (§ 175) devrait être rangé parmi les prépositions improprement dites. [O. R.]

(3) J'ai ici fait beaucoup d'additions à la liste donnée par M. von Bamberg. [O. R.]

(4) Il ne faut pas confondre cet emploi du génitif, servant de *complément* à πόρρω (πρόσω), avec l'emploi du génitif *partitif* à côté du même adverbe (§ 35 b). [O. R.]

à vis de »; — *πέραν*, « de l'autre côté de »; — *πέρα* (1), « au-delà de » (au sens figuré); — *μεταξύ*, « entre »; — *ἔμπροσθεν*, « devant; avant »; — *ὀπίσθιν*, « derrière », *κατόπιν*, « derrière; après »; — *ἐντός*, « en dedans de » (question *ubi*, cf. le latin *intus*); *εἴσω* (*ἔσω*), « en dedans de » (question *quo*, cf. le latin *intro*, mais quelquefois aussi à la question *ubi*); — *ἐκτός* et *ἔξω*, « en dehors de » (s'emploient de la même manière que *ἐντός* et *εἴσω*); — *εὐθύ*, « tout droit sur, tout droit vers »; — *μέχρι* (*ἄχρι*), rarement *ἕως*, « jusqu'à » (2); — *ἄνευ*, « sans »; — *χωρίς*, « abstraction faite de »; — *πλὴν*, « excepté »; — *ἐνεκα*, *ἐνεκεν* (3), « en vue de, à cause de » (*causa*); — *χάριν*, « pour l'amour de, à cause de » (*gratia*); — *δίκεν*, « à la manière de »; — *κρύφα* (*κρύφα* ?) *λάθρα*, « en cachette de. »

*Ἐνεκα* (*ἐνεκεν*), *δίκεν* et *χάριν* se placent avant ou après leur régime.

(1) L'orthographe attique paraît être *πέρα*, et non *πέρρα*. [O. R.]

(2) Dans le dialecte attique, on écrit toujours *μέχρι*, *ἄχρι*, et non *μέχρις*, *ἄχρισ*, même devant une voyelle; *μέχρι* est plus fréquent en prose que *ἄχρι*. [O. R.]

(3) *Ἐνεκα* est plus attique que *ἐνεκεν*. [O. R.]

## TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages.
PRÉFACE.....	I
ERRATA.....	V
<b>Chapitre I. — De l'article .....</b>	<b>1</b>
Article pris au sens démonstratif.....	1
Article joint aux substantifs.....	2
Article avec les noms accompagnés d'une détermination.....	4
Absence d'article devant l'attribut.....	6
Place de l'article à côté des adjectifs qui font partie de l'attribut.....	6
Article avec les pronoms et les adjectifs pronominaux.....	8
Article avec les noms de nombre.....	12
<b>Chapitre II. — Des pronoms.....</b>	<b>12</b>
A. Pronoms possessifs.....	12
B. Pronoms réfléchis.....	14
C. Pronoms relatifs.....	16
<b>Chapitre III. — Accord du sujet avec l'attribut .....</b>	<b>18</b>
<b>Chapitre IV. — Emploi des cas .....</b>	<b>19</b>
A. De l'accusatif.....	19
B. Du génitif pris dans son sens propre.....	33
I. — Génitif joint à un substantif.....	33
II. — Génitif avec des adjectifs ou des adverbess.....	36
III. — Génitif avec les verbes.....	39
IV. — Génitif de temps.....	49

	Pages.
C. Génitif correspondant à l'ablatif latin.....	49
D. Du datif pris dans son sens propre.....	54
I. — Datif complément d'un verbe, d'un adjectif ou d'un adverbe .....	54
II. — Datif d'intérêt.....	59
E. Datif répondant à l'ablatif latin.....	62
I. — Datif jouant le rôle d'instrumental.....	62
II. — Datif jouant le rôle de locatif.....	66
<b>Chapitre V. — Le verbe. — Emploi des voix..</b>	<b>67</b>
A. Voix active.....	67
B. Voix moyenne.....	69
C. Voix passive.....	74
<b>Chapitre VI. — Le verbe (suite). — Sens et em- ploi des temps .....</b>	<b>77</b>
A. Sens des temps de l'indicatif .....	77
I. — L'aoriste et le futur.....	81
II. — Temps formés du radical du présent.....	83
III. — Temps formés du radical du parfait.....	86
B. Sens des temps du subjonctif, de l'optatif, de l'impératif et de l'infinitif.....	88
C. Sens des temps du participe.....	91
<b>Chapitre VII — Le verbe (suite). — Emploi des modes dans les propositions indépendantes.</b>	<b>92</b>
A. Propositions affirmatives.....	93
B. Propositions volitives .....	97
<b>Chapitre VIII. — Le verbe (suite). — Emploi des modes dans les propositions subordon- nées .....</b>	<b>101</b>
A. Propositions subordonnées se construisant aux mêmes modes que les propositions affir- matives ou interrogatives indépendantes.....	101
I. — Propositions complétives commençant par <i>ὅτι</i> ou <i>ὡς</i> .....	101

	Pages.
II. — Propositions interrogatives indirectes.....	104
III. — Propositions causales.....	107
B. Propositions consécutives.....	109
C. Propositions finales.....	112
D. Propositions complétives avec <i>ὅπως</i> ou <i>μή</i> .....	114
E. Propositions conditionnelles, relatives et temporelles.....	116
I. — Propositions conditionnelles.....	119
II. — Propositions relatives.....	126
III. — Propositions temporelles.....	132
<i>De la construction de la conjonction πρίν</i> .....	135
<b>Chapitre IX. — Le verbe (suite). — Les formes nominales du verbe.....</b>	<b>137</b>
A. L'infinitif.....	137
<i>Remarques préliminaires</i> .....	137
I. — Infinitif avec l'article.....	140
II. — Infinitif sans article (jouant le rôle de proposition complétive).....	141
<i>Infinitif sans article employé comme sujet</i> .....	141
<i>Infinitif sans article employé comme complément direct</i> .....	143
III. — Infinitif marquant le but.....	148
IV. — Infinitif de détermination.....	149
V. — Infinitif absolu.....	150
B. Le participe.....	151
<i>Remarques préliminaires</i> .....	151
I. — Participe avec l'article.....	152
II. — Participe sans article.....	155
1. — <i>Participe remplaçant une proposition subordonnée non complétive</i> .....	155
2. — <i>Participe employé comme détermination attributive se rapportant au sujet</i> .....	163
3. — <i>Participe employé comme détermination attributive se rapportant au complément</i> .....	170
C. Les adjectifs verbaux.....	175

	Pages.
<b>Chapitre X. — Des particules</b> .....	176
A. Négations .....	176
B. Conjonctions servant à la coordination des propositions.....	180
I. — Conjonctions copulatives.....	180
II. — Conjonctions disjonctives.....	183
III. — Conjonctions adversatives.....	183
IV. — La conjonction causale <i>γάρ</i> .....	188
V. — Particules employées dans les conclusions ..	189
VI. — Particules interrogatives.....	191
<b>Chapitre XI. — Appendice</b> .....	193
Des prépositions.....	193
<i>Notions préliminaires</i> .....	193
A. Prépositions gouvernant un seul cas.....	193
I. — Prépositions gouvernant le génitif.....	193
II. — Prépositions gouvernant l'accusatif.....	194
III. — Prépositions gouvernant le datif.....	195
B. Prépositions gouvernant le génitif et l'accusatif.....	196
C. Prépositions gouvernant à la fois le génitif, le datif et l'accusatif.....	199
D. Prépositions improprement dites.....	205

